

Université Abderrahmane MIRA-Bejaïa
Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales
Département des Sciences de Gestion

Mémoire de Master

Présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Master

Option : Management économique des territoires et entrepreneuriat

Thème

**ÉTUDE DE L'ECOTOURISME DANS UNE
AIRE PROTEGEE**

Cas : le parc national de Gouraya (BEJAIA)

Présenté par :

HAMZAOUI Mohamed

HASSAIM Kamilia

Sous la direction de :

Mr. AISSAT M^{ed} Tahar

Devant le jury composé de :

Président du jury : Mr. TOUAHRI

Examineur : Mr. MIHOUBI

Rapporteur : Mr. AISSAT M^{ed} Tahar

« Juin 2015 »



Dédicace

Je dédie ce modeste travail

A mes chers parents.

A mes frères : jugourtha et youdas mes sœurs : Katia, kenza et kassilia

A mon oncle Mustapha

Le soutien de mes amis m'a permis de traverser quelques moments difficiles, je remercie donc : wahiba, wardia, necrine, Adel, A mon binôme mohamed

A tout la promotion METE 2015 sans exception

A tous ceux qui m'ont aidé durant ma vie universitaire



KAMILIA





DEDICACES

Je dédie ce modeste travail

A mes chers parents.

A mes frères et sœurs

A toute la famille HAMZAOUI

A mes chers amis : Adel, Kamilia, Madjid, Hossam, Hakim

A ma chère copine Nesrine

A tout la promotion METE sans exception

A tous ceux qui m'ont aidé durant ma vie universitaire



Mohamed



Remerciements

En premier lieu, nous tenons à remercier vivement M. AISSAT M^{ed} Tahar, qui n'a pas épargné aucun effort pour nous aider et pour nous assurer les meilleures conditions de travail, pour ses précieux conseils et gratitude ainsi que sa générosité d'aider, pour la disponibilité qu'il a toujours manifestée à notre égard.

Nos remerciements s'adressent également à monsieur le président du jury et les membres du jury pour l'honneur de juger ce modeste travail .

Merci à toutes les personnes que nous n'avons pas citées et qui ont de près ou de loin participé à la réalisation de ce travail. Merci pour leur sympathie et simplement pour le plaisir que nous avons eu à les côtoyer quotidiennement.

Enfin, une pensée toute particulière à nos familles pour son soutien et l'intérêt que chacun a porté pour nos travail. Merci de votre soutien, vos encouragements et votre présence tout au long de nos cursus. Merci de croire en nous. Trouvez dans ce travail accompli, tout le respect et l'amour que nous vous portons.

Mohamed & Kamilia

LISTE DES ABREVIATIONS

LISTE DES ABREVIATIONS

ADSL : Asymmetric Digital Subscriber Line
APC : Assemblée Populaire Communale
BTPH : Bâtiment Et Travaux Publics et Hydraulique
C° : Degrés Celsius
CMAP : Commission Mondiale des Aires Protégées
C.M.E.D : Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement
C.N.U.E.D : Conférence Des Nations-Unies Sur l'Environnement Et Le Développement
C.W : Chemin De La Wilaya
DA : Dinard Algérienne
DD : Développement Durable
DPSB : Direction Du Programme Et De Suivre Budgétaire
ENET : Etablissement National Des Etudes Touristiques
FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial
GSM: Global System for Mobile Communication
Ha : Hectare
HQE : Haute Qualité Environnementale
IUPN : L'union internationale pour la protection de la nature
Km: Kilomètre
Kms : Kilomètre Par Seconde
L/S : Litre Par Seconde
MAB: Man And Biosphere.
m²: Mètre Carré
m³ : Mètre Cube
OMT : l'Organisation Mondiale du Tourisme
ONAT : Office National Algérien Du Tourisme
ONG : Organisation Non Gouvernement.
ONU : Organisation Des Nations Unies.
PAT : Pôles d'Attractivités Touristiques
PME : Petite Moyen Entreprise
PNG : Parc National de Gouraya
P.N.U.E : Programme des Nations Unies pour l'Environnement
SAT : Une Superficie Agricole Totale
SAU : Superficie Agricole Utile

LISTE DES ABREVIATIONS

SDAT : Schéma Directeur D'aménagement Touristique

SNAT : Schéma National D'aménagement Du Territoire

T/an : Tonne Par Ans

TIES : Société Internationale d'Écotourisme (The International Ecotourism Society)

U.I.C.N : Union Internationale Pour La Conservation De La Nature

UNEP : programme des nations unies pour l'environnement

UNESCO : Organisation Des Nations Unies Pour L'éducation, La Science Et La Culture

WWF: World Wildlife Fund

ZET: Zones D'expansions Touristiques

.

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : la faune et la flore à Bejaïa	70
Tableau n°2 : Estimation de l'emploi dans la wilaya de Bejaia	71
Tableau n° 3 : Situation de secteur de l'industrie au 31/12/2011	73
Tableau n° 4 : les zones industrielles en cours de réalisation	73
Tableau n° 5 : Emplois générés par les entreprises (31/12/2011)	73
Tableau n° 6 : localisation des principales ressources minières de la wilaya de Bejaia	74
Tableau n° 7 : localisation des sources thermales de la wilaya de Bejaia.....	78
Tableau n° 8 : les plages de la wilaya de Bejaia autorisées à la baignade	79
Tableau n° 9 : les plages non autorisées à la baignade	80
Tableau n° 10 : les campings de la wilaya de Bejaia.....	84
Tableau n° 11 : les restaurants classés de la wilaya de Bejaia	84
Tableau n° 12 : arrivée et nuitée dans les hôtels.....	85
Tableau n° 13 : Emplois permanents et saisonnier	87
Tableau n° 14 : Les investissements touristiques	88
Tableau n° 15 : Répartition des populations selon l'âge.....	100
Tableau n° 16 : Répartition des populations selon le lieu de naissance.....	101
Tableau n° 17 : Répartition des populations selon la situation familiale.....	101
Tableau n° 18 : Répartition des populations selon le nombre d'enfants.....	102
Tableau n° 19 : répartition de la population selon le nombre d'enfants scolarisés	103
Tableau n° 20 : Répartition des populations selon le nombre de personne résident sous le même toit.....	103
Tableau n° 21 : Répartition de la population selon le nombre de personnes à charge	104
Tableau n° 22 : Répartition des populations selon le nombre de personne qui travail dans la famille	104
Tableau n° 23 : Répartition de la population selon l'existence de chômeurs dans la famille	104
Tableau n° 24 : Répartition des visiteurs selon l'Age.....	105
Tableau n° 25 : la répartition du la population visiteur selon sexe.....	105
Tableau n° 26 : Répartition des visiteurs selon lieu de résidence	106
Tableau n° 27 : Répartition des visiteurs selon situation familiale	106
Tableau n° 28 : Répartition des visiteurs selon le nombre d'enfants.....	107
Tableau n° 29 : Répartition des visiteurs selon la profession.....	107
Tableau n° 30 : Répartition des visiteurs selon niveau d'instruction	108
Tableau n°31 : Répartition de la population selon leurs professions.....	109
Tableau n°32 : Répartition de la population selon le lieu de travail.....	110
Tableau n°33 : le moyen de déplacement	110
Tableau n°34 : l'activité complémentaire et sa nature.....	110
Tableau n°35 : statut des logements	111
Tableau n°36 : La superficie de logement.....	111
Tableau n°37 : La répartition des habitants riverains selon l'année de construction de leurs maisons.....	112
Tableau n°38 : les commodités : électricité, gaz de ville, eau potable	112

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°39 : Les locaux et le nombre des locaux	112
Tableau n°40 :L'utilité des locaux.....	113
Tableau n°41 : l'année d'installation dans le village.....	113
Tableau n°42 : L'intention de changer le lieu de résidence et son motif.....	113
Tableau n°43 : les résidents possèdent des terres et leurs statuts	114
Tableau n°44 : La superficie globale des terres.....	114
Tableau n°45 : L'intention de vendre les terrains et la raison de les vendre.....	114
Tableau n°46 : l'exercice de l'activité agricole par les habitants et sa nature	115
Tableau n°47 : l'exercice de l'élevage par les résidents et le type d'élevage	115
Tableau n°48 : l'exercice de l'apiculture	116
Tableau n°49 : la présence du singe pose de problème et le genre de problème	116
Tableau n°50 : Que faire les habitants pour faire face.....	116
Tableau n°51 : la pratique de la chasse	117
Tableau n°52 : La pratique de la pêche et sa nature	117
Tableau n°53 : la recherche des plantes médicinales par les habitants par rapport à leurs âges.....	117
Tableau n°54 : utilisation du bois de la forêt et son utilité.....	118
Tableau n°55 : Les balades et les activités sportives	118
Tableau n°56 : les services qui manque dans le village.....	119
Tableau n°57 : Implantation des projets touristiques dans les villages et leurs intérêts	119
Tableau n°59 : la connaissance des sites touristiques par les visiteurs.....	120
Tableau n° 60 : les sites fréquentés.....	120
Tableau n°61 : Jugement de l'état des sites fréquentés par les visiteurs.....	121
Tableau n°62 : Les sites du PNG fréquentés	121
Tableau n°63 : Ce qui attire plus dans ces sites.....	121
Tableau n°64 : les services manquent sur ces sites.....	122
Tableau n°65 : les lieux non fréquenté par les visiteurs	122
Tableau n°66 : Fréquentation des plages par les visiteurs	123
Tableau n° 67 : La préférence d'aller à la plage.....	123
Tableau n° 68 : La connaissance des musées	123
Tableau n° 69 : La fréquentation du lac Mézaia.....	124
Tableau n° 70 : l'état du lac de Mezaia.....	124
Tableaux n° 71 : Les activités sportives et les balades dans la nature.....	125
Tableau n° 72 : La représentation de présence du singe au PNG.....	125
Tableau n°73 : le développement du tourisme aux yeux des habitants et des visiteurs....	126
Tableau n° 74: Le point de vue des habitants et des visiteurs sur le PNG.....	126
Tableau n° 75 : La dégradation de la nature.....	127

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES FIGURES

LISTE DES FIGURES

Figure n°1 : les trois piliers du développement durable.....	9
Figure n° 2 : La rencontre entre écologie scientifique et politique.....	31
Figure n°3 : Croissance des aires protégées, 1872-2003	34
Figure n°4 : Le zonage des réserves de biosphère.....	47
Figure n°5 Les Fonction du Réserves de Biosphère	48
Figure n° 6 : les potentialités touristiques de la wilaya de Bejaia	77
Figure n° 7 : carte de situation du parc national de Gouraya	93
Figure n° 8 : Répartition des populations selon l'âge.....	101
Figure n° 9 : Répartition des populations selon le lieu de naissance.....	101
Figure n° 10: Répartition des populations selon la situation familiale	102
Figure n° 11 : Répartition des populations selon le nombre d'enfants	103
Figure n° 12: Répartition des populations selon le nombre de personne résident sous le même toit.....	104
Figure n° 13 : Répartition des visiteurs selon l'Age.....	105
Figure n° 14 : Répartition des visiteurs selon lieu de résidence.....	106
Figure n° 15: Répartition des visiteurs selon situation familiale.....	106
Figure n° 16: répartition des visiteurs selon nombre d'enfants	107
Figure n° 17: Répartition des visiteurs selon niveau d'instruction.....	108
Figure n° 18: La présentation de la présence du singe au PNG	126

SOMMAIRE

DEDICACES

REMERCIEMENTS

LISTE DES ABREVIATIONS

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES FIGURES

INTRODUCTION GENERALE.....1

**CHAPITRE 1 : DEVELOPPEMENT DURABLE ET
L'ECOTOURISME**

Introduction5

SECTION 01 : LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....5

1.1. Définitions et origine du développement durable5

1.2. Principes et objectifs8

1.3. L'agenda 21 du développement durable10

SECTION 02 : L'ECOTOURISME, CARACTERISTIQUES, PRINCIPES ET
OBJECTIFS..... 11

2.1. Origines et définitions de l'écotourisme11

2.1.1. Genèse de l'écotourisme.....11

2.1.2. Définitions de l'écotourisme12

2.2. Caractéristiques de l'écotourisme.....14

2.3. L'écotourisme ou tourisme durable ?15

2.4. Les principes de l'écotourisme.....15

2.5. Acteurs de l'écotourisme17

2.5.1 Touristes17

2.5.2 Voyageurs18

2.5.3 Population locale (hôtes).....19

2.5.4 Associations, organismes19

2.6. Les objectifs principaux de l'écotourisme20

2.7. Les impacts de l'écotourisme20

2.7.1. Impacts de l'écotourisme sur les écosystèmes.....20

2.7.2. Impacts économiques de l'écotourisme21

2.7.3. Impacts sociaux de l'écotourisme22

SOMMAIRE

2.8. Limites de l'écotourisme.....	23
2.8.1. Durabilité des projets écotouristiques	23
2.8.2. Evolution économique désordonnée	24
2.8.3. Les ententes des acteurs de l'écotourisme.....	24
2.8.4. Développement limité des projets.....	25
2.8.5. Manque de participation des populations locales	25
SECTION 3 : L'ECOTOURISME ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	26
3.1. L'écotourisme et l'approche environnementale du développement durable	26
3.2. L'écotourisme et l'approche économique libérale du développement durable	26
3.3. L'écotourisme et l'approche humaniste du développement durable	27
Conclusion.....	27

CHAPITRE 2 : LES AIRES PROTEGES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT

Introduction	29
1. Ecologie et biodiversité.....	29
1.1. Ecologie	29
1.2. La biodiversité l'émergence d'un concept.....	29
1.3. Pourquoi se préoccuper de la biodiversité	30
1.4. Les préoccupations environnementales au cœur de l'actualité	31
2. Historique des aires protégées	32
2.1. Aire protégée une notion de base	34
3. Classement des aires protégées.....	35
3.1. Les Catégories de l'UICN.....	35
3.1.1. Catégorie IA : réserve naturelle intégrale.....	35
3.1.2. Catégorie IB : Zone de nature sauvage	36
3.1.3. Catégorie II : Parc national	36
3.1.4. Catégorie III : Monument naturel / élément naturel marquant	37
3.1.5. Catégorie IV : Aire gérée pour l'habitat et les espèces.....	38
3.1.6. Catégorie V : Paysage terrestre ou marin protégé.....	38
3.1.7. Catégorie VI : Aire protégée de ressources naturelles gérées	39
3.2. Les critères de classement.....	40
3.3. Objectif de la gestion des aires protégées	40
3.4. Superficie des aires protégées	41
3.5. Responsabilité de la gestion	41

SOMMAIRE

3.6. Les populations autochtones et les aires protégées	42
3.7. Valeurs des aires protégées	43
3.8. L'évaluation de l'efficacité des aires protégées.....	43
3.9. Problématiques de gestion des aires protégées	44
3.10. Les aires protégées et les perspectives d'un développement durable.....	44
4. La réserve de biosphère et critères de sa désignation	45
4.1. Le zonage d'une réserve de la biosphère	46
4.1.1. Une ou plusieurs aires centrales.....	46
4.1.2. Une ou plusieurs zones tampons	46
4.1.3. L'aire de transition.....	47
4.2. Une réserve de la Biosphère.....	47
4.3. Les Réserves de la biosphère dans le cadre du développement durable.....	48
5. Les problèmes environnement actuels	49
Conclusion.....	50

CHAPITRE 3 : LE TOURISME EN ALGERIE, EVOLUTION ET ETAT DES LIEUX

Introduction	51
1.L'évolution du tourisme en Algérie :.....	51
2. Le potentiel touristique en Algérie:	55
2.1. Le potentiel naturel :	55
2.1.1. Le littoral algérien:	55
2.1.2. Les hauts plateaux :	56
2.1.3. Les zones sahariennes :	56
2.1.4. Les stations thermales	57
2.1.5. Les parcs nationaux.....	57
2.2. LE PATRIMOINE CULTUREL, HISTORIQUE & RELIGIEU:.....	58
3. Les infrastructures de base:	59
3.1. Le transport	59
3.1.1. Le réseau routier:	59
3.1.2. Le réseau ferroviaire:.....	59
3.1.3. Le réseau aérien:	59
3.1.4. Le réseau maritime:.....	60
3.2. Télécommunications:.....	60
3.3. Energie:	60

SOMMAIRE

4. Les différentes stratégies adoptées par l'Algérie :.....	60
5. la politique actuelle du développement du tourisme :.....	63
5.1. Les cinq objectifs du SDAT 2025	63
5.1.1. Faire du tourisme l'un des moteurs de la croissance économique :.....	63
5.1.2. Impulser par un effet d'entraînement, les autres secteurs économiques	63
5.1.3. Combiner la promotion du tourisme et l'environnement	64
5.1.4. Promouvoir le patrimoine historique et culturel	64
5.1.5. Améliorer durablement l'image de l'Algérie	64
5.2. Le SDAT, instrument de gouvernance du secteur touristique	65
Conclusion.....	66

CHAPITRE 4 : L'ACTIVITE TOURISTIQUE DANS LA WILAYA DE BEJAIA

Introduction :	69
SECTION 1 : DESCRIPTION GENERALE DE LA REGION DE BEJAIA	69
1.1. Délimitation géographique du territoire de la wilaya	69
1.2. Le relief	70
1.3. La faune et la flore.....	70
4. Hydraulique	71
SECTION 2 : POPULATION ET ACTIVITE ECONOMIQUES.....	71
2.1. La population.....	71
2.2. L'agriculture.....	72
2.3. Le secteur industriel.....	72
2.4. La pêche	74
2.5. Transports, postes et télécommunications	75
SECTION 3 : LES POTENTIALITES NATURELLES EST CULTURELLES DU TOURISME DE LA WILAYA DE BEJAIA.....	76
3.1. Le tourisme.....	76
3.2. Les potentialités naturelles.....	77
3.3. Les potentialités culturelles et historiques	80
3.3.1. Le parc national de Gouraya (PNG).....	80
3.3.2. Fort Gouraya	81
3.3.3. Le pic des Singes.....	81
3.3.4. Cap Carbon	81
3.3.5. L'anse des Aiguades.....	81

SOMMAIRE

3.3.6. L'île des Pisans	81
3.3.7. Sidi Touati	82
3.3.8. Bab-el Bahr (Porte sarasines)	82
3.3.9. La Kasbah	82
3.3.10. Fort Moussa :	82
3.3.11. Porte des Etendards	82
3.3.12. Le cippe romain	82
SECTION 4 : LE TOURISME ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE	83
4.1. L'offre touristique.....	83
4.1.1. Hébergement	83
4.1.1.1. Les hôtels	83
4.1.1.2. Les villages de vacance.....	83
4.1.2. La restauration	84
4.1.3. Les agence de voyages	85
4.2. La demande touristique dans la wilaya de Bejaia	85
4.2.1. La fréquentation dans les hôtels.....	85
4.3. Le poids économique du tourisme dans la wilaya de Bejaia	86
4.3.1. L'impact sur l'emploi	86
4.3.2. L'investissement touristique	87
Conclusion.....	89

CHAPITRE 5 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Introduction	91
SECTION 1 : DESCRIPTION DU PARC NATIONAL DE GOURAYA (PNG)	91
1.1. Localisation	91
1.2. Statut actuel, superficie, limites du site et voies d'accès	91
1.2.1. Statut actuel et superficie.....	91
1.2.2. Description des limites du parc:.....	92
1.2.3. Situation Administrative:.....	93
1.2.4. Voies d'accès	93
1.3. La biodiversité du Parc	94
1.4. Les objectifs du parc	95
1.5. Les sites historiques.....	95
1.6. Les sites naturels.....	95
1.7. Les infrastructures d'accueil	95

SOMMAIRE

SECTION 02 : METHODOLOGIE D'ENQUETE.....	96
2.1. Objectif de l'enquête de terrain	96
2.2. Technique de l'enquête	97
2.3. Echantillonnage	99
2.4. Le déroulement de l'enquête	99
SECTION 03 : LES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ENQUETEE.....	100
3.1. Caractéristique de l'échantillon étudié	100
3.1.1. La population locale (résidents riverain)	100
3.1.1.1. La taille de la famille :	102
3.1.2. Identification et caractéristique des visiteurs.....	105
Conclusion.....	108

CHAPITRE 6 : LES ATTENTES DES RIVERAINS ET DES VISITEURS DU PNG

Introduction	109
SECTION 1 : LES HABITANTS RIVERAINS DU PNG.....	109
1.1. La situation économique des habitants riverains.....	109
1.2. Attitudes et comportements à l'égard de la nature	115
1.3. Attentes et représentations de l'activité touristique	119
SECTION 2 : LES VISITEURS DU PNG	120
2.1. Les sites touristiques de Bejaia et les facteurs d'attraction et d'impulsion	120
2.2. Les attentes des visiteurs	122
2.3. Représentations et activités des visiteurs concernant la nature.....	125
SECTION 3 : OPINIONS GENERALES.....	126
3.2. Raisons de la dégradation de la nature.....	127
3.3. Les propositions des enquêtés pour arrêter la dégradation de la nature	127
3.4. Les habitants du village et leurs contributions à la préservation de la nature.....	128
Conclusion générale	130

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

INTRODUCTION GENERALE

Le tourisme est au premier rang des industries en expansion rapide. De nombreux auteurs considèrent le tourisme comme une solution au développement économique des pays pauvres, et a très souvent été considéré comme la solution à tous les problèmes sociaux, économiques et environnementaux, aussi bien pour les entrepreneurs de cette industrie que pour les communautés d'accueil.

Cependant, malgré l'incessant discours élogieux sur le tourisme, les acteurs internationaux reconnaissent tout de même que :

« Le tourisme a des conséquences sociales, économiques et environnementales importantes et complexes, qui peuvent présenter à la fois des avantages et des coûts pour l'environnement et les communautés locales »

En effet, le tourisme constitue une source de perturbation croissante des écosystèmes fragiles. Ses impacts sociaux, économiques et environnementaux sont considérables et complexes, surtout parce que le tourisme se concentre sur des sites naturels et culturels vulnérables.

Ainsi, ces sites se fragilisent d'année en année par un tourisme de masse favorisant la surconsommation des ressources naturelles, et par le développement d'infrastructures touristiques répondant à une demande toujours grandissante. De plus, il se peut que les gains à court terme provenant du tourisme prennent le pas sur les considérations environnementales à long terme, notamment en ce qui concerne la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique. Cet aspect est particulièrement important dans les régions sous-développées, là où le tourisme est en constante augmentation et où la biodiversité est la plus grande. Paradoxalement, les écosystèmes et les ressources biologiques naturelles qui peuvent être menacées par le développement du tourisme, fournissent les biens et services mêmes qui sont à l'origine de cette industrie.

Il apparaît donc primordial de faire la part des choses et de distinguer entre les différentes formes de tourisme. Le choix de telle ou telle forme dépend des considérations environnementales et des écosystèmes, c'est-à-dire la capacité du support naturel à perdurer avec l'activité humaine, et aussi des considérations sociales, c'est-à-dire la prédisposition de la population locale à recevoir et à accueillir les touristes.

Mais en règle générale, on ne peut concevoir le développement du tourisme à l'intérieur et à proximité d'une aire protégée sans se conformer aux normes écologiques de préservation des sites naturels et monuments historiques de cette aire classée. Autrement dit la présence d'une aire naturelle reconnue comme une aire protégée impose de manière

INTRODUCTION GENERALE

évidente une stratégie de développement du tourisme de type écotouristique.

Par conséquent l'écotourisme constitue une voie de conciliation entre l'économique, l'écologique et le social, qui nécessite un travail de construction et de mobilisation à long terme pour assurer une pleine adhésion des populations locales et des touristes aux objectifs de conservation et de pérennisation des sites naturels et historiques qui deviennent des richesses, source de richesse et de bien-être.

C'est aussi, qu'on s'interroge sur le niveau d'adhésion des acteurs du tourisme (population locale et touristes) aux objectifs éco touristiques dans une aire protégée ? Ce qui conduit nécessairement à étudier les attentes et les besoins d'une population résidant à proximité d'une aire protégée et de ses touristes.

La réponse à cette question exige une enquête quantitative par le moyen d'un questionnaire adapté à la population riveraine du parc national de Gouraya d'une part et aux touristes visitant les sites de cette aire protégée d'autre part. Les hypothèses découlant de cette question problématique tiennent compte de ces deux types de population aux motivations et aux attentes différentes : Une population fixe, permanente et une population variable et changeante :

- Les riverains ont un rapport d'utilité (économique) à l'égard du PNG.
- Les visiteurs entretiennent un rapport de plaisir avec les sites du PNG.

Le choix de la commune de Bejaia comme terrain d'enquête, est dicté par plusieurs paramètres :

- Présence d'une aire protégée (le parc national de Gouraya) créée par décret n° **84.327 du 03 Novembre 1984** et régit par un statut défini par le décret n° **83-458 du 23 Juillet 1983** fixant le statut type des parcs nationaux modifié et complété par le décret exécutif n°**98.216 du 24 juin 1998** et le **décret exécutif n°13-374 du 09 novembre 2013**.
- La ville de Bejaia connue pour être l'une des premières destinations pour le tourisme algérien intérieur.
- Création d'une zone d'expansion touristique à l'intérieur même du PNG.
- Sur la ligne de développement d'un tourisme de masse, qui risque d'être destructeur pour les richesses faunistique, floristique et historiques du PNG.

Notre étude est structurée en cinq chapitres :

INTRODUCTION GENERALE

Le premier chapitre met en évidence le cadre conceptuel de notre étude, il consiste à définir les concepts clés du développement durable et de l'écotourisme, en illustrant les relations entre ces concepts. Le deuxième chapitre qui porte sur l'évolution et l'état des lieux du tourisme en Algérie. Le troisième chapitre, nous allons procéder à une description générale de Bejaia, pour s'approfondir ensuite dans les différentes potentialités touristiques de la wilaya de Bejaia. Ensuite le quatrième chapitre consiste à étudier la méthodologie de la recherche, le premier point est consacré à la présentation de notre champs d'étude le parc national de Gouraya, puis une présentation de la méthodologie de l'enquête et en troisième point la présentation et caractéristique de l'échantillon d'étude. Enfin le cinquième chapitre qui porte sur des attentes des habitants riverains et des touristes des sites

du

PNG

INTRODUCTION GENERALE

Introduction

La mondialisation, par le développement des transports et l'abolition des distances entre les pays, a favorisé une croissance spectaculaire du tourisme depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Dans ce contexte, l'industrie touristique est devenue un important outil de développement économique régional.

Cependant, le tourisme peut aggraver certains problèmes environnementaux et accentuer la dégradation de l'environnement. Le tourisme durable, qui applique les principes du développement durable, peut au contraire participer à la conservation des écosystèmes et de la biodiversité. À cet égard, l'écotourisme, est une forme de tourisme durable basé sur la conservation des espaces naturels, et la valorisation du patrimoine culturel local.

Ce premier chapitre est consacré à la construction du cadre théorique de la recherche à travers lequel est délimitée l'approche théorique du sujet et définis les concepts clés de la problématique, particulièrement le développement durable et l'écotourisme qui sont essentiels dans l'appréhension du rapport d'interaction entre la population locale, l'activité touristique et les aires protégées.

SECTION 01 : LE DEVELOPPEMENT DURABLE

1.1. Définitions et origine du développement durable

La prise de conscience des effets de la pollution auxquels donne lieu la croissance économique ne date pas d'aujourd'hui. Les problèmes de la population ont déjà fait l'objet d'une première vague de réflexions dès la fin des années 1960, début des années 1970.

Le rapport Meadowssur les limites de la croissance de 1972 soulignait déjà les dangers que représente le maintien du rythme de la croissance économique et de la population de l'après-guerre sur les ressources naturelles (prévoyant un épuisement rapide de ressources). Mais quelle que soit la nature des critiques, ce rapport avait pour mérite d'alerter l'opinion publique sur la nécessité d'intégrer l'aspect environnemental dans le processus de la croissance économique.

De son côté, la Conférence des Nations-Unies pour l'environnement, réunie à Stockholm la même année, proclame que le bien-être des populations et l'essor du développement économique dans le monde entier, dépend de la protection et de l'amélioration de l'environnement. Cette prise de conscience a donné lieu au concept d'écodéveloppement qui se veut comme une stratégie de développement fondée sur la

satisfaction des besoins endogènes avec respect de l'environnement¹.

Mais, cette conception subit un ébranlement lorsque l'on observe que « l'autre développement » ne se fait pas et que les pays en développement adoptent les mêmes modes de consommation que les pays occidentaux. L'importance de la conférence de Stockholm réside plutôt dans le fait qu'elle a su cristalliser les enjeux sous-jacents de la politique environnementale mondiale appliquée jusqu'en 1972. Elle s'est imposée en tant que forum permettant de formuler les différents programmes d'action du Nord industrialisé et des pays en développement et, d'autre part, en facilitant l'élaboration d'un compromis, fragile mais réel, qui allait servir de base aux futurs accords et actions internationales en matière de protection de l'environnement.

Au cours des deux décennies suivantes, les mêmes forces politiques qui avaient présidé au déroulement de la conférence de Stockholm ont continué à déterminer l'évolution des bases conceptuelles du développement durable à savoir les pressions exercées d'une part un mouvement de défense de l'environnement hétérogène mais de plus en plus largement représenté, et d'autre part par les tensions entre le Nord et le Sud. Ces deux sources de pression internationale ont trouvé leur expression dans une mesure inégale, il est vrai dans deux documents qui, dans les années 1980, ont formulés pour la première fois les principes de base de développement durable.

La première déclaration intitulée Stratégie Mondiale pour la conservation, a été publiée conjointement par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (U.I.C.N), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (P.N.U.E) et WWF-International en 1980².

Elle a renforcé les bases conceptuelles comme le rapport de Founex quelques années plus tôt sur lesquelles le développement durable devait s'articuler par la suite dans le rapport de la commission Brundtland, intitulé « Our common future » présenté en 1987 par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (C.M.E.D) ou commission Brundtland.

Pour la première fois, dans un document officiel, le terme de développement durable est affiché. Après avoir identifié, face à la croissance démographique, les problèmes environnementaux qui menacent le développement des pays du Sud (déforestation, prélèvements excessifs sur les espaces cultivables, disparition des espaces, modifications climatiques), le rapport présente la protection de l'environnement comme une priorité

¹ SACHS I., Stratégies de l'écodéveloppement, Paris, Economie et Humanisme, Ouvrières, 1980, p 37.

² REED D., Ajustement structurel, environnement et développement durable, Paris, l'Harmattan, 1999, pp. 25-32.

internationale, qui implique elle-même à l'échelle planétaire une redistribution des ressources financier et révision en profondeur des démarches scientifiques et techniques, ainsi qu'une réduction des inégalités économiques à l'échelle planétaire.

En effet, le rapport Brundtland a consolidé les bases conceptuelles et politiques sur lesquelles devait reposer la future Conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement³ (C.N.U.E.D), qui s'est tenue à Rio en 1992. Mais avant, en 1991, la déclaration de Toronto sur les villes mondiales et leur environnement, dans laquelle 130 villes⁴ se sont engagées à mettre au point des plans d'écodéveloppement.

Revenant à la C.N.U.E.D, également appelée le « Sommet de la Terre» à Rio de Janeiro, a engendré en 1992 la signature des conventions internationales sur le changement climatique et la diversité biologique ont été signées. La charte de la Terre, une liste de principes devant être respectés par les gouvernements et par les populations a été signée par 178⁵ représentants de gouvernements, un programme d'action en faveur du développement appelé l'Agenda 21, a été adopté et un mécanisme institutionnel a été créé au sein des Nations-Unies, comprenant notamment la commission sur le développement durable qui propose un cadre d'action et des recommandations aux gouvernements, aux collectivités locales, aux industriels, à la société civile..., qui décline les problèmes qui se posent pour l'environnement et le développement, fixe les objectifs à atteindre pour faire de l'écodéveloppement une réalité pour le XXIe siècle, et en précise quelques règles et orientations.

Dans le cadre conceptuel du développement durable qui s'est dessiné lors de la conférence de Rio visait de manière plus précise la nécessité de faire évoluer les relations économiques Nord-Sud, il n'a pas réellement modifié la recommandation fondamentale formulée quelques années plus tôt par la commission Brundtland à l'égard de la croissance selon le schéma habituel.

A l'instar de la Conférence de Stockholm, le Sommet de la Terre n'a pas fondamentalement modifié les approches adoptées vis-à-vis du développement, ni amélioré de façon significative les politiques qui pouvaient mettre la planète sur la voie du

³ La CNUED, réunie à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992, réaffirmant la déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement adoptée à Stockholm le 16 juin 1972,

⁴ ROUXEL F., RIST D., Le développement durable : approche méthodologique dans les diagnostics territoriaux, CERTU, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, 2000, p. 16.

⁵ CNUED, Action 21 : « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement déclaration de principes relatifs aux forêts » conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), 1993.

développement durable. La conférence de Rio n'a pas tenu ses promesses⁶.

En un mot, elle a débouché sur une profusion d'accords verbaux tout en respectant à une date ultérieure non spécifiée la prise d'engagements concrets et la mise en œuvre de réformes structurelles propres à favoriser le développement durable. Une autre carence importante de la conférence de Rio a influencé par la suite la réflexion internationale en matière de développement.

Si la CNUED prétendait avoir forgé un lien essentiel entre les dimensions économiques et environnementales du développement durable, elle a minimisé l'importance pourtant vitale de son troisième pilier, à savoir la dimension sociale : cette omission a été à l'origine d'une série des Sommets internationaux convoqués sous la houlette des Nations-Unies pour réaffirmer la priorité qui devait être accordée de droit à ces questions par les décideurs.

Ces réunions ont été lancées en 1994 lors du Sommet de Vienne sur les droits de l'Homme, rapidement suivi par le Sommet de Caire sur la population en 1994, le Sommet social de Copenhague et le Sommet de la femme de Beijing en 1995, et le Sommet Mondial des villes d'Istanbul en 1996.

Compte tenu du peu d'attention accordée par la CNUED aux questions sociales, il n'est pas surprenant que les déclarations officielles négociées au cours des Sommets successifs sur celles-ci passent pratiquement sous silence les fonctions vitales de l'environnement qui sont indispensables à toute activité humaine. En fin, en 1997, la conférence de New York (Earth Summit Review) ayant pour objet de faire le point, cinq ans après, sur l'application de l'Agenda 21 aux niveaux mondial, national et local.

1.2. Principes et objectifs

Le développement durable a pour vocation de réconcilier l'homme (la société), la nature (l'écologie) et l'économie (Schéma n°1), à long terme et à une échelle mondiale. La finalité du développement durable est d'assurer le bien-être de tous êtres humains qui vivent aujourd'hui et vivront demain sur la Terre, en harmonie avec l'environnement dans lequel ils évoluent.

⁶ TUBIANA L., « Environnement et développement, l'enjeu pour la France », Rapport au premier ministre, Paris, La documentation française, 2000, p.7.



Figure n°1 : les trois piliers du développement durable

La croissance économique telle qu'elle s'exerce aujourd'hui n'est pas soutenable: elle détruit la biodiversité et creuse les inégalités de niveau de vie entre les hommes. L'économie doit être guidée par une éthique, par l'objectif de bien-être et de pérennité de l'homme et de son environnement.

Pour envisager un développement durable, il s'agit de trouver un équilibre viable, vivable et durable entre l'efficacité économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement, en y appliquant un principe de gouvernance.

Le développement durable s'appuie sur des principes fondamentaux:

- **solidarité** locale, nationale, internationale, et avec les générations futures
- **responsabilité**, de cohérence des comportements
- **diversité culturelle**
- **participation** active de chacun à l'engagement citoyen de tous
- d'application du **principe de précaution**

Le développement durable n'est pas un concept théorique et humaniste; il est applicable très concrètement par chaque citoyen dans la vie de tous les jours, mais aussi à l'échelle d'une entreprise, d'une collectivité territoriale ou encore d'un établissement scolaire, par le biais de plans d'actions appelés Agenda21.

Intégrer les enjeux du développement durable dans toutes les activités et rechercher un mode d'exploitation des ressources, de production, de consommation beaucoup plus responsable apparaît aujourd'hui indispensable pour assurer la pérennité de l'espèce humaine et de son environnement.

Les enjeux du développement durable englobent de nombreuses thématiques: le réchauffement climatique, le travail des personnes handicapées, la consommation des ménages, la survie des espèces ou encore le traitement des déchets.

1.3. L'agenda 21 du développement durable

L'agenda 21 est un programme d'actions mettant en œuvre une politique de développement durable. L'agenda 21 (21 pour XXI^{ème} siècle) est un guide de mise en œuvre du développement durable à l'échelle d'un pays, d'un ou de plusieurs territoires, ou d'une organisation.

Le principe de l'agenda 21 a été lancé lors du Sommet de Rio, organisé par les Nations Unies en 1992⁷. Il comprend alors 40 chapitres et plus de 2500 recommandations. Les sujets traités par ce plan d'action sont nombreux. Ils concernent entre autres :

A. La coopération internationale, afin d'accélérer les politiques de développement durable des pays en développement

B. La lutte contre la pauvreté

C. La protection de la biodiversité

D. La dynamique démographique

E. La promotion de l'éducation et de la formation du public au développement durable etc.

F. **L'agenda 21 de Rio** s'est avéré difficile à mettre en œuvre à un niveau international et national, par la complexité des enjeux et la lourdeur de ses 2500 chapitres. Il peut en revanche être beaucoup plus facilement applicable à un niveau local. Il se décline au niveau d'un territoire en agenda 21 local.

G. Dans le chapitre 28 de la déclaration de Rio, les collectivités territoriales sont incitées à élaborer des **agendas 21 locaux**. Les habitants et l'ensemble des acteurs locaux sont invités à y participer, car il doit être défini et appliqué en concertation avec tous :

Associations, entreprises, citoyens, administrations... Un diagnostic du territoire concerté permettra de définir le projet et de le traduire en plans d'actions qui sera périodiquement évalué et renforcé.

H. L'agenda 21 peut également être mis en œuvre à l'échelle d'un établissement scolaire: c'est l'agenda 21 scolaire.

C'est dans cette optique que la troisième partie va tenter de mettre en évidence le bien-fondé de la mise en place de projets éco touristiques dans une approche de développement durable.

⁷ CNUED, Action 21 : « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement déclaration de principes relatifs aux forêts », Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), 1993.

SECTION 02 : L'ECOTOURISME, CARACTERISTIQUES, PRINCIPES ET OBJECTIFS

2.1. Origines et définitions de l'écotourisme

2.1.1. Genèse de l'écotourisme

L'écotourisme s'est développé dans la foulée du mouvement environnemental qui est apparu au début des années 1970. L'intérêt croissant du public pour l'environnement et les voyages orientés vers le plein air, couplé avec la croissante insatisfaction envers le tourisme de masse, a montré à l'industrie du tourisme qu'il y avait une place pour l'écotourisme. De même, la compréhension et l'acceptation des principes de conservation de la nature et de durabilité par une portion grandissante de la population ont également participé à l'évolution du terme « écotourisme ».

Il n'y a pas de consensus sur l'origine du terme écotourisme. Selon certains auteurs, il serait apparu pour la première fois en langue anglaise dans un article de ROMERIL (1985)⁸.

Cependant, l'écologiste mexicain CEBALLOS-LASCURAIN a utilisé le mot espagnol ecoturismo encore plus tôt, alors que le Service National des Forêts du Canada faisait, dès 1973, la promotion d'écotours le long de la Transcanadienne⁹. Récemment, ce terme est utilisé dans un article de HERTZER (1965)¹⁰ pour expliquer la relation complexe entre les touristes et l'environnement et les cultures avec lesquelles ils interagissent.

C'est BUDOWSKI (1976)¹¹ qui est généralement cité comme le pionnier concernant le concept même d'écotourisme. Dans son article *Tourism and Environmental Conservation : Conflict, Coexistence or Symbiosis ?* BUDOWSKI reconnaît que la relation entre le tourisme et l'environnement naturel¹² tend à être conflictuelle, mais que le potentiel existe pour une relation basée sur les bénéfices mutuels. Sa description de la relation

⁸ ROMERIL M., «Tourism and the Environment, Towards a Symbiotic Relationship», *International Journal of Environmental Studies*, vol. 25, pp. 215-218; cité dans BLAMEY R.K., *Principals of Ecotourism*, The Encyclopedia of Ecotourism, Oxon, UK, New York, CABI Pub, 2001, pp. 5-22.

⁹ CEBALLOS-LASCURAIN H., *Estudio de Perfectabilidad Socio economica del Turismo Ecologico y Anteproyecto Arquitectonico y Urbanistico del Centro del Turismo Ecologico de Sian Ka'an*, Quintana Roo, Etude réalisé pour SEDUE, Mexico, 1987.

¹⁰ HERTZER N.D., « Environment, Tourism, Culture », *LINKS*, 07-1965, reparu dans *Ecosphere*, 1970, vol. 1, n°2, pp. 1-3.

¹¹ BUDOWSKI G., « Tourism and Environmental Conservation : Conflict, Coexistence or Symbiosis ? », *Environmental Conservation*, vol.31, n°1, 1976, pp. 27-31.

¹² LEENHARDT-SALVAN M. (dir.), *Tourisme et environnement (gérer pour mieux protéger)*, Paris, Cahiers Espaces, n°62, 10-1999 ; voir les analyses également pertinentes de ESCOURROU P., *Tourisme et environnement*, Paris, SEDES, 1993.

symbiotique qui pourrait s'en suivre ressemble à l'idée contemporaine qu'on se fait de l'écotourisme, sans toutefois utiliser le terme. La dissémination du terme et du concept est souvent associée à BOO¹³.

Alors que cette association tourisme - environnement naturel n'est pas sans poser de problèmes. De nombreuses études ont montré que le développement du tourisme peut apporter des nuisances, être source de destructions, dégrader les écosystèmes. Pourtant, on sait moins qu'il peut être également un moyen d'entretenir des espaces naturels et de sauvegarder des espèces animales et végétales en voie de disparition.

Il peut y avoir, en effet, une «conscientisation des populations locales pour mieux gérer leur patrimoine environnemental, dans la mesure où celui-ci peut devenir source de profits. C'est ainsi que dans les Alpes du sud¹⁴, dans le cadre du tourisme vert, se met en place le sylvotourisme¹⁵. Ce dernier illustre une nouvelle manière de considérer le tourisme, en ayant pris conscience des effets « positifs » et « négatifs » qu'il peut générer pour les sites naturels et les populations concernées.

Complémentairement aux initiatives publiques (création de parcs naturels régionaux et nationaux), des initiatives privées se multiplient afin de promouvoir cette forme de tourisme qui s'inscrit nécessairement dans le cadre plus vaste du développement d'un tourisme rural « soutenable ».

Par ailleurs, il apparaît que cette prise de conscience des populations locales est liée à une conscientisation plus générale centrée sur la relation homme - nature, qui n'est pas le seul fait des populations occidentales, mais aussi des populations du « tiers monde ». Elle peut s'exprimer soit par l'acceptation, soit par le rejet du développement de l'écotourisme selon les types d'acteurs et leur implication dans la relation tripartite : tourisme, environnement, développement.

2.1.2. Définitions de l'écotourisme

L'écotourisme est souvent décrit comme une forme de tourisme « à forte motivation ». Il n'y a pas de définition universelle de l'écotourisme, généralement considéré comme un « tourisme favorable à l'environnement » ce qui, sur un plan pratique, est diversement interprété selon le pays.

¹³ BOO E., *Ecotourism: the Potentials and Pitfalls*, Washington, D.C: World Wildlife Fund, 1990.

¹⁴ JARDEL J.-P., « Ecotourisme et environnement : vers un tourisme soutenable le cas du sylvotourisme dans la région Alpes-Provence-côte d'Azur », dans WALKOWITSH M., *Tourisme et milieux*, CTHS, 1997, pp. 85-98.

¹⁵ Le sylvotourisme, c'est-à-dire les randonnées dans la montagne et la forêt tropicale humide.

L'écotourisme peut prendre des significations différentes selon la conception qu'un individu a de sa relation avec la nature et cette conception relève de la culture sociale de l'individu, elle-même étant partie de l'épistème de sa société et de son temps.

Dans cette perspective disciplinaire, ce qui caractérise l'écotourisme en général est une gouvernance intégrée des ressources naturelles et humaines qui tient compte des intérêts particuliers des différents acteurs, incluant l'expérience recherchée par les visiteurs. Il englobe les grands paramètres qui définissent ce nouveau type de tourisme, notamment les dimensions de développement durable, développement régional et démocratie participative¹⁶.

selon CEBALLOS-LASCURAIN¹⁷, l'écotourisme est : [...] *Une forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées, dans le but précis d'étudier et d'admirer le paysage, et les plantes et animaux sauvages qu'il abrite, de même que toute manifestation culturelle (passée et présente) observable dans ces zones. Dans cette perspective, le tourisme axé sur la nature signifie une méthode d'approche scientifique, esthétique ou philosophe du voyage, quoiqu'il ne soit pas nécessaire que l'écotouriste soit un scientifique, un artiste ou un philosophe de profession. Ce qui compte par-dessus tout, c'est que la personne qui s'adonne à l'écotourisme ait l'occasion de se tremper dans un environnement naturel auquel elle n'a généralement pas accès en milieu urbain*¹⁸.

L'énoncé de la California Législature soutient que l'écotourisme, tout en n'ayant qu'un faible impact sur l'environnement, peut constituer une force dynamique de préservation de la ressource : « *l'écotourisme est une forme de voyage dont l'objectif principal consiste, pour les voyageurs, à admirer les paysages naturels et les manifestations culturelles d'une région spécifique, tout en minimisant les impacts négatifs que pourrait occasionner une telle visite. Dans son sens le plus large, l'écotourisme constitue une approche selon laquelle les touristes peuvent idéalement concourir à la préservation de la nature*¹⁹. »

Une autre définition, celle de K. KREHER du German National Tourist Office, est également axée sur la ressource. Le principal intérêt de cette est qu'elle établit une

¹⁶ LEQUIN M., Ecotourisme et gouvernance participative, Canada, PUQ, 2001.

¹⁷ CEBALLOS-LASCURAIN H., Estudio de Perfectabilidad Socioeconomica del Turismo Ecologico y Anteproyecto Arquitectonico y Urbanistico del Centro del Turismo Ecologico de Sian Ka'an, Quintana Roo, Etude réalisé pour SEDUE, Mexico, 1987.

¹⁸ Cité dans SCANE RC., GREFONE E. et USHER R., Ecotourism in Canada, Canadian Environmental Advisory Council, Minister of Supply and Services Canada, 1992, p.13.

¹⁹ JENNER P et SMITH C., the Tourism Industry and the Environment, London (United Kingdom): The Economist Unit, Special Report n°2453, 1992, p. 3. (Traduction).

distinction, voire une opposition, entre écotourisme et tourisme de masse : « [...] *Toute forme de tourisme qui réduit au minimum le stress sur l'environnement et minimise la consommation des ressources naturelles [...] Le tourisme de et la concentration saisonnière sont des éléments incompatibles avec ces principes.* »²⁰

Dans cette même perspective, pour la Société Internationale de l'Ecotourisme²¹, l'écotourisme c'est : « *une forme de tourisme responsable qui contribue à la conservation d'un environnement naturel ainsi qu'au bien-être des communautés locales* »²².

On trouve la définition de BUTLER²³ qui s'inscrit dans une logique de développement durable et de développement régional. Il considère : « *l'écotourisme comme une forme de tourisme viable à long terme, à la condition qu'elle ne dégrade pas l'environnement physique et humain dans lequel elle prend place, et qui peut contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales ainsi qu'à la diversification de leurs activités économiques* ».

En somme, l'écotourisme est un concept ambigu qui, selon le point de vue adopté, se définit comme une activité, une philosophie ou une stratégie de développement.

2.2. Caractéristiques de l'écotourisme

Bien qu'il soit difficile de définir l'écotourisme, celui-ci présente certains éléments communs :

- La destination est généralement un milieu naturel non-pollué
- Ses attraits sont sa flore et sa faune et plus généralement sa biodiversité
- L'écotourisme se doit de soutenir l'économie locale et la spécificité du lieu
- Il doit contribuer à la conservation de l'environnement et, plus généralement, promouvoir la conservation de la nature
- Les séjours écotouristiques comportent souvent un élément pédagogique.

Concrètement, les voyageurs pratiquant l'écotourisme partent à la découverte d'espaces naturels. Observation de la faune, contemplation des paysages, étude de la flore, pratique de la randonnée... sont les éléments essentiels d'un voyage écotouristique. Mais toutes ces activités doivent se dérouler dans un esprit de préservation de l'environnement et de respect des populations locales. L'écotourisme c'est donc aussi un tourisme

²⁰ Cité par JENNER P. et SMITH C., *ibid.*

²¹ The International Ecotourism Society la référence Internet en écotourisme Cet organisme a par ailleurs publié de nombreux livres sur le sujet.

²² International Resources Group, 1992, p. 5, cité par LEQUIN M., *op. cit.*

²³ BUTLER R.W., « Tourism An Evolutionary Perspective », dans NELSON et al. *Tourism and Sustainable Development: Monitoring, Planning, Managing*, University of Waterloo, Department of Geography Publication, 1993, Series Number 37, pp. 27-45. (traduction)

responsable qui prend en compte les principes du développement durable. Il est une source d'emplois et de revenus pour les communautés d'accueil. Par ailleurs, en valorisant les espaces naturels, il contribue à leur conservation.

L'écotourisme joue un rôle de sensibilisation aussi bien auprès des visiteurs que des populations locales.

2.3. L'écotourisme ou tourisme durable ?

L'écotourisme doit être un tourisme durable, mais, il ne faut pas confondre écotourisme et tourisme durable. Le premier est une forme de tourisme (tout comme le tourisme sportif, culturel, de loisir ou d'aventure) alors que le concept de développement durable doit s'appliquer à toutes ces formes de tourisme. Si l'on applique les principes de tourisme durable, toutes ces formes de tourisme peuvent se dire "durables".

Alors que les premières définitions de l'écotourisme mettaient l'accent sur une proximité recherchée avec la nature par les touristes, les définitions plus récentes ont plutôt cherché à mettre en lumière une variété de principes associés au concept de développement durable. On admet actuellement que l'écotourisme englobe les principes du tourisme durable en ce qui concerne les impacts de cette activité sur l'économie, la société et l'environnement et qu'en outre, il comprend les principes particuliers suivants qui le distinguent de la notion plus large de tourisme durable :

- **l'écotourisme** contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel;
- **l'écotourisme** inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être;
- **l'écotourisme** propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel;
- **l'écotourisme** se prête mieux à la pratique du voyage individuel ainsi qu'aux voyages organisés pour de petits groupes.

2.4. Les principes de l'écotourisme

L'association des principes de l'*écotourisme* avec ceux du développement durable (et donc de la conservation de la nature) rencontre les faveurs de nombreux organismes internationaux (ONU, ONG, Gouvernements et leurs agences..). Pour ces derniers l'écotourisme comporte plusieurs principes :

- ✓ La «conservation», nécessaire à la préservation de la biodiversité et de ses fonctions... à travers la protection, voire la restauration des écosystèmes.

- ✓ Éducation des touristes sur l'importance de la conservation;
- ✓ Respect de la diversité culturelle et ses liens à l'environnement;
- ✓ Minimiser les impacts négatifs sur la nature et la culture que pourrait endommager une activité touristique (incluant le voyage pour l'accès à la destination);
- ✓ L'éco responsabilité du touriste est mise en avant par des évaluations fondées sur des preuves, principes et critères clairs et transparents. Ce dernier doit travailler en coopération avec les autorités et populations locales pour que l'activité écotouristique apporte un double bénéfice, une réponse aux besoins locaux de développement et aux besoins de conservation de la nature.
- ✓ Les revenus et autres bénéfices tirés de l'écotourisme directement bénéficier aux populations de l'aire concernée et à celles qui en sont riveraines, et être utilisés pour la protection, gestion, restauration, conservation et surveillance de la nature et des zones Protégées(incluant les aires marines protégées incluses dans la zone de projet ou en aval de cette zone le cas échéant);
- ✓ développer très en amont la planification territoriale du tourisme pour en limiter et/ou compenser les impacts négatifs, et les adapter au mieux aux caractéristiques des régions naturelles et des habitats visités, si possible avant d'y lancer le tourisme, en épargnant les zones trop vulnérables (cœur d'habitat, réserve intégrale, sanctuaires de nature..), et corriger ces plans en fonction des retours d'expérience et évaluation des impacts du tourisme.
- ✓ vérifier que la pression de l'écotourisme soit toujours inférieure aux limites naturelles et aux changements acceptables socialement pour la population autochtone et locale, avec des seuils à déterminer en amont par des chercheurs, avec la population.
- ✓ Les principes et critères généraux du développement durable sont intégrés dans l'écotourisme, incluant la constitution ou l'utilisation d'infrastructures (accueil, routes, pirogues et autres moyens de transport..) de haute qualité environnementale (HQE) et un usage minimal et compensé des ressources fossiles ou pas, peu, difficilement ou coûteusement renouvelables, (naturelles ou fossiles)
- ✓ l'encouragement du développement durable, en fournissant des emplois aux populations locales et autochtones.
- ✓ le partage des bénéfices socio-économiques et socioculturels avec les communautés locales, en obtenant leur plein accord et accord éclairé, pour une participation à l'activité écotouristique et à la gestion de ses impacts.

2.5. Acteurs de l'écotourisme

De nombreuses personnes, physiques ou morales, participent directement ou indirectement au développement de l'écotourisme. On peut citer les touristes, nommés écotouristes du fait du tourisme pratiqué, les tours opérateurs ou voyagistes, les populations des destinations écotouristiques ou population hôte, et les associations, organismes locaux, nationaux ou internationaux œuvrant dans le développement de l'écotourisme.

2.5.1 Touristes

Les études réalisées sur l'écotourisme ²⁴ ne permettent pas de donner un chiffre précis sur le nombre de voyageurs pratiquant l'écotourisme.

L'écotourisme étant défini par ses objectifs de conservation de la nature et d'aide au bien-être des populations locales, il est difficile d'évaluer le nombre de touristes motivés par ces principes. Bien que de nombreux touristes pratiquent du tourisme de nature, cela n'implique pas forcément une pratique totale d'écotourisme. Des estimations portent à 7% du marché du tourisme, les arrivés écotouristiques sur le plan mondial (1997) et ce chiffre est en constante augmentation²⁵.

Si peu de touristes pratiquent un écotourisme complet, des recherches sur le tourisme de nature ont montré qu'au moins 50 % du marché total des voyageurs désiraient visiter durant leurs vacances des zones naturelles, comprenant un court séjour dans un parc national²⁶. Mais ce type de marché reste tout de même assez éloigné du marché de l'écotourisme actuel favorisant les petits groupes intéressés par la nature et les cultures locales, pris en charge par des guides locaux et contribuant au développement durable et à la conservation locale.

Les écotouristes recherchent principalement des espaces naturels leur permettant aussi d'observer la vie sauvage. Les paysages pouvant être observés dans ces espaces doivent être dignes d'intérêt et l'environnement naturel y être préservé. L'existence d'un parc naturel est également un élément important motivant un voyage écotouristique. La culture est un autre aspect majeur de l'écotourisme. Elle doit être associée à la découverte de la nature et peut se présenter comme la rencontre avec les populations locales, la découverte des traditions et cultures locales ainsi que des produits locaux. En plus, mais

²⁴Epler Wood M., 2002, Ecotourism, principles, practices & policies for sustainability, UNEP

²⁵ HIGGINS Bryan R., The Global Structure Of Nature Tourism Industry : Ecotourists, Tour Operators, and Local Business site Internet: <http://www.ecotourism.org/retiesselfr.html>

²⁶Epler Wood M, 2002, op cit.

après les aspects nature et culture, la composante sport, le trekking notamment, est souvent demandée^{27, 28}.

Les écotouristes attachent une grande importance aux principes de l'écotourisme et tiennent à ce qu'ils soient respectés lors de leur voyage. Pour cela, ils sont disposés à payer un supplément pour que le voyage intègre les principes de durabilité, conservation, éducation etc. Par exemple, une étude a révélé que des touristes canadiens sont prêts à payer 15% plus cher si le voyage intègre les aspects de durabilité²⁹.

2.5.2 Voyagistes

Avec la volonté croissante des touristes de pratiquer un tourisme en accord avec l'environnement, de nombreuses agences de voyage organisent des circuits de type écotouristique. Le terme d'écotourisme n'est pas encore ou peu intégré dans la promotion de ce type de voyage. Les termes de tourisme durable, responsable, environnemental ou éthique lui sont préférés mais ne sont pas appropriés car toute l'industrie du tourisme est amenée à se développer dans le sens de la durabilité.

Les tours opérateurs s'impliquent dans l'écotourisme de manières différentes : par la distribution de codes de conduite aux touristes, de dons, d'aide à la conservation et aux communautés locales, par des offres de voyages comprenant une part de volontariat, préférences aux fournisseurs locaux, programmes de partenariat et de joint-venture avec les communautés locales et les aires protégées. Les tours-opérateurs se doivent aussi de fournir à leurs clients des informations et de la documentation de qualité ayant un fort aspect éducatif. Cette diffusion de l'information se fait aussi largement par internet. Cet aspect revêt une grande importance dans l'écotourisme. Si cela est nécessaire les tours proposés doivent également, être encadrés par des guides professionnels et expérimentés, et si possible locaux^{30,31}.

Certains tours opérateurs encouragent leurs clients à respecter des chartes et des codes de conduites. Pour internationaliser ces comportements respectueux, un code mondial d'éthique du tourisme a été établi par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) aidée par de nombreux organismes et avec l'appui des Nations-Unis. Ce code a été approuvé en 1999.

²⁷Ibid.

²⁸Philippe Lemaistre, Résultats préliminaires du programme d'étude des marchés émetteurs de l'écotourisme del'OMTsiteInternet:http://www.worldtourism.org/sustainable/IYE/Regional_Activites/Algeria/Algeria/Lemaistre-fr.htm

²⁹Ibid.

³⁰Epler Wood M, 2002, op cit.

³¹Philippe Lemaistre, op cité.

2.5.3 Population locale (hôtés)

Les communautés locales ont un grand intérêt à voir se développer un écotourisme approprié et leur participation et engagement sont critiques dans le processus. Les impacts socio-économiques et culturels du tourisme sont nombreux et peuvent avoir des retombées négatives. On peut citer comme impacts : la commercialisation de produits locaux, la perte des traditions locales, conflits entre ceux qui bénéficient du tourisme et ceux qui n'en tirent pas profit³².

La plupart de ces maux sociaux pourraient être évités si la communauté avait un pouvoir de décision plus important. Elle devrait être au préalable informée des projets d'écotourisme prévu dans sa région pour donner son consentement et participer au développement touristique ainsi qu'au processus de planification touristique.

L'écotourisme peut se révéler comme une forme viable de développement durable et il est donc nécessaire que le secteur privé, les gouvernements et les ONG coopèrent ensemble pour inclure les communautés hôtes dans le processus de développement. Souvent des groupes locaux prennent l'initiative, seuls ou en collaboration avec des tours opérateurs étrangers de proposer des séjours, circuits écotouristiques dans leur région. Leurs offres sont souvent mises à disposition du voyageur par le biais d'un site Internet.

2.5.4 Associations, organismes

Plusieurs organismes internationaux comme l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et le Programme des Nations Unis pour l'Environnement (PNUE) œuvrent dans le domaine du tourisme pour son développement en accord avec l'environnement notamment. L'écotourisme occupant une place de plus en plus importante économiquement et socialement, ces deux organismes s'y intéressent particulièrement et de nombreuses publications sur ce sujet ont été développées. L'OMT et le PNUE sont aussi à l'origine de la déclaration par les Nations Unis de l'année 2002 comme Année Internationale de l'Écotourisme et ceci pour sensibiliser un plus grand nombre de gouvernements, d'organisations locales, d'ONG, d'entreprises du secteur privé à ce segment du tourisme. La Société Internationale d'Écotourisme (TIES) à la différence de l'OMT et du PNUE ne s'occupe que du segment touristique particulier de l'écotourisme. Elle fournit de nombreuses informations et publications sur le domaine, offre des possibilités de formations et s'adresse principalement aux professionnels du tourisme.

³²Epler Wood M, 2002, op cité.

2.6. Les objectifs principaux de l'écotourisme

L'écotourisme peut contribuer à la protection de l'environnement de diverses façons.

- ✓ il peut générer des fonds qui seront destinés aux aires protégées.
- ✓ il peut créer des emplois pour les communautés des environs
- ✓ il suscite des motivations économiques en vue de défendre les aires protégées.
- ✓ il peut fournir aux visiteurs une éducation sur l'environnement.
- ✓ il peut fournir la justification nécessaire pour déclarer la protection de certaines aires naturelles ou augmenter l'aide assignée à ces aires.
- ✓ les programmes d'écotourisme visent à limiter les impacts négatifs des touristes sur la nature.

Enfin, l'écotourisme peut se développer dans les aires appartenant à un statut de protection moins formel que les aires protégées, les réserves privées et les réserves internationales de la biosphère. De ce fait, il peut arriver que l'écotourisme aide à fournir un statut de protection à des aires encore non protégées de façon formelle.

Le développement de l'écotourisme, comme toute autre forme de tourisme, nécessite la création d'infrastructures et l'afflux de personnes ayant des cultures, des valeurs et des besoins différents. Il est indéniable que ces changements ont des effets bénéfiques. Néanmoins, si les populations d'accueil, les développeurs et les protecteurs de la ressource n'essaient pas activement d'en contrecarrer les effets pervers potentiels, l'écotourisme peut aussi avoir des conséquences négatives sur le plan environnemental aussi bien que sur le plan social.

2.7. Les impacts de l'écotourisme

2.7.1. Impacts de l'écotourisme sur les écosystèmes

L'argument de préservation des ressources naturelles et celui de l'éducation à l'environnement propre aux activités écotouristiques, a permis de susciter l'intérêt d'un grand nombre de visiteurs pour des sites uniques, et également d'accroître la sensibilisation de ces touristes aux beautés du paysage. Ces écotouristes sont devenus alors plus conscients de la nécessité de protéger ces lieux les incitant parfois à œuvrer dans ce sens. Toutefois, nombre d'auteurs soutiennent qu'il faut évaluer et contrôler adéquatement la capacité de support des sites afin de prévenir toute dégradation écologique causée par la

présence d'un trop grand nombre de touristes dans une zone protégée. Par ailleurs, cette stratégie de gestion et de contrôle de l'accessibilité devrait être mise en place par la population concernée, de manière à ce qu'elle reconnaisse l'importance d'un parc dans l'amélioration de son bien-être et de sa qualité de vie. Encore une fois, on constate l'importance de l'implication des communautés locales et d'une pratique responsable dans un système de gouvernance participative adapté à l'écotourisme. Ainsi, la conservation sur le long terme d'un écosystème se place comme l'objectif écologique fondamental de l'écotourisme. Dans cette perspective, un projet d'aménagement ou une activité attachée à un site se doit de contribuer à restaurer, conserver et améliorer cette ressource en vue d'une utilisation durable.

L'écotourisme est un concept réaliste à la condition de bien connaître et de respecter la capacité de support de site d'accueil, et de pouvoir mettre en place des systèmes efficaces de planification et de contrôle³³.

2.7.2. Impacts économiques de l'écotourisme

L'écotourisme peut engendrer des revenus significatifs tant sur le plan local que sur le plan national. Comme pour le tourisme que nous avons vu dans la partie précédente, l'écotourisme est également générateur d'emplois pour les personnes vivant à proximité des aires de protection et des parcs de conservation. L'écotourisme peut représenter une occasion pour les régions de diversifier leurs activités économiques tout en protégeant leurs ressources naturelles.

Cependant, un des principaux problèmes reliés à l'économie touristique est la demande touristique elle-même. En effet, il s'agit d'une clientèle instable qui change de comportement plus rapidement que dans toute autre industrie en fonction des facteurs politiques, économiques et environnementaux (catastrophes naturelles) et est très influencée par les médias et la publicité³⁴. Cette versatilité peut avoir des conséquences néfastes sur l'économie dans les régions éloignées où les activités économiques sont peu diversifiées et les emplois souvent précaires. D'autre part, le caractère saisonnier des activités peut amener une économie de dépendance si l'écotourisme n'est pas utilisé comme tremplin pour générer d'autres activités économiques à même de fonctionner hors des périodes d'affluence touristique. Ainsi, comme le souligne Rovinski (1991), s'il n'y a pas de retombées économiques locales intéressantes pour les communautés, la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes ne sera jamais atteinte. C'est en partie

³³LEQUIN M., *Ecotourisme et gouvernance participative*, Canada, PUQ, 2001.

³⁴ Ibid.

pour cette raison qu'il faut impliquer de près les communautés locales dans la mise en place de projet touristique, car eux seuls savent quel niveau de tourisme ils sont prêts à recevoir et le degré d'implication qu'ils souhaitent avoir dans ce projet.

Ainsi les objectifs économiques de l'écotourisme peuvent se résumer à la production d'activités diverses et rentables dans le long terme. L'activité économique découlant de cette industrie est ici considérée comme une composante essentielle de la durabilité d'une communauté. Si le tourisme n'a pas d'effets durables pour la communauté, l'industrie en elle-même ne sera pas viable³⁵.

2.7.3. Impacts sociaux de l'écotourisme

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'accroissement rapide du nombre de visiteurs dans un endroit précis a une incidence sociale et culturelle sur les communautés locales. Une telle situation peut se développer lorsque le contrôle des aménagements et des ressources glisse des intérêts locaux vers des intérêts extérieurs à la communauté³⁶. Dans ces cas-là, il se peut qu'une communauté en vienne à éprouver un sentiment de mécontentement ou d'hostilité face à un projet qu'elle avait dans un premier temps bien accueilli. Encore une fois, on remarque l'importance de respecter les attentes et les intérêts de la communauté dans un projet de développement écotouristique.

Lequin³⁷, soulignent qu'un effet de « déculturation » sur la communauté d'accueil peut être engendré lorsque deux cultures se croisent et que la communauté d'accueil adopte des traits culturels extérieurs à sa communauté aux dépens de sa propre culture. Ce problème surgit généralement lorsque les communautés d'accueil vivant près des parcs, se trouvent impliquées dans un circuit touristique sans y avoir été préparées et sans en retirer les bénéfices. Il arrive aussi que la création d'un parc vienne bousculer la pratique de leurs activités traditionnelles, comme la chasse et la pêche qui sont souvent interdites sur ces sites de conservation. En outre, les gouvernements ont longtemps procédé à l'expulsion des populations locales de certains territoires sous prétexte de les rendre plus accessibles aux touristes. Au Nouveau-Brunswick par exemple, lors de la création du parc Kouchibouguac, le gouvernement Canadien a déplacé les familles vivant sur le site depuis des générations et leur a interdit l'accès à la mer par le parc, alors même qu'elles vivaient principalement de la pêche.

³⁵ Ibid.

³⁶ Ibid.

³⁷ Ibid.

Un des impacts les plus néfastes selon Lequin, est la commercialisation des rites culturels traditionnels, comme l'observation des cérémonies religieuses par exemple. C'est ce que l'on appelle « l'effet de zoo », parce qu'il n'y a aucune interaction entre les visiteurs et les visités. Toutefois, il se peut que dans certains cas le tourisme constitue un instrument de revivification ou de revalorisation de pratiques culturelles parfois oubliées des autochtones et contribue ainsi à redonner une fierté et à reconstruire une identité collective. Cependant, cet aspect peut également s'interpréter par ce qu'on appelle une « touristification » qui va jusqu'à façonner la perception de l'identité propre des membres des communautés d'accueil à partir d'une culture « retrouvée » mais qui ne correspond pas à celle qu'ils ont « perdu ».

Dans cette perspective, les principaux objectifs sociaux liés à l'écotourisme sont de permettre à la collectivité d'accueil d'améliorer sa qualité de vie, de satisfaire ses besoins d'information sur la ressource écotouristique et de participer à son propre développement. Ainsi, pour éviter que le tourisme ait des impacts négatifs sur les communautés d'accueil, il est incontournable de consulter les populations locales et tenir compte de leurs intérêts, et cela dès la phase de planification d'un projet.

2.8. Limites de l'écotourisme

Elles sont liées à l'application des normes purement économique comme la rentabilité, le coût et les bénéfices de ce point de vue l'écotourisme pouvait limiter en terme de :

2.8.1. Durabilité des projets écotouristiques

Bien que l'écotourisme présente de nombreux avantages en ce qui concerne la protection de l'environnement, l'amélioration de la qualité de vie des communautés d'accueil et la préservation culturelle de ces dernières, des difficultés peuvent être rencontrées au niveau de la durabilité d'un projet, à savoir, « est-ce que celui-ci va être rentable à long terme? ». L'écotourisme reste une filière toute neuve très appréciée des amateurs de nature, mais il demeure très instable comme source de revenus. Il paraît évident pour tous les acteurs que cette filière ne peut atteindre les buts qu'elle s'est fixés que si les gîtes et les agences de voyage attirent des touristes, rémunèrent le personnel permanent et saisonnier et offrent aux investisseurs une certaine rentabilité. Le défi consiste à définir des orientations dans un contexte où l'écotourisme est à la fois motivé par des idéaux mais surtout ralenti par une réticence des investisseurs qui ne se satisfont pas de petits bénéfices. Toutefois, même si l'écotourisme ne peut devenir une activité hautement lucrative, il est important qu'il puisse avant tout générer une source de revenus suffisante et constante pour les communautés locales. Pour cela, il est nécessaire que la

communauté locale soit encadrée dans un premier temps pour qu'elle soit capable par la suite de diriger le projet elle-même et ainsi de maintenir durablement un apport économique local.

2.8.2. Evolution économique désordonnée

L'écotourisme connaît encore une évolution désordonnée sur le plan économique. Pour les voyageurs, c'est l'aventure. Toutefois, les bailleurs de fonds, les propriétaires de gîtes et les agences, eux, préfèrent des chiffres sans surprise garant d'une certaine rentabilité. L'un des problèmes de base identifié par Hamilton est la pénurie d'information pertinente. En effet, les éventuels investisseurs ne disposent pas souvent des chiffres fiables dont ils ont besoin pour évaluer les coûts, les besoins en logistique et le nombre prévu de visiteurs, ce qui explique qu'ils prennent parfois de mauvaises décisions. Il est donc absolument nécessaire d'effectuer des études de marché qui visent des régions particulières, puisque les réalités de l'écotourisme varient considérablement d'un endroit à l'autre. Un exemple de cette affirmation est que les taux de fréquentation dans le Pacifique Sud sont parmi les plus élevés de la profession, mais les bénéfices restent en proportion généralement assez faibles.

2.8.3. Les ententes des acteurs de l'écotourisme

Le point de vue des acteurs du domaine, n'est pas nécessairement celui des organismes publics chargés de recueillir les statistiques. De plus, l'écotourisme peut renfermer des domaines très variés d'activité : cela consiste par exemple à débarquer d'un bateau de croisière pour aller admirer une colonie d'ibis rouges pendant quelques heures ; ou à descendre des rapides dans une région sauvage ; ou encore à se rendre dans un endroit reculé des Andes dans l'espoir d'observer une espèce d'oiseau particulièrement rare. Par cette quantité de possibilité et les différents milieux fréquentés, chaque organisme, comme le ministère du Tourisme, le ministère de l'Environnement ou le ministère des Forêts, lorsqu'ils existent, va privilégier ses propres orientations au lieu de collaborer sur les principaux problèmes et y remédier plus rapidement. Ainsi, tant qu'il n'existera pas une entente entre tous les acteurs du tourisme, il sera difficile de mettre en place des projets écotouristiques viables et durables au niveau économique et par conséquent, ceux qui réussiront à s'implanter ne pourront se développer que très lentement, limitant la progression d'une protection de la nature à grande échelle.

2.8.4. Développement limité des projets

La filière comprenant majoritairement des petites entreprises, même lorsqu'ils présentent une réussite économique, les gîtes ne peuvent pas devenir de grandes entreprises, sinon ils ne font plus de l'écotourisme et retombent dans un tourisme de masse. Certains auteurs pensent même que l'écotourisme joue le rôle d'éclaireur, localisant les sites naturels exceptionnels comme site écotouristique dans un premier temps et qui se laissent envahir, par la suite, par la masse touristique. Beaucoup d'experts pensent que l'écotourisme ne sera jamais une affaire très lucrative. Seulement 30% environ des entreprises se consacrant à l'écotourisme atteindraient le seuil de rentabilité, et seulement 17% auraient un taux de rendement de 20% par rapport à leur investissement. La moitié des entreprises ont un taux de fréquentation de moins de 30% hors saison. Afin d'augmenter les chances de réussite d'un projet, il est nécessaire de proposer des lieux qui offrent des attractions diverses telles que de vastes réseaux de sentiers, une rivière à explorer, un sentier pédestre dans le couvert forestier, ou une ferme aux papillons par exemple. Plus l'offre d'activités sera concrète et variée, plus les touristes resteront longtemps sur les lieux et plus ils seront susceptibles de revenir.

2.8.5. Manque de participation des populations locales

Drumm (1998), mentionne que les communautés locales voient l'écotourisme comme une option accessible de développement qui permet d'améliorer leurs conditions de vie sans avoir à vendre leurs ressources naturelles ni à compromettre leur culture. Toutefois, les sections précédentes ont prouvé qu'un projet écotouristique mal engagé pouvait avoir quasiment les mêmes impacts que ceux causés par le tourisme de masse. Cependant, il apparaît que les problèmes engendrés par l'écotourisme seraient le résultat d'une même et unique raison : le manque d'implication des communautés locales concernées. En l'absence d'autres solutions durables, leur participation à l'écotourisme est souvent perçue comme la meilleure option pour satisfaire leur volonté de développement durable. Drumm ajoute que dans chaque cas, l'implication de la communauté est essentielle à toutes les étapes de la planification et de la gestion pour assurer un développement viable.

SECTION 3 : L'ECOTOURISME ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

De l'écotourisme au développement durable, le pas à franchir, du moins conceptuellement, semble facile. Ainsi plus d'un auteur (Breton, 2001)³⁸ avancent que l'écotourisme est un vecteur de développement durable.

Associer l'écotourisme au paradigme du développement durable met en exergue les caractères dialectique et complexe de cette association. Au départ, en effet, elle contient une thèse et une antithèse : conserver l'environnement et le mettre en valeur (exploiter) ; favoriser à la fois les opérateurs et les communautés d'accueil ; structurer un marché (Perret) et instaurer une gouvernance environnementale citoyenne et équitable. Pas étonnant que cette dialectique donne lieu à de multiples interprétations de l'écotourisme et approches du DD, selon les acteurs et leur positionnement social.

L'écotourisme, de par ses principes, offre une expérience touristique inscrite dans une dynamique de protection de l'environnement et de développement économique et social. Mais au-delà de cette affirmation déclarative, il apparaît pertinent de confronter les deux domaines par un croisement entre les quatre métagrincipes d'écotourisme et les paramètres du développement durable viable : la protection environnementale, l'équité sociale, l'économie.

3.1. L'écotourisme et l'approche environnementale du développement durable

L'approche écologiste ou environnementale du DD est sans doute la plus connue. Cette approche, appliquée à l'écotourisme, signifie que l'orientation de la politique ou du projet ou de la définition privilégie davantage la valorisation et la préservation de l'environnement. Il faut accorder alors une valeur intrinsèque à l'environnement et à la biodiversité afin de protéger l'environnement pour lui-même, et ce, à l'aide de la création de parcs et d'aires protégées, à l'échelle nationale.

3.2. L'écotourisme et l'approche économique libérale du développement durable

L'approche économique s'appuie sur le marché, la technologie et la modernisation de l'appareil productif comme voies à privilégier pour renouveler et redéployer le développement et surtout la croissance des entreprises. Cette approche économique libérale du développement durable, croisée à l'écotourisme, signifie que c'est d'abord la rentabilisation économique qui justifierait la conservation. Ainsi le renforcement du

³⁸ Breton J.M, L'écotourisme : un nouveau défi pour la Caraïbe ? Paris, Karthala, Série « Iles et pays d'outre-mer », vol.1, 454 p, 2001.

développement de l'écotourisme passerait par une équation entre avantages économiques et conservation de l'environnement³⁹. En effet, le méta principe de valorisation de la conservation est alors relié à la génération possible de revenus, à son potentiel de viabilité économique.

Le méta principe de contribution positive et équitable au développement économique s'exprime dans la création de nouveaux produits pour les touristes et écotouristes et dans leur mise en marché⁴⁰ par des acteurs privés. Dans l'approche économique libérale, c'est le consommateur, par l'expression de sa demande, qui est le moteur de l'écotourisme.

Cela crée donc une monétarisation des activités écotouristiques, selon un objectif de reconversion économique basée sur le développement d'activités économiques complémentaires et de facteurs de diversification.

3.3. L'écotourisme et l'approche humaniste du développement durable

L'approche humaniste, comme son nom l'indique, met l'humain au centre des préoccupations du développement durable viable. Appliqué à l'écotourisme, le méta principe de la valorisation de la conservation se manifeste par l'expression d'une volonté de protection du patrimoine naturel et culturel pour les générations à venir. L'environnement n'est plus seulement un écosystème à protéger, mais un patrimoine commun à protéger dans le temps pour les populations actuelles et futures.

Le principe de contribution équitable au développement économique fait alors appel à la volonté de créer un processus ouvert, équitable et démocratique de partage des avantages de l'écotourisme. L'approche humaniste insiste sur le niveau de réponse apportée aux besoins des communautés locales d'accueil. Les initiatives d'écotourisme viseraient alors à améliorer la qualité de vie des communautés locales par l'établissement d'une équité et d'une justice sociale et environnementale.

Conclusion

Avec le tourisme de nature, l'écotourisme est un segment du tourisme, pratiqué par des personnes cherchant un contact proche avec la nature et sans lui porter atteinte. Il est donc essentiel d'édicter des règles de conduites pour l'écotouriste, des lignes directrices pour le développement de cette activité afin que l'écotourisme puisse réellement contribuer à la conservation de l'environnement. La découverte de milieux naturels exceptionnels est

³⁹Garrod, B., (2003). Local Participation in the Planning and Management of Ecotourism: A Revised Model Approach. In Journal of Ecotourism, Vol 2 No 3. p. 33-53

⁴⁰Lequin M. 2001.op cité.

certes tentante, mais l'écotouriste doit avoir à l'esprit que son intervention, aussi minime soit-elle, peut avoir des impacts importants sur des écosystèmes fragiles.

L'écotourisme reste un tourisme d'avenir car appliqué et organisé par des personnes compétentes, et conscientes des menaces qui guettent l'avenir des équilibres fragiles entre l'homme et la nature.

La mise en place d'aires protégées nécessite implicitement la prise en compte des normes et principes écologiques dans tout projet touristique, qu'on a évoqués dans ce premier chapitre.

Introduction

Aujourd'hui ; les aires protégées gagnent de plus en plus de l'espace planétaire, « on considère que leur création constitue le changement délibéré le plus considérable de toute l'histoire de l'aménagement de la terre »⁴¹ Leur importance est affirmée surtout avec la prise de conscience des problèmes environnementaux et des désastres naturels.

On considère alors que le concept « d'aire protégée » mérite d'être analysé ainsi que l'ensemble de ses composantes, le passage préalable par une mise au point de la relation de la ville avec cette problématique en essayant de comprendre les raisons de cette catastrophe écologique s'avère nécessaire.

1. Ecologie et biodiversité

1.1. Ecologie

L'écologie, selon son fondateur (HAECKEL, 1869), est une discipline biologique qui étudie les rapports entre les organismes et le milieu à différentes échelles (celle de l'individu, celle de la population, celle de l'écosystème).⁴²

Dans les années 1960-70, est né le concept d'environnement. Cette fois, on a considéré l'homme au centre du milieu qui l'entoure en excluant toutes les autres espèces. Cette vision anthropocentrique privilégie la qualité de l'air, de l'eau, du sol, du sous-sol, la lutte contre la pollution, les risques naturels et technologiques, l'indépendance énergétique, la préservation du paysage, la maîtrise du milieu aux quatre échelons de l'aménagement (local, régional, national, mondial).⁴³ Ainsi c'est la naissance d'une prise de conscience des phénomènes extrêmes par rapport à la survie des individus sur la planète.

1.2. La biodiversité l'émergence d'un concept

Le mot « biodiversité » a été forgé par Walter G. Rosen en 1985, il a été médiatisé en juin 1992 par la conférence des nations unies pour l'environnement et le développement de Rio de Janeiro comme un concept qui dépasse le champ de la biologie familière pour impliquer l'homme dépendant de la biodiversité et cause de son érosion accélérée,

⁴¹ Geoffrey Lean: <http://www.unep.org/OurPlanet/imgversn/142/french/glance.html>

⁴² Jean-Claude Pellerin, La Montée De La Pensée Ecologique Dans L'économie, L'aménagement Et La Construction P 223-236 ; Alger les nouveaux défis de l'urbanisation ; Ed L'Harmattan, 2003 ISBN :2-7475-4529 6 P223.

⁴³ Ibid. P224

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

l'homme responsable devant les générations futures de sa gestion des ressources de la planète.

La diversité biologique comprend trois composantes distinctes :

- La variabilité génétique.
- La diversité spécifique.
- La diversité écologique.⁴⁴

1.3. Pourquoi se préoccuper de la biodiversité

Cette importance accordée à la biodiversité à travers la gestion des espèces et des espaces peut être justifiée habituellement par :

- des justifications d'ordre éthique ou culturel
- Des justifications biologiques ou écologiques
- Des justifications économiques

Ainsi la biodiversité joue un rôle important en :

- Contribuant à la fourniture d'aliments, de matériaux de construction, de matières premières, de médicaments ;
- Procurant la base des améliorations des végétaux et des animaux domestiques ;
- Emmagasinant et recyclant des nutriments indispensables à la vie, par exemple le carbone, l'azote et l'oxygène ;
- Absorbant et décomposant les polluants, y compris les déchets organiques, les pesticides et les métaux lourds ;
- maintenant les fonctions des écosystèmes, y compris les processus d'évolution⁴⁵ .

Sachant que la plupart des biens et services fournis par les écosystèmes de la planète n'entrent pas dans les circuits économiques classiques et n'ont donc pas de « valeur » c'est leur disparition qui fait prendre conscience de leur importance, y compris en termes économiques, ainsi la ville de New York était traditionnellement réputée pour la qualité de son eau, Celle-ci, qui trouvait sa source dans tout le Nord-est des Etats-Unis ces dernières années le système de purification naturelle des montagnes s'est trouvé altéré par les changements d'usage des terres et les excès d'engrais, au point que l'eau cessa d'être potable, l'administration de la ville a fait évaluer le coût d'une centrale de traitement et purification de l'eau : 6 à 8 milliards de dollars de coût de construction auquel il fallait ajouter 300 millions de dollars de coût annuel de fonctionnement –un prix élevé pour un

⁴⁴ Robert Barbault Ecologie Générale - Structure et fonctionnement de la biosphère, 5^{ème} édition, DUNOD. Paris 2003, ISBN 210 0073427 p 285-286.

⁴⁵ Ibid. P288-P289.

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

service auparavant gratuit ! il est intéressant de préciser ici que ,devant l'ampleur de l'addition, les autorités de la ville incitèrent à approfondir les recherches en vue d'évaluer les coûts d'une restauration de l'intégrité des services de purification naturelle assurés par le bassin versant des Catskills Moutains. Estimée à 1 milliard de dollars, cette restauration apparue donc comme la solution la moins coûteuse et fut adoptée par la ville.⁴⁶

1.4. Les préoccupations environnementales au cœur de l'actualité

Les problèmes d'environnement, nécessitent une mobilisation de la plupart des disciplines scientifiques (figure n°2) et l'engagement des citoyens. En effet les obstacles ne sont ni seulement ni principalement d'ordre scientifique ou technique : « les problèmes posés mettent en jeu la diversité des cultures, la divergence des intérêts le défi à relever est très clairement un défi de civilisation » (Barbault 1994), L'intérêt se déplace de l'espèce au système (écosystème –paysage).⁴⁷

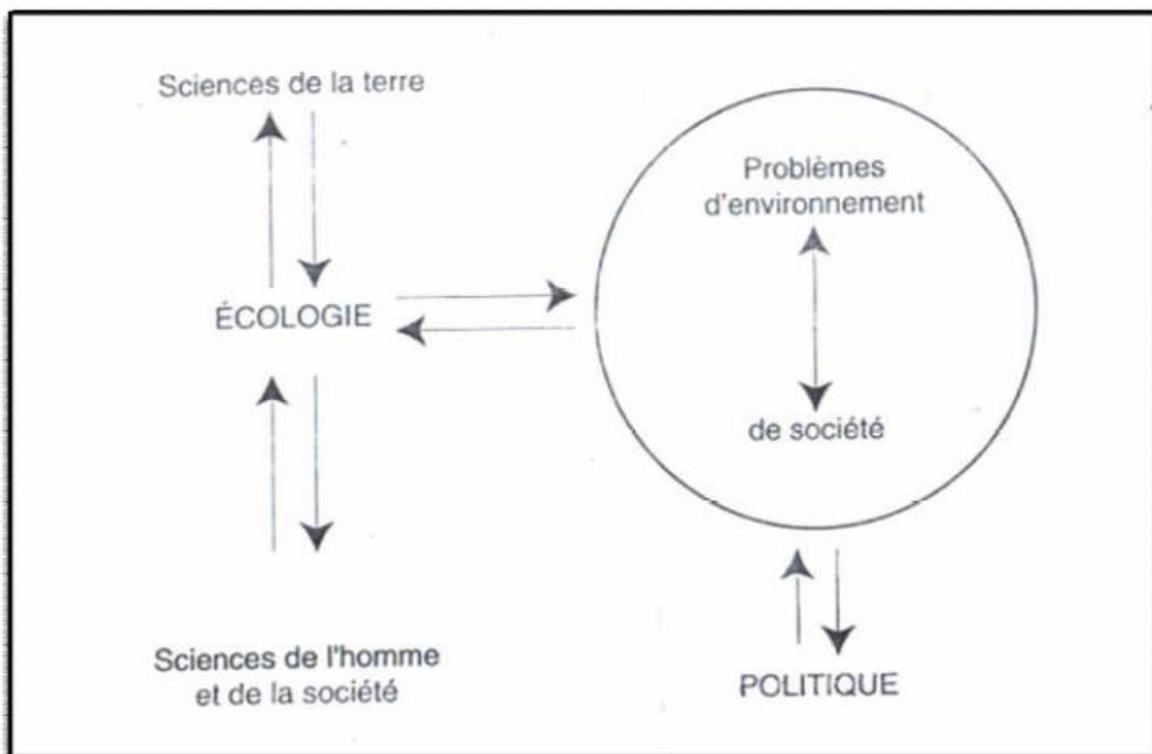


Figure n° 2 : La rencontre entre écologie scientifique et politique

Pour l'humanité future, l'objectif est nécessairement double : assurer ses besoins essentiels, qui sont de l'ordre de l'économie mais aussi de la qualité de la vie et maintenir

⁴⁶ Ibid. P 319

⁴⁷ Ibid. P 293.

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

un équilibre des systèmes écologiques de manière à assurer les conditions d'un renouvellement à long terme des ressources qui lui sont nécessaires.

Ainsi et après une phase assez stérile d'opposition entre développement économique et préservation de l'environnement s'est imposé peu à peu le concept de développement durable de la biosphère : « il prend en compte la complexité des interactions biologiques, économiques et politiques et surtout reconnaît les changements progressifs d'échelle vers la globalisation des problèmes »⁴⁸

Cette évolution est scandée par deux sommets planétaires :

- La conférence des nations unies sur l'environnement Stockholm 1972 qui fait des problèmes de l'environnement une priorité pour les gouvernements de la planète.
- La conférence des nations unies pour l'environnement et le développement de Rio de Janeiro qui, en 1992, à partir d'un éclairage accordé à l'érosion de la biodiversité et aux menaces de changements climatiques, souligne l'interdépendance entre développement et protection de l'environnement. Face à la situation de crise les stratégies de protection des espèces mettent en œuvre trois types de mesures :
 - 1) la création d'espaces protégés, parcs ou réserves
 - 2) l'élaboration de réglementations et interdictions
 - 3) la protection ex-situ et le recours aux techniques de réintroductions et renforcements de populations.⁴⁹

En plus, à ces deux conférences, la Conférence de Johannesburg en 2002 a introduit les principes relatifs au rôle du droit et au développement durable. Ces principes devraient orienter le pouvoir judiciaire aux fins d'avancement des objectifs de développement durable. Elle propose également des moyens pour la mise en œuvre de ces principes.

2. Historique des aires protégées

Depuis 2 500 ans au moins, l'humanité protège certaines forêts et écosystèmes⁵⁰ cet intérêt à l'égard de la nature n'est pas récent « Les aires protégées peuvent sembler être un phénomène nouveau du point de vue historique. Il se trouve cependant que le souci de protéger et de préserver des régions à ressources uniques et des sites sacrés a suscité l'enthousiasme humain depuis des millénaires. En 252 BC, l'empereur Asoka en Inde a

⁴⁸ Di Castri 1989 in Robert Barbault (2003) op cité P 279.

⁴⁹ Ibid. cité P 295.

⁵⁰ <http://www.unep.org/OurPlanet/imgversn/142/french/glance.htm>

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

établi des aires protégées pour mammifères, oiseaux, poissons et forêts. C'est le premier cas connu de protection financé par l'Etat⁵¹ ». ⁵²

L'expression d'une volonté de protection de la nature est relativement récente dans l'histoire des sociétés humaines si l'on adopte comme critère principal la mise en place d'aires protégées, réserves ou parcs naturels on en relève le premier parc national du monde celui du Yellowstone. , ainsi le concept "moderne" d'aire protégée a été associé au 19ème siècle à la création, par les gouvernements d'aires protégées ; souvent considérées comme des parcs nationaux. Ces sites étaient perçus et gérés comme des "espaces naturels sauvages", à l'abri d'impacts anthropiques importants, où la présence des êtres humains se limitait à celle des visiteurs.⁵³ L'union internationale pour la protection de la nature (IUPN) créée en 1948, sa transformation huit ans plus tard en union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (UICN) entérine l'idée que la préservation de la nature devrait s'inscrire dans une perspective plus large, pour que l'homme bénéficie de ses fruits.

Des études montrant les incidences parfois dramatiques de la conservation spatiale et étatique sur les populations locales se sont multipliées à partir des années 1970. La formalisation du lien entre conservation et développement, initiée en 1971 avec la création du concept de réserve de biosphère par l'Unesco dans le cadre du programme MAB (Man And Biosphère). En 1976, un réseau de sites de démonstration du programme MAB a commencé à être établi.⁵⁴

La publication par l'UICN, du programme des nations unies pour l'environnement (UNEP) et le fonds mondial pour la nature (WWF) de la stratégie mondiale de la conservation en 1980 marque une nouvelle étape : elle souligne le besoin de sauvegarder le fonctionnement de processus écologique et donc de maintenir des espaces protégés, mais en accordant une place importante aux exigences de développement.⁵⁵ Depuis les années 1980, une évolution s'est opérée avec la prise en compte des aspects socioéconomiques et de l'émergence des concepts de démarche participative, de gestion communautaire, de partenariat, de coopération, de gouvernance adaptée.⁵⁶

⁵¹ M. Stuart Chape, qui dirige la compilation de la Liste des Nations Unies.

⁵² <http://www.notre-planete.info/photos/paysages.php>

⁵³ Géraldine Froger et Florence Galletti (2007), Mondes en Développement Vol.35-2007/2-n° 138

⁵⁴ Jean- Claude Dauvin (2002), Gestion Intégrée Des Zones Côtières : Outils et Perspectives Pour la Préservation du Patrimoine Naturel. P65.

⁵⁵ Robert Barbault (2003) op cité P 294-295.

⁵⁶ Géraldine Froger et Florence Galletti (2007) op cité

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

Ainsi cette tendance a été adoptée à Rio, où il fallait engager un programme mondial de protection de la biodiversité dans une perspective économique de développement durable.

Aujourd'hui, on trouve des zones protégées aux quatre coins du monde (figure n°03) : on a répertorié plus de 102 000 sites terrestres et marins couvrant près de 19 millions de kilomètres carrés – soit près de 4 % de la planète. La grande majorité de ces sites sont terrestres, et on considère que leur création constitue le changement délibéré le plus considérable de toute l'histoire de l'aménagement de la terre.

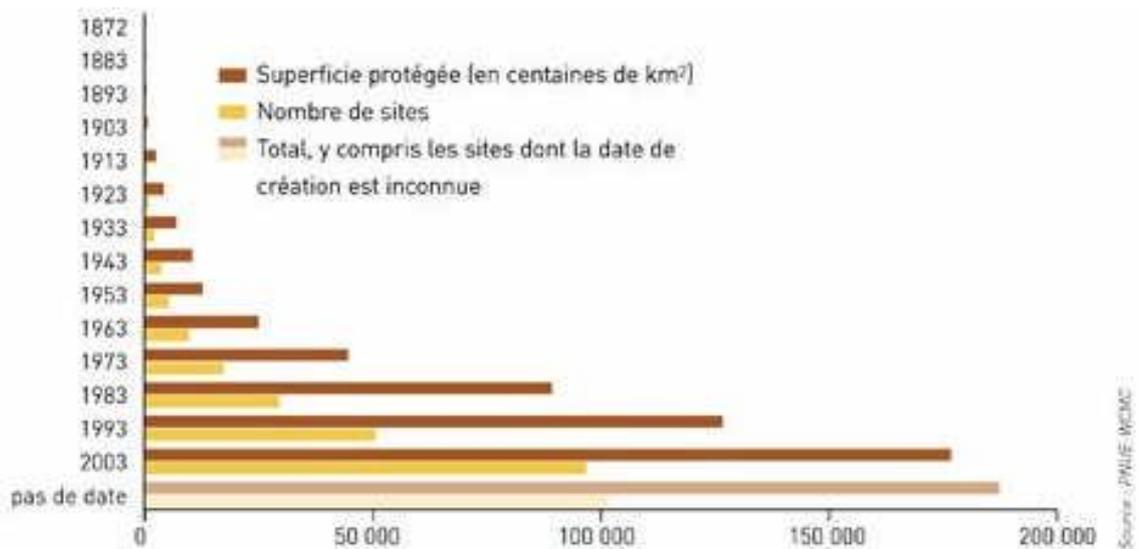


Figure n°3 : Croissance des aires protégées, 1872-2003

2.1. Aire protégée une notion de base

Sur le plan international, la définition d'aire protégée a été précisée au début des années 1990. On la retrouve dans la Convention sur la diversité biologique en 1992, où elle désigne : « Toute zone géographiquement délimitée qui est désignée ou réglementée et gérée en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation ».⁵⁷

L'Union mondiale pour la nature (UICN, 1994) définit une aire protégée comme : « Une portion de terre et/ou de mer vouée spécialement à la protection et au maintien de la diversité biologique, ainsi que des ressources naturelles et culturelles associées, et gérée par des moyens efficaces, juridiques ou autres ».⁵⁸

⁵⁷ <http://www.unep.org/OurPlanet/imgversn/142/french/miller.html>

⁵⁸ Adoptée au IV^{ème} congrès mondial des parcs nationaux 1992 (Caracas Venezuela) et des aires protégées cette définition recouvre tout le "paysage" des aires protégées

3. Classement des aires protégées

Un premier système de classement en catégories a été établi par l'UICN en 1973, Publié en 1978, il a proposés dix catégories de classification.

L'expérience a néanmoins montré que ce système méritait une révision et une mise à jour, que les différences entre certaines catégories n'étaient pas toujours suffisamment claires et que la conservation des milieux marins devait être renforcée. Aussi le langage utilisé pour décrire certains concepts de base du système de classement devait absolument être revu pour mettre à la lumière les dernières connaissances sur le milieu naturel et les interactions de l'homme avec la nature.⁵⁹

3.1. Les Catégories de l'UICN

Ainsi un nouveau système a été adopté en 1994. Ce système permet une harmonisation relative à l'évaluation des moyens de protection de la biodiversité de même qu'il facilite la comparaison d'un Etat à un autre par l'utilisation de critères communs.⁶⁰

Le classement des aires protégées à l'intérieur des catégories, selon l'UICN, est basé sur les objectifs de gestion eux-mêmes. Ainsi, toute activité réalisée à l'intérieur de l'aire ne doit pas être incompatible avec ces objectifs.

L'UICN définit six catégories d'aires naturelles protégées

3.1.1. Catégorie IA : réserve naturelle intégrale

Il s'agit d'un espace terrestre ou marin, comportant des écosystèmes, des éléments géologiques ou physiographiques ou encore des espèces remarquables ou représentatives, administré principalement à des fins de recherche scientifique et de surveillance continue de l'environnement.

Les réserves naturelles sont à génère de manière à attendre les objectif suivants :

- Préserver des biotopes, des écosystèmes et des espèces dans les conditions les plus naturelles ou les moins modifiées qui soient.
- Maintenir des ressources génétiques dans un état dynamique et évolutif.
- Maintenir des processus écologiques établis.
- Sauvegarder des éléments structurels du paysage ou des formations rocheuses.

⁵⁹ http://www.unep-wcmc.org/protected_areas/categories/fra/index.html

⁶⁰ L'acceptation de ce système de classification a été confirmée lors de réunion de mars 2004 de la Conférence des parties de la Convention sur la diversité biologique

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

- Conserver des milieux naturels exemplaires à des fins d'étude scientifique, de surveillance continue de l'environnement et d'éducation y compris des aires de référence, en excluant tout accès qui puisse être évité.
- Réduire au minimum les perturbations, en planifiant et en menant avec circonspection les activités autorisées, de recherche et autres.
- Limiter l'accès au public.

3.1.2. Catégorie IB : Zone de nature sauvage

Cette zone comporte un vaste espace terrestre ou marin, intact ou peu modifié, ayant conservé son caractère naturel, dépourvu d'habitation permanente ou importante, protégé et géré dans le but de préserver son état naturel. Les objectifs de gestion sont :

- Garantir aux générations futures la possibilité de jouir de régions demeurées largement à l'abri des activités humaines pendant une longue période.
- Conserver à long terme les qualités et les éléments naturels essentiels de l'environnement.
- Autoriser un accès non motorisé au public, dans des limites compatibles avec le bien-être physique et spirituel des visiteurs, tout en conservant les qualités naturelles sauvages de la région.
- Permettre à des communautés indigènes, de faible densité et vivant en harmonie avec les ressources disponibles, de conserver leur mode de vie.⁶¹

3.1.3. Catégorie II : Parc national

Aire protégée, administrée principalement dans le but de préserver les écosystèmes et aux fins de récréation. Cette catégorie comprend une zone naturelle, terrestre ou marine, désignée :

Pour protéger l'intégrité écologique dans un ou plusieurs écosystèmes pour le bien des générations actuelles et futures.

Pour exclure toute exploitation ou occupation incompatible avec les objectifs de la désignation. Pour offrir des possibilités de visite, à des fins scientifiques, éducatives, spirituelles, récréatives ou touristiques, tout en respectant le milieu naturel et la culture des communautés locales.

Les objectifs de gestion sont les suivants :

⁶¹ UICN 1994 ; Lignes directrices pour les catégories de gestion des aires protégées
<http://www.iucn.org/dbtwwpd/edocs/1994-007-Fr.pdf>

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

- Protéger des régions naturelles et des paysages d'importance nationale et internationale, pour leur utilisation à des fins scientifiques, éducatives, spirituelles, récréatives ou touristiques.
- Perpétuer, dans des conditions aussi naturelles que possible, des exemples représentatifs de régions physiographiques, de communautés biologiques, de ressources génétiques et d'espèces, tout en garantissant une stabilité et une diversité écologique.
- Limiter le nombre de visiteurs, afin que l'aire reste dans un état naturel ou quasi naturel ;
- Éliminer et, ultérieurement, prévenir toute forme d'exploitation ou d'occupation incompatible avec les objectifs du statut de conservation ; garantir le respect des éléments écologiques, géomorphologiques, sacrés ou esthétiques justifiant le statut.
- Tenir compte des besoins des populations indigènes, y compris l'utilisation des ressources aux fins de subsistance, dans la mesure où ceux-ci n'ont aucune incidence négative sur les autres objectifs de gestion.

3.1.4. Catégorie III : Monument naturel / élément naturel marquant

Cette catégorie désigne une aire contenant un ou plusieurs éléments naturels ou naturels et culturels particuliers d'importance exceptionnelle ou unique, méritant d'être protégée du fait de sa rareté, de sa représentativité, de ses qualités esthétiques ou de son importance culturelle intrinsèque. Les objectifs de gestion sont les suivants :

- Protéger ou préserver, à jamais, des éléments naturels particuliers, exceptionnels du fait de leur importance naturelle, leur caractère unique ou représentatif, ou de leur connotation spirituelle ;
- Dans une mesure compatible avec l'objectif susmentionné, offrir des possibilités de recherche, d'éducation, d'interprétation et de loisir ;
- Éliminer et, ultérieurement, prévenir toute forme d'exploitation ou d'occupation incompatible avec l'objectif du statut de conservation ;
- Offrir à la population résidante des avantages compatibles avec les autres objectifs de gestion (ex.: activité récréative, telle que la spéléologie, ou culturelle, telle qu'une cérémonie traditionnelle chez les peuples autochtones).⁶²

⁶² UICN 1994 op cité

3.1.5. Catégorie IV : Aire gérée pour l'habitat et les espèces

Ce type d'aire terrestre ou marine fait l'objet d'une intervention active quant à sa gestion, de façon à garantir le maintien des habitats ou à satisfaire aux exigences d'espèces particulières. Les objectifs de gestion sont les suivants :

- Garantir et maintenir les conditions d'habitat nécessaires à la préservation d'espèces, de groupes d'espèces, de communautés biologiques ou d'éléments physiques importants du milieu naturel, lorsqu'une intervention humaine s'impose pour optimiser la gestion ;
- Privilégier les activités de recherche et de surveillance continue de l'environnement, parallèlement à la gestion durable des ressources ;
- Consacrer des secteurs limités à l'éducation du public, afin de le sensibiliser aux caractéristiques des habitats concernés et au travail de gestion des espèces sauvages ;
- Éliminer et, ultérieurement, prévenir toute exploitation ou occupation incompatible avec les objectifs du statut de conservation ;
- Offrir aux communautés vivant à l'intérieur de l'aire des possibilités d'activités compatibles avec les autres objectifs de gestion.

3.1.6. Catégorie V : Paysage terrestre ou marin protégé

Il s'agit d'une zone terrestre englobant parfois la côte et la mer, dont le paysage possède des qualités esthétiques, écologiques ou culturelles particulières, résultant de l'interaction ancienne de l'homme et de la nature, et présentant souvent une grande diversité biologique. Le maintien de l'intégrité de cette interaction traditionnelle est essentiel à la protection, au maintien et à l'évolution d'une telle aire. Les objectifs de gestion sont les suivants :

- Maintenir l'interaction harmonieuse de la nature et de la culture, en protégeant le paysage terrestre ou marin et en garantissant le maintien des formes traditionnelles d'occupation du sol et de construction, ainsi que les manifestations sociales et culturelles ;
- Encourager les modes de vie et les activités économiques en harmonie avec la nature, ainsi que la préservation du tissu socioculturel des communautés concernées ;
- Maintenir la diversité du paysage et de l'habitat, ainsi que des espèces et écosystèmes associés ;

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

- Eliminer (si nécessaire) et, ultérieurement, prévenir toute forme d'occupation du sol et toute activité incompatible avec les objectifs visés, du fait de leur ampleur ou de leur particularité ;
- Offrir au public toute une gamme de loisirs de plein air respectant les qualités essentielles de l'aire ;
- Encourager les activités scientifiques et éducatives contribuant au bien-être à long terme des communautés résidentes, tout en sensibilisant le public à la protection de leurs paysages ;
- Offrir des avantages à la communauté locale et contribuer à son bien-être sous forme de produits naturels (par exemple forestiers ou de la pêche) et de services (eau potable ou revenus tirés de formes durables du tourisme).⁶³

3.1.7. Catégorie VI : Aire protégée de ressources naturelles gérées

C'est une aire contenant des écosystèmes naturels, en grande partie non modifiés, gérée de façon à assurer la protection et le maintien à long terme de la diversité biologique, tout en garantissant la durabilité des fonctions et des produits naturels nécessaires au bien-être de la communauté. Les objectifs de gestion sont les suivants :

- Assurer la protection et le maintien à long terme de la diversité biologique et des autres valeurs naturelles du site ;
- Promouvoir des pratiques rationnelles de gestion afin d'assurer une productivité durable ;
- Protéger le capital de ressources naturelles contre toute aliénation engendrée par d'autres formes d'utilisation du sol susceptibles de porter préjudice à la diversité biologique de la région ;
- Contribuer au développement régional et national.

Cette sixième catégorie a été ajoutée en 1994 par l'UICN pour englober les aires à prédominance naturelle.⁶⁴

Des études ont montré que l'ampleur des modifications d'origine anthropique subies autrefois par les écosystèmes dépassait largement ce que l'on avait supposé et qu'aucune région du monde n'était à l'abri des effets de la pollution à longue distance et des changements climatiques d'origine humaine.

⁶³ UICN 1994 op cité

⁶⁴ UICN 1994 op cité

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

Cela exclurait, par conséquent, toute possibilité d'écosystème "naturel" Ainsi l'UICN lui donne comme définition « Ecosystèmes dans lesquels, depuis la révolution industrielle (1750), l'impact humain n'a pas été plus important que celui des autres espèces indigènes et n'a pas altéré la structure de l'écosystème. Le changement climatique n'est pas pris en compte dans cette définition». Si l'on s'en tient à cette définition, les Catégories I à III correspondent à des aires naturelles dans lesquelles l'intervention humaine directe et la modification du milieu naturel ont été limitées, alors que dans les aires des Catégories IV à VI, ces facteurs sont nettement plus importants.

3.2. Les critères de classement

L'aire protégée, quelle que soit sa nature, doit souscrire à l'objectif premier de protection et de maintien de la diversité biologique. Cela implique que toute activité ayant cours sur le territoire ou sur une portion de ce territoire ne doit pas altérer le caractère biologique essentiel de l'aire. Parmi les activités jugées incompatibles avec l'objectif premier, l'UICN mentionne la coupe à blanc, les grandes plantations forestières, l'exploitation minière, l'utilisation du territoire à des fins hydroélectriques et le prélèvement de ressources (chasse, pêche) non durables.

L'aire doit également être administrée selon des moyens efficaces (juridiques ou autres) pour l'atteinte des objectifs de gestion visés par la catégorie à laquelle elle appartient.

3.3. Objectif de la gestion des aires protégées

Toute utilisation des ressources à l'intérieur d'une aire protégée doit évidemment être durable ; aussi, elle ne doit causer aucun tort aux conditions naturelles qui prédominent sur les deux tiers de sa superficie.

Les objectifs précis de la gestion des aires protégées peuvent différer énormément dans la pratique. Les principaux objectifs de gestion sont les suivants :

- La recherche scientifique
- La protection des espèces sauvages
- La préservation des espèces et de la diversité génétique
- Le maintien des fonctions écologiques
- La protection d'éléments naturels et culturels particuliers.
- Le tourisme et loisirs
- L'éducation
- L'utilisation durable des ressources des écosystèmes naturels

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

- La préservation de particularités culturelles et traditionnelles

Ainsi l'utilisation des ressources, même à des fins récréatives ou commerciales, peut avoir lieu dans l'aire tout en assurant la viabilité à long terme des objectifs de protection et de maintien de la diversité biologique. Cette viabilité « à long terme » n'implique pas qu'il soit acceptable de sacrifier le « court terme », particulièrement si une utilisation de la ressource devait entrer en conflit avec l'objectif premier des aires protégées.

3.4. Superficie des aires protégées

On a identifié 14 biomes (les communautés principales du monde, classifiées selon la végétation prédominante et caractérisées par l'adaptation spécifique des organismes à cet environnement). Cinq des 14 biomes terrestres sont sous représentés : les systèmes des lacs (un peu plus de 1,5%). Une aire protégée doit comprendre une superficie de terre ou d'eau suffisamment grande pour atteindre les objectifs de gestion.⁶⁵ Ainsi les autorités sont tenues de veiller à ce que la gestion de l'aire ne soit pas entravée par des pressions indues venant des zones adjacentes. Parfois, il pourra se révéler nécessaire de prendre des mesures de gestion supplémentaires et même de réaliser des ententes avec les autorités responsables du zonage extérieur.

Depuis quelques décennies, le nombre d'aires protégées a augmenté à l'échelon mondial. La superficie totale est passée de 3 millions de km² en 1970 à plus de 18 millions dans les années 2000. Avec une domination des aires terrestres : on estime que les aires protégées terrestres couvrent plus de 11% de la superficie émergée de la terre. Les données sur les aires protégées marines sont limitées mais elles indiquent que si les océans couvrent 70% de la superficie du globe, à peine 0,6% du milieu marin est officiellement protégé en 2005.

3.5. Responsabilité de la gestion

Les gouvernements ont une responsabilité fondamentale, à laquelle ils ne peuvent se soustraire, en ce qui concerne l'existence et l'état des réseaux nationaux d'aires protégées. Ainsi ils doivent considérer ces aires comme des composantes importantes de leur stratégie nationale de conservation et de développement durable. La responsabilité effective de la gestion des aires protégées individuelles peut toutefois incomber au gouvernement central, régional ou local, à des organisations non gouvernementales, au secteur privé ou à la communauté locale. Dans la pratique, les aires appartenant aux

⁶⁵http://www.notre-planete.info/actualites/actu_227_liste_aires_protegees.php

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

catégories I à III sont toutefois le plus souvent placées sous la responsabilité d'un organe gouvernemental alors que, pour les Catégories IV et V, cette responsabilité peut incomber à une administration locale, encore que celle-ci travaille généralement dans le cadre de la législation nationale.

En plus des gouvernements, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) constitue le mécanisme international de financement le plus important pour la conservation de la biodiversité, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) ont aussi un rôle primordial.

3.6. Les populations autochtones et les aires protégées

Un peu partout dans le monde, de nombreuses aires protégées empiètent sur les terres, les territoires et les ressources de populations autochtones et traditionnelles, les recouvrent ou y sont englobées.

Souvent, l'établissement de ces aires protégées s'est fait au détriment des droits, des intérêts et des moyens d'existence des populations autochtones et traditionnelles et, en conséquence, il en est résulté des conflits persistants.⁶⁶

A titre d'exemple, en Afrique, la création de certains parcs nationaux implique l'évacuation de populations qui vivaient sur leurs territoires. Ainsi, lors de la fondation du parc de Kidepo en Ouganda, le peuple chasseur des Iks fut relégué dans les montagnes voisines. Les Iks furent incapables de se transformer en agriculteurs, Leur vie sociale périclita, et la survie individuelle devient leur seule préoccupation. Ils arrachèrent la nourriture de la bouche de leurs parents; les vieillards et les malades moururent sans soins, les enfants furent chassés de l'enclos familial..... L'amour, la bonté, l'espoir avaient disparu.

Il y a là une leçon à méditer. La préservation de la nature doit se faire pour et avec l'homme, et non contre lui. La protection de l'espèce humaine est devenue le but principal du mouvement écologique actuel.⁶⁷ Ainsi et pour ne pas refaire ces erreurs, le défi des aires protégées, actuelles et futures est d'intégrer le principe de cogestion pour satisfaire les intérêts et les besoins des populations autochtones.

⁶⁶ Convention Sur La Diversité Biologique ; Recommandations Du Congrès Mondial Sur Les Parcs Durban, Afrique du Sud, du 8 au 17 septembre 2003 P68-70

⁶⁷ J.-J, Barloy P. Civet, 1975 in Georges Neuray (1982) op cité P120

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

Le meilleur moyen de faire en sorte que la conservation soit efficace et durable consiste à garantir que les objectifs des aires protégées ne violent pas les droits des populations autochtones vivant à l'intérieur ou à proximité des aires protégées.⁶⁸

3.7. Valeurs des aires protégées

D'une façon plus générale, les zones protégées jouent un rôle économique important en contribuant à conserver la pureté de l'air et de l'eau, à garder des espaces verts et à maintenir l'équilibre écologique ; pour la ville elle :

- Garde l'équilibre écologique de la ville par des fonctions régulatrices et épuratrices (diminution de la température, régénération de l'air, purification de l'atmosphère, réduction des nuisances sonores, ombrage), - joue un rôle sociologique (détente, loisirs),
- Assure une qualité de vie (esthétique urbaine, structuration de l'espace. Aussi elles permettent ainsi aux populations locales de se procurer la nourriture, les fibres, l'énergie et d'autres biens matériels indispensables à leur existence. Malheureusement, tous ces avantages ne sont pas quantifiables, ce qui fait que les zones protégées parviennent rarement à tirer profit elles-mêmes des avantages qu'elles offrent à la société. ⁶⁹

3.8. L'évaluation de l'efficacité des aires protégées

Des efforts ont récemment été entrepris pour mettre au point des outils permettant d'évaluer l'efficacité des aires protégées dans une optique plus générale, en incluant des facteurs institutionnels, sociaux et quantitatifs en plus des facteurs biologiques. La Commission Mondiale des Aires Protégées (CMAP) de l'UICN a créé en 1998 un groupe de travail sur l'efficacité de la gestion et organisé deux ateliers internationaux sur cette question en 1999. La CMAP a proposé un cadre d'évaluation (Hocking et Phillips, 1999) prévoyant cinq types d'évaluation :

- L'évaluation de la conception, pour examiner la planification ou la conception d'un réseau d'aires protégées, en particulier ses carences éventuelles, son adaptation aux objectifs prévus et sa représentativité ;

⁶⁸ Convention Sur La Diversité Biologique ;op cité p 68-70

⁶⁹ Célestine Mengue-Medou (2002), Les aires protégées en Afrique : perspectives pour leur conservation ; Vertigo – La revue en sciences de l'environnement sur le WEB, Vol 3 No 1, Avril 2002.

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

- L'évaluation des intrants, pour déterminer si les ressources (fonds, personnel, équipement et infrastructure) utilisées pour gérer la ou les zones protégées sont adéquates et comment elles sont réparties ;
- L'évaluation du processus, pour examiner les normes du système de gestion ainsi que les processus et les fonctions utilisés pour l'administration de l'aire protégée ;
- L'évaluation des extrants, pour déterminer dans quelle mesure les plans ainsi que les objectifs ou les normes prévus ont été atteints ou respectés ;
- L'évaluation des résultats, pour déterminer dans quelle mesure les objectifs de la gestion sont atteints.

3.9. Problématiques de gestion des aires protégées

La qualité de la gestion des aires protégées est encore plus importante que leur étendue. Diverses publications font état des menaces qui pèsent sur les aires protégées ou des problèmes concernant leur gestion Dudley et Stolton (1999). Une enquête sur des aires protégées situées dans 10 pays conclue que seul 1 pour cent de ces sites pouvait être considéré comme à l'abri de menaces potentiellement graves, et qu'au moins 22 pour cent souffraient de dégradation. Ils citent une liste impressionnante de menaces et discutent des facteurs qui compromettent fortement l'efficacité de la gestion des aires protégées notamment : le manque de fonds, la pénurie de personnel qualifié, la faiblesse institutionnelle, l'absence d'appui politique, la faiblesse du cadre juridique et de l'application de la réglementation, l'insuffisance de la communication avec les résidents locaux et de leur participation à la planification de la gestion, le manque de coordination entre les organisations participant à cette gestion, l'absence de plans d'utilisation des sols de portée générale et la délimitation inadéquate des zones à protéger.⁷⁰

3.10. Les aires protégées et les perspectives d'un développement durable

La planification et la gestion des aires protégées ont connu un changement radical au cours de la décennie écoulée. Elles se caractérisaient autrefois par le monopole du gouvernement central en matière de contrôle, le protectionnisme, l'exclusion des populations locales et, fréquemment, l'interdiction des utilisations traditionnelles de la faune et de la flore.

Avec l'adoption du processus de développement durable et étant donné qu'il y a des gens qui vivent à l'intérieur ou à proximité de nombreuses aires protégées, on a entrepris de relier les objectifs de la conservation et du développement afin que les populations locales

⁷⁰ Célestine Mengue-Medou (2002) ; op cité

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

profitent de certains des avantages qu'apportent les aires protégées. ⁷¹ «Les aires protégées ne peuvent non plus être uniquement le privilège des riches. Les ressources génétiques et naturelles qu'elles détiennent, les systèmes d'écosystèmes qu'elles nous permettent d'exploiter et le potentiel de tirer des revenus des activités telles que le tourisme viable, peuvent, si mis au point correctement, être des instruments essentiels à la lutte contre la pauvreté, à la concrétisation du Plan de mise en application du Sommet mondial sur le développement durable ⁷² ».

En effet la façon de concilier la gestion des aires protégées et le développement rural durable s'est manifestée notamment sous deux formes: les projets intégrés de développement et de conservation. Il est reconnu par différents organismes internationaux et sous-régionaux qui aident à la gestion de ces aires, en se basant sur le principe que la meilleure façon d'atteindre les objectifs de la conservation n'est pas d'exclure les gens des aires protégées, mais de gérer les activités humaines de façon à ce qu'elles ne portent pas atteinte aux valeurs qui ont présidé à la création de ces aires protégées.

Trois autres types d'aires protégées peuvent être créés dans le cadre des conventions internationales : Les sites inscrits sur la liste des zones humides d'importance internationale pour les oiseaux d'eau (site de Ramsar), les sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et les réserves de la biosphère.

4. La réserve de biosphère et critères de sa désignation

En effet suite à une prise de conscience que les problèmes d'environnement ne peuvent être réglés par les Etats isolément, en 1968 l'UNESCO organise la première Conférence intergouvernementale sur la conservation et l'utilisation rationnelle de la Biosphère. C'est là qu'est initié le Programme MAB, l'Homme et la Biosphère, qui vise à fournir des bases scientifiques pour la conservation et une utilisation durable des ressources naturelles, et l'amélioration des relations entre l'Homme et son environnement.

L'originalité du concept, par rapport à la perception classique des réserves et la philosophie qui prévalait à l'époque en matière de protection de la nature est de prendre en compte simultanément les objectifs de conservation et de développement. Les réserves classiques sont définies par rapport à la nature. Les réserves de la biosphère partent d'interrogation et de réflexion sur les relations entre les sociétés humaines et leur environnement naturel. Elles ont été conçues pour répondre à l'une des questions les plus

⁷¹ Ibid

⁷² Le Directeur exécutif du PNUE, M. Klaus Toepfer,

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

essentielles qui se pose aujourd'hui : comment concilier la conservation de la biodiversité et des ressources biologiques avec leur utilisation durable ?

Les réserves de la biosphère sont des aires protégées aménagées à titre individuel par les Etats qui les soumettent à l'approbation de l'UNESCO pour leur insertion dans le réseau mondial des réserves de la biosphère.⁷³

Extrait du Cadre statutaire du réseau mondial des réserves de biosphère, article 4 :

- L'aire devrait englober une mosaïque de systèmes écologiques représentatifs de grandes régions biogéographiques, incluant une série graduée de formes d'interventions humaines.
- Elle devrait être importante pour la conservation de la diversité biologique.
- Elle devrait offrir la possibilité d'étudier et de démontrer les approches du développement durable au niveau régional.
- Elle devrait avoir une taille appropriée pour remplir les trois fonctions ... de conservation, développement et appui logistique...
- Elle devrait remplir ces trois fonctions grâce à un zonage approprié reconnaissant :
- Des dispositions devraient être prises pour intéresser et associer un éventail approprié de pouvoirs publics, communautés locales et intérêts privés, à la conception et à la mise en œuvre des fonctions de la Réserve de la biosphère.

4.1. Le zonage d'une réserve de la biosphère

Une réserve de la biosphère contient trois types de zones (Figure n°04) :

4.1.1. Une ou plusieurs aires centrales

Bénéficient d'une protection à long terme permettant de conserver la diversité biologique, de surveiller les écosystèmes les moins perturbés et de mener des recherches et d'autres activités moins perturbatrices telles que l'éducation par exemple

4.1.2. Une ou plusieurs zones tampons

Clairement identifiées entourent ou jouxtent les aires centrales et assurent sa protection vis à vis de l'extérieur. Elle est le siège d'activités écologiquement viables. Il s'y exerce des activités de recherche, de formation et d'éducation, certaines activités récréatives, ainsi qu'une utilisation raisonnée des ressources naturelles renouvelables

⁷³ Robert Barbault (2003) op cité P 296.

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

4.1.3. L'aire de transition

Comprend davantage d'activités humaines. Elle est le lieu de mise en œuvre de divers modes de développement durable dans lequel les communautés locales, agences de gestion, scientifique, les ONG, groupes culturels, intérêts économiques et autres travaillent ensemble pour gérer les ressources de la région. Information et éducation sont primordiales.

En général plus étendue que les autres zones, elle ne présente pas formellement de limite extérieure bien définie et peut évoluer en fonction des problèmes posés. L'objectif est que les populations vivant dans l'aire de transition soutiennent la réserve de biosphère et, dans la mesure du possible, bénéficient de son existence.

Dans la réalité, ce zonage est appliqué de façon très diverse en fonction des conditions géographiques, des contextes socioculturels, des mesures de protection réglementaires et des contraintes locales.

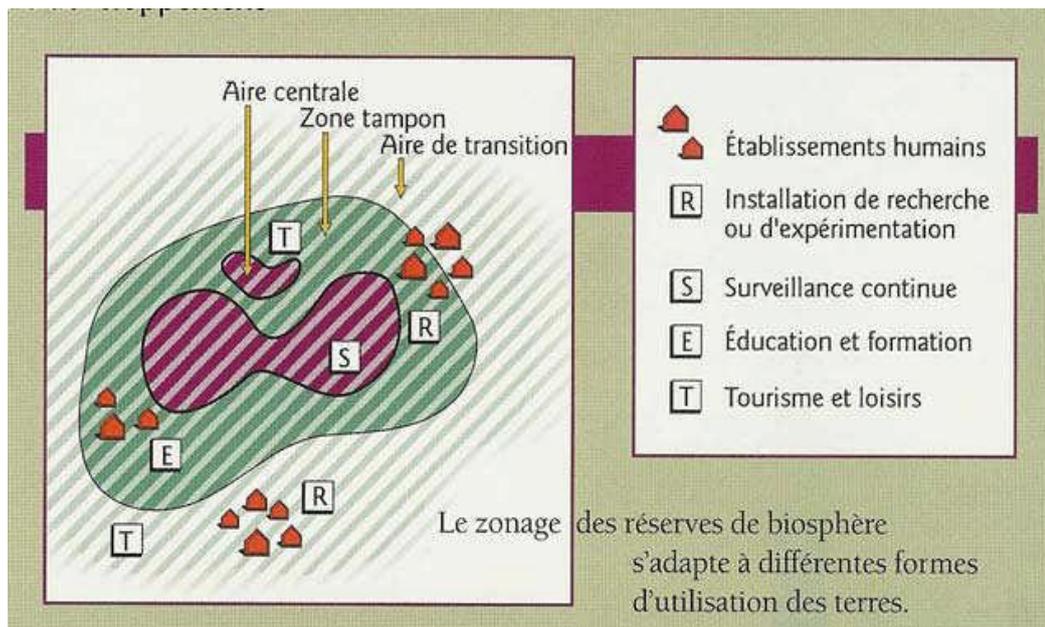


Figure n°4 : Le zonage des réserves de biosphère

4.2. Une réserve de la Biosphère

Les fonctions d'une chaque réserve de biosphère est destinée à remplir trois fonctions fondamentales qui sont complémentaires et interactives (figure n°05)

- ✓ Fonction de conservation, pour assurer la sauvegarde des paysages des écosystèmes, des espèces et de la variabilité génétique :
- ✓ Fonction de développement pour encourager une économie locale durable sur les plans : écologique, sociologique et culturel au niveau local ;

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

- ✓ Fonction logistique, pour la recherche, la surveillance continue, la formation et l'éducation en matière de conservation et de développement durable aux niveaux local, régional et planétaire.⁷⁴

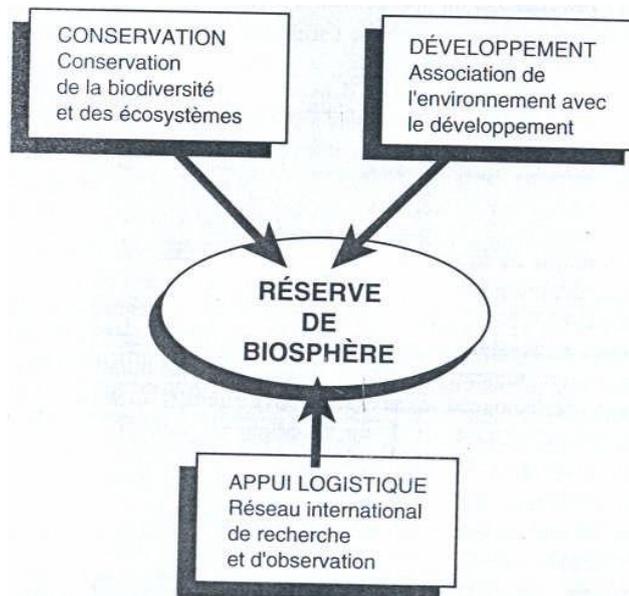


Figure n°5 Les Fonction du Réserves de Biosphère

Elles associent donc résolument la conservation, qui est leur objectif ultime, et le développement durable dans les principaux écosystèmes de la planète, elles constituent aussi un réseau mondial de recherche et de surveillance écologique et contribuent à sensibiliser, éduquer et former aux problèmes d'environnement.

4.3. Les Réserves de la biosphère dans le cadre du développement durable

Les réserves de la biosphère sont conçues dès le départ comme éléments de réponse à la question de savoir comment concilier la biodiversité avec la satisfaction des besoins et des aspirations des populations humaines. Elles ont alors pour objectif de promouvoir la conservation de la biodiversité et le développement durable, sur la base d'une participation des communautés locales et d'une approche scientifique. Elles deviennent des lieux privilégiés pour expérimenter et innover, en particulier en matière de l'écotourisme.

Elle souscrit alors aux principes directeurs du développement durable, tels qu'énoncés en 1992 à Rio, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, ainsi qu'aux conventions internationales telles que le programme Action 21 ainsi l'Unesco considère que le réseau mondial de réserves de la biosphère constitue « un outil unique pour une coopération internationale visant à trouver la voie du tourisme

⁷⁴ Robert Barbault (2003)op cité P 296.

CHAPITRE 02 : LES AIRES PROTÉGÉES, RECONCILIATION ENTRE L'HOMME ET ENVIRONNEMENT NATUREL

durable, par le partage des connaissances, des meilleures pratiques et expériences pour planifier et gérer l'écotourisme »

La population est étroitement associée à la conception et à la mise en œuvre d'un programme intégré de gestion des terres et de l'eau pour répondre aux besoins humains tout en préservant la biodiversité. Les recherches et le suivi permanent, organisés en réseau mondial, portent à la fois sur les écosystèmes et sur les approches permettant à la population d'utiliser au mieux les ressources locales et de compenser les contraintes imposées par l'objectif de protection.

Les réserves de biosphère sont de véritables laboratoires pour la recherche expérimentale surtout dans la zone tampon destinée par exemple à la mise au point des méthodes de gestion visant à accroître qualitativement la production tout en assurant, dans toute la mesure du possible, le maintien des processus naturels et de la biodiversité.⁷⁵

5. Les problèmes d'environnement actuels

Aujourd'hui l'humanité vit une crise écologique qui s'inscrit, non sur des millions d'années mais seulement des siècles voire des décennies, Elle résulte de quatre phénomènes :

- La surexploitation des espèces exotiques (chasses, pêche, récolte),
- L'introduction d'espèce exotique (destructeurs de l'habitat comme chèvres et moutons, prédateurs ou compétiteurs efficaces comme chats et chiens et vecteurs de maladies comme rats et moustiques) ;
- Les extinctions en cascade (qui résultent, par exemple, de l'extinction d'une espèce clé).
- La dégradation des milieux (pollution, fragmentation de l'habitat, déforestation.....).⁷⁶

Or, l'écosystème est une unité du vivant qui assure l'existence de plusieurs cycles dont principalement celui de l'énergie et de la matière. L'écosystème urbain présente des caractéristiques très particulières. La ville est un écosystème dépendant des apports extérieurs, rendu vulnérable aux bouleversements accidentels du milieu ce qui crée la raison de sa faible biodiversité.

⁷⁵ http://www.unesco.org/mab/mabProg_fr.shtml

⁷⁶ Robert Barbault (2003), op cité P 250.

Conclusion

La biodiversité joue un rôle important pour assurer plus de viabilité à la planète « Pour autant, il serait dangereux de vouloir la mettre sous cloche la biodiversité est un système dynamique qui englobe les êtres humains ». Ainsi l'homme dans son parcours pour protéger la nature et sa biodiversité à travers la création des aires protégées (sous plusieurs formes et nominations) une procédure qui a marqué son histoire ; a renforcé l'intérêt accordé à ses espaces surtout à la fin du XXème siècle, tout en changeant la vision d'une volonté de préservation intégrale excluant l'homme à une recherche d'une gestion intégrante surtout suite aux directives de la conférence de Rio 1992 qui préconisent à chercher un terrain d'entente entre développement socioéconomique et protection de la nature.

Introduction

Le secteur du tourisme est devenu depuis des années l'une des principales sources génératrices de revenus et l'une des richesses aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. L'activité touristique exerce des effets multiples en aval et en amont d'une économie et sur un territoire donné. Ces effets peuvent être de type social, économique ou bien environnemental. De ce fait l'essor du tourisme est une question importante qui retient de plus en plus l'attention de toutes les organisations, publiques ou privées, pour lesquelles le tourisme représente un enjeu.

Nous aborderons dans ce présent chapitre, l'histoire et l'évolution du secteur touristique en Algérie, les potentialités touristiques de l'Algérie : naturelles et culturelles puis les différentes stratégies adoptées par l'Etat pour rendre l'Algérie une des destinations les plus convoitées et enfin on termine avec la politique nationale du développement de tourisme.

1. L'évolution du tourisme en Algérie :

Le secteur du tourisme a fait l'objet de plusieurs orientations contenues dans les différents textes réglementaires qui lui attribuent des missions en matière de création d'emploi, d'apport en devises, et de satisfaction de besoins sociaux (CNES, 2006).

Contrairement aux pays méditerranéens qui ont axé leurs efforts dans les années soixante sur le développement du tourisme en tant que secteur stratégique, l'Algérie a opté pour un développement sélectif mettant en arrière-plan plusieurs secteurs économiques dont le tourisme, alors qu'elle recèle d'énormes potentialités lui permettant de se classer aisément parmi les premiers pays touristiques méditerranéens. Avant l'indépendance, la clientèle était peu nombreuse, riche et hivernale. Le tourisme s'est développé entre les deux guerres au Sahara. A partir de 1922 furent élevés dans les oasis les hôtels de la Compagnie Transatlantique. La guerre a interdit le tourisme intérieur qui était limité à un tourisme de week-end.

En 1962, l'Algérie héritait d'un équipement hôtelier non négligeable mais il était concentré dans les grandes villes, répartis entre le tourisme balnéaire 50%, l'urbain 40%, et le Saharien 08%. Cette répartition répondait plutôt aux besoins de la clientèle Française et européenne. Le départ des colons a laissé ces infrastructures dans un état qui n'a pas permis leur exploitation. Durant cette période le pays se trouvait donc doté d'une infrastructure dans un état vétuste.

CHAPITRE 03 : TOURISME EN ALGERIE, EVOLUTION ET ETAT DES LIEUX

Le tourisme n'a pas retenu alors l'intérêt des dirigeants occupés à la mise en place des nouvelles structures et aux luttes intérieures. Durant cette période confuse aucune politique de tourisme ne fut définie, l'Office National Algérien du Tourisme (l'ONAT), établissement public, fut créé en 1962 et un Ministère du tourisme en 1964. Il faut attendre 1966 pour qu'une remise en ordre s'effectue et que soit publiée une charte du tourisme. C'est ainsi qu'il y'a eu le lancement des programmes des zones d'expansions touristiques (ZET). Ce programme prévoyait trois grandes ZET : la première est la région Ouest d'Alger: Moretti, sidi Fredj, Tipaza, la seconde est la région Est : les Hammadites à Bejaia , Séridi, El kala à Annaba et la troisième est la région d'Oran : les Andalouses et les Zianides.

Pour rendre l'activité touristique un atout au développement économique, l'Algérie à élaborer en 1966 « une charte du tourisme », prévoyant des investissements de type balnéaire et saharien destinée à la clientèle étrangère. L'Etat à également émis « la loi du 26 juillet 1963 » afin d'encourager l'investissement privé et « l'ordonnance du 15 septembre 1966 » pour accroître les capacités productives nationales.

Le premier plan quadriennal 1970-1973, qui donne la priorité pour la promotion d'un tourisme international en définissant les bases de l'activité touristique dans une perspective de long terme, et fixe trois objectifs : « source »

- l'apport en devises,
- la création d'emploi,
- et enfin, l'intégration de l'Algérie dans le marché international du tourisme.

Parmi les mesures prises pour réaliser les objectifs, le premier plan quadriennal 1970-1973 avait déjà fixé l'objectif de réaliser 70000 à 90000 lits avant la fin de la décennie, pour plus d'un million de touristes attendus. Et dans l'objectif de compléter et achever le programme antérieur (le plan triennal 1967-1969) avec un budget de 700 millions de dinars ; de répondre aux exigences d'un tourisme interne et international. Or, les données pour l'année 1999 indiquent que 20 ans après, le nombre de lits s'élève seulement à 67087 lits malgré l'implication accrue du secteur privé depuis 1990, le nombre de touristes (non résidents), il n'a jamais pu atteindre 30% des objectifs tracés.

Durant le deuxième plan quadriennal 1974-1977, il s'agit de poursuivre les aménagements touristiques et réaliser des équipements supplémentaires pour un nouveau programme de 25000 lits. Dans le but d'atteindre une capacité de 60000 lits avant l'année 1980. L'Etat est en Algérie, l'unique organisateur du tourisme, le seul maître d'œuvre. Il a volontairement limité l'activité touristique à quelques secteurs du

CHAPITRE 03 : TOURISME EN ALGERIE, EVOLUTION ET ETAT DES LIEUX

pays. Il a ainsi conservé le patrimoine naturel et évité la spéculation immobilière et touristique. Le gouvernement a pourtant recherché des capitaux privés, mais le caractère restrictif du code des investissements de 1966 les rend peu entreprenants. En termes de réalisation physique, 41% des objectifs ont été atteints, soit une remarquable amélioration par rapport aux taux de réalisation enregistrés au cours du plan triennal 1967-1969.

Une période de stagnation a touché le secteur du tourisme dès 1980 malgré la mise en place d'une nouvelle politique qui a permis la réalisation de 12000 lits, sans pour autant préserver et protéger les installations touristiques existantes. Le choc pétrolier de 1986 a été un événement sans précédent qui a dévoilé la fragilité de l'économie nationale soit, l'incapacité des secteurs hors hydrocarbures à répondre aux besoins des Algériens. C'est à partir de cette date les autorités politiques ont tenté de changer de stratégie économique. Néanmoins, le retard accumulé et la persistance du fléau bureaucratique coïncidant avec la conjoncture d'ouverture de l'économie au marché mondial, ont rendu le rattrapage extrêmement difficile.

Les réformes sont passées par une longue durée de tâtonnement pour trouver les mécanismes d'articulation et de mise en œuvre d'une relance économique, initiées par la promulgation du décret N° 88-232 du 5 novembre 1988. Portant déclaration des zones d'expansion touristique (ZET), délimitées par le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT). La différence remarquable du nombre total de ZET passant de 6 en 1966⁷⁷ à 172 en 1988, témoigne d'une meilleure spéculation des ressources touristiques.

Cependant, la période difficile qu'a connue l'Algérie durant la décennie quatre-vingt-dix a freiné le processus de réformes et a par conséquent bloqué les débouchés touristiques du pays dont l'impact sur le secteur a été démesuré.

Le dénouement de la crise sécuritaire a permis la remise en œuvre de la réforme selon la vision d'un développement qui reposerait sur la valorisation de toutes les ressources du pays notamment celles des secteurs qui ont connu un énorme retard. Concernant celui du tourisme, six lois ont été promulguées entre 1999 et 2003, toutes consacrées aux différents aspects d'organisation, de fonctionnement et de développement du tourisme⁷⁸. S'ajoute à ce cadre réglementaire, la stratégie nationale du tourisme qui est définie par le schéma directeur d'aménagement touristique. Malgré les

⁷⁷L'ordonnance n° 66-62 du 26 Mars 1966, relative aux zones et sites touristiques.

⁷⁸La loi 03-03 du 17 février 2003 relatives aux zones d'expansions et sites touristiques, la loi n°99-01 du 6 janvier 1999 fixant les règles relatives à l'hôtellerie,.

CHAPITRE 03 : TOURISME EN ALGERIE, EVOLUTION ET ETAT DES LIEUX

nombreux atouts touristiques et la stratégie de l'Etat affichant une ouverture remarquable durant ces dernières années, l'offre touristique reste encore insuffisante voire insignifiante au moment où le tourisme devient un secteur clé de développement dans plusieurs pays.

La période 1980 – 1989, Cette période s'est distinguée par la mise en œuvre des premières réformes, à travers la restructuration des entreprises et leur décentralisation, elle se caractérise par deux plans de développement quinquennaux .

Le Premier plan quinquennal 1980-1984, regroupe les principales actions qui portent sur: La programmation de l'hôtellerie urbaine, l'expansion de l'hôtellerie saharienne, des stations thermales et l'aménagement des ZET servant de modèles d'actions futures pour les autres opérateurs (collectivités locales, secteur privé). En matière d'investissement, un budget de 3.400 millions de dinars était proposé pour couvrir les dépenses du reste à réaliser et des nouvelles actions de ce plan. A la fin de la période, aucun projet n'a été concrétisé vu la crise économique aiguë liée à la chute du prix de pétrole en 1985.

Le deuxième plan quinquennal 1985-1989, dans ce plan, l'attention principale a été accordée au tourisme interne avec mise en œuvre d'un programme pour l'accueil des touristes étrangers. L'objectif de ce plan était d'assurer la poursuite de la politique d'aménagement touristique, le développement du thermalisme et du climatique et la décentralisation des investissements et la diversification des opérateurs.

La restructuration de l'ONAT a permis la création de plusieurs organismes régionaux. A la fin de la période 1989 la capacité d'accueil a atteint 48.302 lits. Cette capacité d'accueil reste insuffisante par rapport aux objectifs tracés, et au regard des pays du Maghreb (la Tunisie avec 69.580 lits, et le Maroc avec 58.044 lits) Le flux touristique international reste relativement stable par rapport à la période précédente, fluctuant entre 250.000 et 400.000 arrivées, et avec une moyenne annuelle de 324.000 touristes.

Durant la période de transition 1990-2000, le secteur du tourisme a vu l'instauration du cadre juridique nécessaire au développement de l'investissement privé. Mais la dégradation de la situation sécuritaire a fait que le tourisme reste vulnérable. L'année 1991 a enregistré une baisse du flux touristique de 70% liée aux effets de la guerre du Golfe et de la situation sécuritaire interne. L'amélioration des conditions sécuritaires s'est traduite par un accroissement de l'activité touristique. La croissance du secteur s'est accompagnée par une augmentation de l'emploi qui est passé de 11.298 au premier semestre de 1999 à 12.514 au premier semestre 2000. Les infrastructures

d'hébergement n'ont pas connu de développement important, malgré les mesures réglementaires mises en œuvre en faveur de l'investissement touristique. La capacité d'accueil du secteur était de 67.087 lits (public et privé), dont 5000 seulement répondaient aux normes internationales. L'absence de relance et la dégradation de la situation sécuritaire ont eu des conséquences néfastes autant sur les perspectives des nouveaux investissements que sur l'amélioration des infrastructures existantes.

2. Le potentiel touristique en Algérie :

2.1. Le potentiel naturel :

Les conditions naturelles jouent un rôle de premier plan dans l'attraction d'un lieu touristique, en Algérie. Chaque ensemble territoriale avec ses richesses naturelles est un véritable réservoir de culture et d'art culinaire, un pays avec 2,38 millions de km² recèle de multiples facettes allant du littoral, des montagnes de l'Atlas, des steppes des Hauts Plateaux, aux Sud avec le Hoggar, le Tassili-N'Ajjer, le bas

2.1.1. Le littoral algérien :

La situation géographique des côtes algériennes à l'échelle de la Méditerranée et leur diversité climatique, font qu'elles comprennent de nombreux sites d'intérêts stratégiques.

L'espace côtier comprend les écosystèmes maritimes dunaires et les écosystèmes littoraux pré-forestiers ; d'Est en Ouest, les principales ressources en la matière sont les suivantes ⁷⁹:

- La zone côtière marine d'El Kala, qui présente la particularité de combiner dans un étage bioclimatique humide, l'interface d'un écosystème forestier, lacustre et marin. La zone des lacs couvre près de 15.000 hectares. Elle comprend une richesse faunistique et floristique exceptionnelle : grandes roselières entrecoupées d'aulnaies, macrophytes, espèces boréales et tropicales, poule sultane, fuligule morillon, foulque macroule,...

La partie sous-marine est aussi d'une richesse remarquable : prairie aquatique, récifs coralliens, mérrou noir et badèche, présence signalée du phoque moine,....

- Le parc de Gouraya qui offre des paysages d'exception sur une dizaine de km de côte.

⁷⁹ HADJIEDJ. A. Avril 2008 « le tourisme une des alternatives économiques de l'après pétrole essai d'analyse du cas algérien » actes du colloque international sur le tourisme, secteur de l'économie de substitution et de développement durable » Alger.

Office national du tourisme : Algérie balnéaire, guide touristique

- Le parc de Taza qui présente des micros formes rarissimes : falaises plongeantes, encoches littorales, grottes sous-marines,...
- Les îles Aguellis au large de Réghaia, le banc des Kabyles, l'aire marine de Tizirt, les îles de Rachgoun, sont autant de sites marins utiles à reconnaître et à protéger.
- Le parc national du Chenoua qui s'étend sur environ 5000 hectares, le mont côtier du Chenoua présente un intérêt paysagique mais surtout floristique. Les îlots qui parsèment le mini bai sont importants pour les oiseaux pélagiques.
- La réserve naturelle des Iles Habibas est plus particulièrement intéressante du fait des nombreuses espèces rares qui vivent ou qui trouvent refuge : Goéland d'Audouin, Faucon d'Eléonore, Murenne, Corb, Mendolle, Girelle royale,

2.1.2. Les hauts plateaux :

Entre l'Atlas Tellien et l'Atlas Saharien, s'étend la longue et large dépression dite des Hauts Plateaux, 1 000 m d'altitude, où s'accroche une herbe qui fait une des richesses de l'Algérie : l'alfa. Les hauts plateaux est un lieu de production de bétail par excellence, chèvres, moutons et dromadaires leurs viandes et lait est l'élément de base dans la gastronomie locale⁸⁰.

2.1.3. Les zones sahariennes :

Parmi tous les pays sahariens, l'Algérie dispose de la partie la plus vaste du territoire saharien avec environ 2 millions de km² réparties sur 4 régions du grand sud⁸¹ :

- l'Adrar au sud-ouest, avec 4 27000 km pour, et connue pour le brassage de différentes cultures, ses foggaras et ses forteresses séculaires.
- L'Illizi : le Tassili n'Ajjer à l'externe sud est qui occupe une superficie de 286808 km². Cette région est connue pour le parc national du Tassili. Celui-ci classé depuis 1982, patrimoine mondial de l'UNESCO, constitue un véritable creuset où les éléments naturels, culturels, et historiques vivent en symbiose.
- La vallée du M'ZAB : Le classement de la vallée du M'Zab sur la liste du patrimoine mondial concerne tout autant l'ensemble historique, urbanistique et architectural que sont les villes de Béni Izguen, Bou Noura et Malika, que la palmeraie et l'économie du système

⁸⁰ HADJIEDJ. A. Avril 2008 « le tourisme une des alternatives économiques de l'après pétrole essai d'analyse du cas algérien » actes du colloque international sur le tourisme, secteur de l'économie de substitution et de développement durable » Alger.

⁸¹ HADJIEDJ. A. Avril 2008 « le tourisme une des alternatives économiques de l'après pétrole essai d'analyse du cas algérien » actes du colloque international sur le tourisme, secteur de l'économie de substitution et de développement durable » Alger.

de captage des eaux (foggaras). Le problème essentiel auquel se heurte la protection de ce patrimoine est de concilier le développement urbain et économique de la région et la préservation de ce fragile écosystème.

- Tamanrasset : Le parc national au Hoggar créé en 1987, est caractérisé par son relief, sa faune sa flore et ses gravures rupestres. En constituent le principal attrait touristique. Cette région recouvre 113000 km².

- Tindouf avec une superficie de 168000 km², est réparties pour ses anciens ksours.

Les notions de développement d'un tourisme "responsable" et "durable" prennent tout leur sens dans le contexte du sud. Elles impliquent :

- le respect des spécificités de cette région et sa préservation par l'identification du type et du nombre de touristes.

- une formation spécifique, notamment à destination des guides qui ont une mission particulière dans le sud. En effet, leur rôle dépasse l'accompagnement, ils doivent être également imprégnés des modes de vies des populations locales et des contraintes naturelles du sud.

- des retombées des activités touristiques sur les populations locales, qui sont les principales garantes de la préservation culturelle et environnementale de leurs régions.

Dans l'échelle de valeur des Européens, les besoins nouveaux s'orientent de plus en plus vers les échanges de culture, vers la découverte de nouvelles régions, plus tôt que vers le confort.

2.1.4. Les stations thermales

Le nombre de sources thermales officiellement recensées et enregistrées est de 202, se concentrent au nord du pays. Parmi les stations les plus connues : Hammam Righa (Aïn Defla), Hammam Bouhnifia (Mascara), Hammam Guergour (Sétif), Salhine (Médeä)⁸².

2.1.5. Les parcs nationaux

Le premier parc national algérien est né en 1972, le Tassili, qui est classé depuis, Patrimoine Mondial de l'humanité. Ce parc national basé surtout sur un patrimoine culturel, de caractère unique, se situe dans l'écosystème saharien. Aujourd'hui on compte 11 parcs nationaux⁸³, dont :

⁸²Office national du tourisme : Algérie sources thermales, guide touristique

⁸³Direction Générale des Forêts

• **8 au Nord du pays** d'une superficie totale de 165 362 ha, qui relèvent de l'administration forestière il s'agit du Djurdjura, Chréa, El Kala, Gouraya et Taza classés en Réserve de la Biosphère (MAB) ainsi que le Belezma , Theniet El Had et Tlemcen ;

• **un en zone steppique**, le parc national de Djebel Aïssa d'une superficie de 24 500 ha, dans la wilaya de Nâama classé en 2003 par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement

• **deux dans le grand sud**, il s'agit du parc national du Tassili, celui de l'Ahaggar classés en Réserve de la Biosphère (MAB).

Les parcs nationaux ont été instaurés afin de conserver des échantillons représentatifs de la grande variété de paysages, de forêts, de plantes et d'animaux qui font l'unicité de l'Algérie. Ils abritent une flore remarquable dont la diversité et la rareté sont peu communes. Ils sont créés par un décret qui fixe le statut particulier du parc, il s'agit d'une véritable charte – et en confie la gestion à un établissement public dont le conseil d'orientation est composé d'élus locaux, de personnalités, notamment scientifiques et de fonctionnaires.

2.2. LE PATRIMOINE CULTUREL, HISTORIQUE & RELIGIEU :

L'Algérie dispose de diverses potentialités touristiques. En citant comme exemple les sites protégés et classés par l'UNESCO ⁸⁴:

- Les villes Romaines Timgad à Batna, Tipaza et Djemila à Sétif ;

- Tassili comporte plus de 15.000 tableaux reflètent les changements climatiques, l'immigration des animaux et l'évolution de la vie humaine au Sahara, pendant 6000ans avant J.C.

- Kalaat Beni Hammade trouve près de ville de M'sila, elle est constituée en 1007 comme capitale d'état Hammadite.

- La Casbah d'Alger, qui est actuellement en état de dégradation avancé dans beaucoup d'endroit.

⁸⁴Les sites protégés et classés par l'UNESCO, site officiel de l'Unesco: www.unesco.org, consulté le 03/2015

3. Les infrastructures de base :

3.1. Le transport

3.1.1. Le réseau routier :

La longueur du réseau routier en Algérie arrive à 109.452 km et se concentre en grande partie dans la partie nord du pays⁸⁵, Dont :

- Les routes nationales : 28.275 km.
- Les routes Wilayales : 23.926 km.
- Les routes communales : 57.251 km.

3.1.2. Le réseau ferroviaire :

La longueur du réseau ferroviaire s'étend sur près de 4500 km et doté de plus de 200 gares couvrant surtout le nord du pays. Ce réseau est constitué de⁸⁶ :

- 1435 km de voies normales.
- 1055 km de voies étroites.
- 305 km de voies doubles.
- 299 km de voies électrifiées.

3.1.3. Le réseau aérien :

Les infrastructures de base du transport aérien en Algérie ont connu la réalisation de 35 aéroports à travers le territoire algérien, dont 13 ont une vocation internationale⁸⁷.

- Aéroports internationaux : Alger, Oran, Constantine, Annaba, Ghardaïa; Hassi Messaoud, Ain Aminas, Tlemcen, Tiaret, Adrar, Tébessa, Tamanrasset;
- Aéroports nationaux : Béchar, Bejaïa, El-Ouadi, Ouargla, Ain Salah, Djanet, Biskra, Illizi ;
- Aéroports régionaux avec utilisation limitée, dont 04 aéroports pour la recherche et l'exploitation dans le domaine des mines et des hydrocarbures.

La Compagnie Nationale Aérienne «Air Algérie» couvre 37 escales à travers l'Europe, l'Afrique et le Moyen Orient. Air Algérie dessert également les plus importantes villes de l'intérieur ainsi que les régions touristiques en complément des réseaux du transport routier et maritime.

⁸⁵Le transport en Algérie, wikipedia [enligne] :

http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=transport_es_Algerie&oldid=113570910 , avril 2015.

⁸⁶ Ibid.

⁸⁷ Ibid.

Les éléments non moins déterminants qui restent non encore compétitifs, sont les tarifs de transport aérien qui sont plus répulsifs qu'attractifs et la capacité d'accueil insuffisante par rapport aux potentialités touristique du pays et à la demande nationale et internationale.

3.1.4. Le réseau maritime :

L'activité maritime concerne 13 ports à multiples usages et de petits ports de pêche et de plaisance. A signaler que les échanges commerciaux internationaux se font essentiellement par voie maritime, les activités maritimes sont assurées par cinq (05) entreprises spécialisées (cabotage, marchandises, hydrocarbures ...) ⁸⁸

3.2. Télécommunications :

Le réseau téléphonique couvre l'ensemble du territoire national dont 96 % des capacités installées sont en mode automatique alors que le nombre d'abonnés est d'environ un million. Le ratio lignes téléphoniques / nombre d'habitant atteint le taux de 3,9 / 1 000. Le secteur connaît actuellement une opération d'extension et de modernisation avec la généralisation du numérique et la mise en place du téléphone mobile de type GSM.

3.3. Energie :

La couverture du pays en énergie électrique atteint les 94 % constituée de 160 000 km de lignes. En plus de la couverture des besoins intérieurs, l'Algérie détient aussi les plus grandes réserves découvertes en gaz naturel dans le monde.

4. Les différentes stratégies adoptées par l'Algérie :

Pour l'Algérie, la préparation à la période post-pétrole s'impose pour deux raisons, le premier est le syndrome de la dépendance quasi-totale de l'économie pétrolière, le second est l'abondance de ressources de développement hors hydrocarbures, non encore exploitées, susceptible d'offrir au pays les opportunités d'un développement durable.

Le tourisme a pris de l'ampleur et de l'importance dans la politique économique de l'état, à travers les différents programmes de développement passant par la sectorisation accrue de moyens financiers à une nouvelle logique, qui s'appuie sur la territorialisation de son développement.

⁸⁸http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=transport_es_Algerie&oldid=113570910

CHAPITRE 03 : TOURISME EN ALGERIE, EVOLUTION ET ETAT DES LIEUX

Le schéma national d'aménagement du territoire se décline en cinq lignes directrices constituent les orientations stratégiques du SNAT 2025 et répondent aux enjeux majeurs du développement du territoire. Elle vise de manière simultanée et coordonnée à⁸⁹ :

1. Assurer un territoire durable,
2. Créer les dynamiques du rééquilibrage territorial,
3. Assurer l'activité et la compétitivité des territoires,
4. Mettre en œuvre l'équité territoriale,
5. Garantir une gouvernance territoriale rationnelle.

Nous tentant d'évoquer brièvement, quelques points relevant de l'enjeu politique relatif au développement du tourisme :

Accrochée jusqu'à présent à une économie de la rente des hydrocarbures, l'Algérie adopte en mars 2006 une politique qui concerne le développement touristique. Cette politique s'appuie sur quelques axes majeurs :

- 1-l'amélioration de la qualité de l'offre du produit touristique ;
- 2- la durabilité et préservation avec l'ensemble des partenaires et acteurs du tourisme ;

Les objectifs visés par la stratégie d'aménagement du territoire en matière de tourisme⁹⁰ sont liés à la consolidation des indicateurs de la croissance du tourisme. La loi n°03.01 relative au développement durable du tourisme, complétée ensuite par la loi n°03.10 relative à la protection de l'environnement répond effectivement aux défis formulés par l'organisation mondiale du tourisme (OMT) quant à la nécessité de prise en charge des problématiques environnementales dans toute action de développement touristique.

En effet, les ressources naturelles sont en situation de dangereux épuisement. Les sols urbanisables s'amenuisent et se concentrent sur des régions soumises aux risques naturels majeurs, la capacité de mobilisation de l'eau n'arrive pas à suivre la demande malgré des investissements considérables (barrages, forages, station de dessalement, ...etc.). L'énergie est fournie essentiellement par des ressources fossiles non renouvelables, la pollution du sol et sous-sol, de l'air et de l'eau.

En dépit de toutes les potentialités naturelles et historiques, le littoral reste en Algérie la destination principale des touristes nationaux et, malgré l'existence de l'offre assez intéressante financièrement, la part du tourisme étranger demeure insignifiante :

⁸⁹Schémas directeurs d'aménagement du territoire. SDAT 2025, janvier 2008, p 28

⁹⁰Schéma national d'aménagement touristique à l'horizon 2015 conformément à la loi n°01.20(2010) relative à l'aménagement et développement durable du territoire et à la loi n°03.01(2003) relative au développement durable du territoire

CHAPITRE 03 : TOURISME EN ALGERIE, EVOLUTION ET ETAT DES LIEUX

l'Algérie a été choisie comme destination balnéaire par seulement 1,2% des touristes du bassin méditerranéen durant la période 2000-2005 (0,77 % en 1990). En revanche le nombre des visiteurs sur les plages est passé de 8 millions en 1988 à 160 millions en 2002⁹¹. Si le potentiel est énorme et diversifié, il reste fragile et mal exploité. De l'autre côté de la balance, les faibles performances environnementales pèsent lourd sur le plateau des menaces et faiblesses :

1°- l'Algérie produit annuellement plus de 7.000.000 tonnes de déchets urbain, soit en moyenne 0,65kg/ personne /jour de déchets domestiques, avec un taux de recyclage très faible 12% et une insuffisance totale de leurs gestion. Si on prend le cas français, le volume annuel de déchets ménagers est de 24,5 millions de tonnes auxquels il faut ajouter la production de déchets industriels et celle de déchets agricoles pour un total annuel de 600 million de tonnes traité. Un français produit presque deux fois moins de déchets qu'un américain, mais dix fois plus qu'un habitant d'un pays en voie de développement.

2°-le littoral, qui offrait en 1966, 3128 m²/1000 habitants de zone balnéaire, n'en offre en 1997 que 338m²/1000 habitants, et chaque année sur plus de 500 plages contrôlées 35% à 40% sont interdites à la baignade pour cause de pollution ;

3°- 20 million d'hectares sont touchés par la désertification et 12 million d'hectares par l'érosion hydrique ;

4°- En 2020, les disponibilités en eau serait de l'ordre de 430 m³/habitant/an, ce qui témoigne d'un risque de stress hydrique ; la France opte à économiser 20%, il s'agirait de faire à la fois la chasse au gaspillage mais aussi d'utiliser des ressources encore peu ou pas utilisées. Les économies d'eau, la récupération de l'eau de pluie et la lutte contre les fuites dans les réseaux seraient encouragées, via notamment des aides financières.

5°- la sécheresse et la désertification contribuent de plus en plus à augmenter les risques d'inondation et de glissement de terrain. Par ailleurs le risque sismique et industriel son omniprésents sur la partie littorale, le principal réservoir des potentialités touristiques balnéaire, de montagnes, culturelles sont menacées.

Ce résumé de la situation environnementale, témoigne des insuffisances de partage des besoins de la population locale, qui reste en totale désaccord avec les objectifs de croissance du tourisme.

⁹¹Rapport MATE 2005, page 106

5. la politique actuelle du développement du tourisme :

Le frémissement de l'activité touristique enregistrée depuis 2002 devra être consolidée et portée par les cinq lignes directrices du projet territorial de l'état affichées par le SNAT et qui vont vers un territoire durable, la création de dynamiques de rééquilibrage territorial, la promotion de l'attractivité des territoires, la mise en œuvre l'équité territoriale et la gouvernance territoriale.

S'inscrivant dans la démarche globale du développement économique et social national, le SDAT est donc une composante du SNAT 2025 prévu par la loi 02-01 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement du territoire et du développement durable, sans être, pour autant, le résultat ou le produit des autres schémas et programmes sectoriels.

5.1. Les cinq objectifs du SDAT 2025

5.1.1. Faire du tourisme l'un des moteurs de la croissance économique :

- promouvoir une économie alternative et de substitution aux hydrocarbures,
- organiser l'offre touristique en direction du marché national,
- donner à l'Algérie une envergure touristique internationale et en faire une destination d'excellence-phare du bassin méditerranéen appuyée sur ces atouts.

Afin de :

- participer à la création de nouveaux emplois et contribuer de façon substantielle à l'économie générale du pays ;
- contribuer à l'amélioration des grands équilibres (balance commerciale de paiement, équilibres budgétaires ...).

5.1.2. Impulser par un effet d'entraînement, les autres secteurs économiques

- impulser un effet d'entraînement sur les autres secteurs (Agriculture, BTPH, Industrie, Artisanat, Services).
- Envisager le tourisme dans le cadre d'une approche transversale qui intègre différents facteurs (transports, urbanisme, environnement, organisation locale, formation) et qui prenne en compte les logiques de tous les opérateurs privés
- Etre en cohérence avec les stratégies des autres secteurs et initier une dynamique globale à l'échelle du territoire national dans le cadre du SNAT 2025.

5.1.3. Combiner la promotion du tourisme et l'environnement

Il s'agira d'intégrer la notion de durabilité dans toute la chaîne du développement touristique (conjonction du social, de l'économique et de l'environnemental).

5.1.4. Promouvoir le patrimoine historique et culturel

L'économie touristique entretient un rapport étroit avec le territoire, lieu d'expression de l'histoire et de la diversité culturelle. Ce sont les éléments constitutifs du patrimoine territorial (humain, naturel, climatique, historique, etc....) qui fondent son image, son attractivité, son positionnement et sa production. C'est sur le territoire que le touriste se déplace, produit et consomme. Ce sont les acteurs du territoire dans leur multiplicité et leur diversité (publics, privés, associations, etc.) qui contribuent à la production touristique.

En face de la mission prioritairement affectée au tourisme, en particulier dans les zones économiquement fragiles, qui consiste à créer des emplois, à accroître les flux financiers, à maintenir ou créer des services il y a la stratégie de développement durable de la culture qui intègre la préoccupation d'un souci de préservation, de réanimation du patrimoine historique et culturel.

De façon générale, les stratégies de tourisme durable sont celles qui respectent les diversités culturelles, protègent le patrimoine et contribuent au développement local.

5.1.5. Améliorer durablement l'image de l'Algérie

Le programme de construction de l'image de l'Algérie vise à opérer un changement dans la perception qu'ont les opérateurs internationaux du marché algérien dans la perspective d'en faire un marché important et non accessoire avec toute la nouvelle panoplie de produits et de capacités offertes, qui correspondent aux besoins des consommateurs internationaux.

Les pôles d'attractivités touristiques (PAT) contribuent d'une façon active à façonner l'image touristique de l'Algérie. Ce dernier possède 07 pôles d'excellences qui sont identifiés⁹² :

⁹²Schéma Directeur d'Aménagement Touristique "SDAT 2025». Livre 3 : Les pôles touristiques d'excellence (POT) et les villages touristiques d'excellence (VTE) »

- Le pôle d'attractivité touristique Nord-est : Annaba, El Tarf, Skikda, Guelma, Souk Ahras, Tébessa...
- Le pôle d'attractivité touristique Nord-Centre : Alger, Tipaza, Boumerdès, Blida, chlef, Ain Defla, Médéa, Bouira, Tizi ousou et Bejaia.
- Le pôle d'attractivité touristique Nord-ouest : Mostaganem, Oran, Ain Temouchent, Tlemcen, Mascara, Sidi Bel Abbès et Relizane.
- Le pôle d'attractivité touristique Sud-est « Oasien » : Ghardaia, Biskra, El oued, El Menéa...
- Le pôle d'attractivité touristique Sud-ouest « Touat-Gourara » : les routes des ksour : Adrar, Timimoun et Béchar.
- Le pôle d'attractivité touristique Grand Sud - Tassili N'Ajjer : Illizi, Djenet...
- Le pôle d'attractivité touristique Grand Sud - Ahaggar : Tamanrasset...

5.2. Le SDAT, instrument de gouvernance du secteur touristique

Le développement du tourisme passe également par la promotion et l'institution d'une nouvelle gouvernance qui vise à favoriser la mise en place d'interactions constructives entre les trois principales composantes du développement touristique :

A) L'Etat et les collectivités locales qui reste le moteur du développement à travers des démarches visant à créer un environnement politique et juridique favorable et des programmes de développement et façonne la destination et sa labellisation.

B) Les acteurs économiques qui portent les projets, génèrent des ressources et qui créent des emplois.

C) La société civile qui facilite l'interaction politique et sociale en incitant et en aidant les populations à participer aux activités économiques, sociales et politiques. Elle participe également de l'aide à la formalisation définitive des projets touristiques définis dans les différents pôles en respectant la méthode de la démarche ascendante et participative.

La gouvernance permet d'assurer une veiller quant à la mise en œuvre des projets cadre transparent et dans une optique de cohérence respectée, de faisabilité technique et économique vérifiée et de bonne répartition entre investissements publics et privés ainsi que de la bonne planification des actions dans l'espace et le temps.

La nouvelle gouvernance touristique qui est à la base du SDAT vise d'atteindre les objectifs suivants :

CHAPITRE 03 : TOURISME EN ALGERIE, EVOLUTION ET ETAT DES LIEUX

- ✓ faciliter l'émergence d'une véritable politique de développement touristique durable ;
- ✓ contribuer au renforcement des liens avec les autres secteurs et l'ensemble des acteurs ;
- ✓ intégrer la notion de « Durabilité » dans le développement touristique (conjonction du social, de l'économique et de l'environnementale).

Les résultats escomptés du schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) consistent à expliciter ces enjeux, les orientations stratégiques, les chantiers prioritaires et concrets à mettre en œuvre :

- Le positionnement possible compte tenu des atouts et des contraintes, c'est-à-dire une vision du tourisme et une ambition spécifique.
- Des orientations stratégiques et actions qui en découlent.
- Un cadre clair et précis servant de canevas aux institutions et organismes touristiques.

Le SDAT préconise d'abandonner la voie du tout tourisme et de privilégier la notion de pôles d'excellence du tourisme, de sélectionner et de hiérarchiser sites structurants sur lesquels seront concentrés en priorité les flux touristiques.

Par ailleurs, le tourisme ne peut donc se concevoir sans son interdépendance avec les autres secteurs. La réussite de son développement est fortement liée à la prise en compte de sa dimension transversale d'une part et ascendante d'autre part.

C'est-à-dire du terrain local vers le national afin de préserver à la fois la logique des acteurs locaux et la cohérence de politique nationale.

Conclusion

De par ses importantes potentialités touristiques si abondante et diversifiées mais encore largement en friche, l'Algérie est en mesure de faire valoir ses atouts pour non seulement rattraper laborieusement son retard mais aussi avant tout pour la revalorisation de ses attraits et son riche patrimoine matériel et immatériel dans l'intérêt même d'une population confrontée à une quotidienneté des plus stressantes la privant de besoins touristiques si réconfortés à même de la réconcilier durablement avec son pays.

Les efforts déployés jusqu'à présent pour améliorer l'image du secteur touristique en Algérie, restent très insuffisant vu que les capacités d'accueil en terme d'hôtellerie sont

CHAPITRE 03 : TOURISME EN ALGERIE, EVOLUTION ET ETAT DES LIEUX

limitées puisque le nombre d'hôtels dépasse à peine 1000 hôtels avec environ 82000 lits et les agences activant dans le secteur touristique sont au nombre de 755 agences sur le territoire national. Ce qui est un indice d'une insuffisance qui ne peut faire de l'Algérie une destination touristique de choix au niveau du bassin méditerranéen.

Ce pendant on doit rappeler que le tourisme ne se résume pas seulement à l'hôtellerie et à la restauration, ni aux sites naturels et historiques qui sont mal entretenus dans l'ensemble, mais il est aussi une ouverture vers l'autre et un échange, aussi bien économique que culturel et humain.

Introduction :

Bejaia, wilaya de loisirs qui offre une rare diversité géographique, historique et culturelle. Tous les milieux urbains et non urbains offrent d'énormes possibilités pour le développement du secteur du tourisme. Parmi les villes côtières qui ont une vocation d'ouverture sur l'extérieur, Bejaia se singularise par une position géographique stratégique recelant des ressources touristiques inestimables. Dotée d'un grand port répondant aux normes nationales et internationales, possède aussi un réseau de transport diversifié et un aéroport dynamique.

La wilaya de Bejaia, riche d'une histoire glorieuse et étoffée par un véritable héritage de différentes civilisations ; réunit des vestiges antiques et médiévaux très importants. Les romains ont marqué leur passage par les monuments et sites archéologiques encore présents ; témoins d'une civilisation ancrée dans la mémoire tels que l'aqueduc romain de Toudja. Quand aux Hammadites, ils ont marqué leur présence par de grandes constructions et du rayonnement civilisationnel de Nacéria- Bejaia (bordj moussa, porte sarrasine, Bab el fouka, ksar el kaoukab).

Le but de ce chapitre est de bien connaître le territoire d'étude en termes de la description générale de la région de Bejaia dans la première section, la population et l'activité économique dans la deuxième section, enfin la troisième section sera réservée aux potentialités naturelles et culturelles du tourisme de la wilaya de Bejaia.

SECTION 1 : DESCRIPTION GENERALE DE LA REGION DE BEJAIA

1.1. Délimitation géographique du territoire de la wilaya

La wilaya de Bejaia est située au nord-est de la région centre du pays ; entre les grands massifs du Djurdjura, des Babors et des Bibans .elle s'étend sur une superficie⁹³ de 223,5 km² est limitée par :

- La mer de méditerranée au nord sur une longueur avoisinant 100km
- Les wilayas de Bouira et Tizi-Ouzou à l'Ouest.
- La wilaya de Jijel à l'Est.
- Les wilayas de Sétif et de Bordj Bou Arreridj au Sud.

⁹³ Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia (DPSB) 2013.

1.2. Le relief

Situé en plein atlas tellien, le territoire de la Wilaya de Bejaia se présente comme une masse montagneuse compacte et bosselée, traversée par le couloir formé par la vallée de la Soummam. On peut distinguer trois ensembles de reliefs :

L'ensemble de montagnes : occupe 75% soit 3/4 de la superficie totale de la Wilaya. Elle est constituée des chaînes des Bibans, Babors et Djurdjura.

L'ensemble de piémonts : d'une morphologie ondulée constitué d'une succession de collines, il apparaît moins accidenté que la zone de montagne. Il représente la zone intermédiaire entre la plaine et la montagne.

L'ensemble de plaine: composé des plaines de la vallée de la Soummam qui apparaît comme une bande sinueuse de 80 Kms de long sur une largeur maximale de 04 Kms et la plaine côtière qui sépare la mer et la chaîne des babors, elle se présente comme une bande étroite qui s'étend de l'embouchure de Oued Soummam à celui de Oued Agrioun soit une trentaine de Kilomètres et de coté de l'ouest.

1.3. La faune et la flore

Le territoire de la wilaya de Bejaïa possède une richesse faunistique et floristique importante, puisqu'il regroupe 1709 espèces dont 533 flores et 1156 faunes dont 67 espèces protégées. La zone marine : La wilaya de Bejaïa est la région de l'olivier, du caroubier, du figuier, du peuplier, des chaines : (liège, zène... etc.). Et autres pin d'alep.

Tableau n°1 : la faune et la flore à Bejaïa

Parc national de Gouraya		Zone marine	
Nomination	Espèce	Nomination	Espèce
Invertébrés	20	zoobenrhiques	164
Reptile	01	Zooplancton	173
Mammifères	10	Poissons	211
Végétaux	03	Mammifères	05
Oiseaux	33	Phytoplancton	55
/	/	Phytobenthiques	72

Source : établi par nous même à partir des données du parc national de Gouraya.

4. Hydraulique

La wilaya de Bejaia est dotée par 957 réservoirs d'une capacité de 171015 m³ qui alimentent les habitants par l'eau potable, dont le taux de satisfaction égale à 81%. La distribution se fait à l'aide d'un réseau de conduites à une longueur de 3780km, dont 2544 km pour le réseau de distribution. Le tourisme est l'un des secteurs qui consomment beaucoup d'eau, ce dernier constitue un problème majeur de nombreuses destinations touristiques. Pour cela, une gestion équitable de l'eau, que se soit en terme de quantité ou de qualité est primordiale pour le développement touristique.

SECTION 2 : POPULATION ET ACTIVITE ECONOMIQUES**2.1. La population**

La population totale de la wilaya de Bejaia issue des résultats préliminaires du RGPH d'avril 2008 est estimée à 912 580 habitants, elle a atteint 924 279 individus à la fin de l'année 2009 d'où la densité de 287 habitants / Km² avec des pointes dans les communes de Sidi Aich, Bejaia et Akbou avec 1812 habitants / Km², 1500 et 1034 respectivement ; et des creux de 60 à Toudja, 49 à Ighil Ali et 24 habitants / Km² dans la commune de Beni K'sila. La distribution de la population fait ressortir que 61% des habitants vit dans les chefs-lieux, 26% dans les agglomérations secondaires et le reste dans des hameaux et les zones éparses. Ainsi, la population vivant en agglomération représente 87%.

Concernant les taux d'activité et de chômage, le tableau n°2 les montre de manière claire :

Tableau n°2 : Estimation de l'emploi dans la wilaya de Bejaia

Désignation	2009	2010	2011	2012	2013
Population active	351 180	353 350	355 330	373 830	378 840
Taux d'activité	38	38	38	40	40
Population occupée	307 280	310 950	312 690	328 970	333 380
Taux de chômage	12	12	12	12	12

Source : Annuaire de la DPSB entre 2009 et fin 2013.

Nous pouvons déduire des données de ce tableau ce qui suit :

La population occupée évolué de 2009 à 2010 avec le même rythme et parallèlement à la population active. Ce qui a engendré une stabilité du taux d'activité et du taux de chômage.

Le taux de chômage figé à 12% en 5 ans dévoile la légèreté avec laquelle l'administration élabore les statistiques et peut être même une manipulation de ces statistiques pour des fins politiques.

Les statistiques ne montrent pas la réalité de la précarité des emplois proposés aux jeunes chômeurs, particulièrement dans les zones rurales.

2.2. L'agriculture

Le secteur agricole dans la région de Bejaia est dominé par les cultures permanentes et maraichères et dont la production reste insuffisante pour satisfaire les besoins de la wilaya. La wilaya de Bejaia couvre une superficie agricole totale (SAT) de 287 294 ha dont la superficie agricole utile (SAU) est de 130 348 ha (45% de la SAT). Elle dispose de 6500 ha irrigués soit près de 5% de la SAU. Une grande partie de la superficie agricole utile est composée de terres improductives 3 587 ha, ainsi que des zones de pacages et de parcours, en piémonts et en montagne, représentant 34 446 ha (environ 12% de la SAT). La plupart de ces terres sont situées dans la vallée de la Soummam et les plaines côtières qui pénètrent parfois jusqu'à 4 Km en direction des piémonts.

La fertilité de ces sols confère au secteur de l'agriculture des aptitudes à une exploitation intensive (irrigation, mécanisation) dans le domaine du maraichage, des agrumes, des fourrages et dans les élevages bovins laitiers et avicoles. Les zones de piémonts et de montagne, qui constituent l'essentiel du territoire de la wilaya concentrent presque toutes les activités arboricoles. Les espèces dominantes sont l'olivier et le figuier, les cultures maraichères sont aussi présentes mais pratiquées sur des espaces réduits avec le recours aux serres et orientées plus vers l'autoconsommation que vers le marché.

2.3. Le secteur industriel

Une part importante du tissu industriel que compte la wilaya de Bejaïa est localisée dans des zones d'activité et zones industrielles. Le territoire d'étude compte deux principales zones industrielles, celle du chef-lieu, couvrant une superficie de 122 Ha, où activent 98 entreprises et la zone industrielle d'Akbou d'une superficie de 38,7 Ha. Dans le cadre du programme national des 38 zones de développement industrielles intégrées, Bejaia a été retenue pour l'implantation de deux d'entre elles, l'une à Boudjellil et l'autre à El Kseur-Fénaia.

CHAPITRE 04 : L'ACTIVITE TOURISTIQUE DANS LA WILAYA DE BEJAIA

Tableau n° 3 : Situation de secteur de l'industrie au 31/12/2011

Zones	nombre	Superficie aménagée	Superficie occupée	Taux d'occupée
Industrielles	02	208,7 ha	169,5 ha	81,2%
Economiques	16	132,17 ha	82,02 ha	62%

Source : direction de l'industrie et PME et de la promotion de l'investissement, Bejaia.

L'implantation de ces deux nouvelles zones constituent un plus pour le secteur industriel de la wilaya mais nous remarquons que cela est réalisé sous différentes contraintes

Tableau n° 4 : les zones industrielles en cours de réalisation

Zone	Commune concernée	Montant (en milliers DA)	Superficie (ha)	Nombre de lots prévus	Contraintes
El kseur	El kseur fennaia	1526119	176,18	Entre 100 et 120	*
Boudjellil	Boudjellil	1521608	175,35	Entre 90 et 110	**
Total		3047727	351,53		/

Source : direction de l'industrie et PME et de la promotion de l'investissement.

* : déclassement terre agricole

** : expropriation

La wilaya de Bejaia compte 19 grandes entreprises qui génèrent de l'emploi, que nous allons présenter dans le tableau suivant :

Tableau n° 5 : Emplois générés par les entreprises (31/12/2011)

Le type d'entreprise	Nombre d'entreprises	Emplois générés
Agroalimentaire	05	6531
Textile	05	2743
BTPH (Bâtiment travaux public et habitat)	05	1984
Les services fournis aux entreprises	2	1142
Le transport	2	888

Source : réalisé à partir des données de la direction de la PME et de la promotion de l'investissement, Bejaia.

CHAPITRE 04 : L'ACTIVITE TOURISTIQUE DANS LA WILAYA DE BEJAIA

Avec ses deux zones de développement et d'intégration industrielle, la wilaya de Bejaia est désignée comme un pôle industriel agroalimentaire attractif dans le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT).

Le secteur de l'énergie et des mines de la wilaya est caractérisé essentiellement par des infrastructures énergétiques et gazières et par une industrie extractive de matériaux de construction. Le territoire de la wilaya de Bejaia est électrifié par un taux avoisinant 99%.

Le taux de raccordement en gaz naturel dans est de l'ordre 27,04 %, ce qui est insuffisant par rapport à la taille et aux ambitions de développement de la wilaya.

Le territoire de la wilaya recèle des gisements de substances minérales, métalliques et non métalliques comme le montre le tableau suivant:

Tableau n° 6 : localisation des principales ressources minières de la wilaya de Bejaia

Localisation	Nature du gisement	Capacité de production annuelle
R'mila	Argile	16 millions de tonnes
Ain el bir (commune Boudjellil)	Gypse	29 800 tonnes
Taourirt ighil	Grès siliceux	/
Massif d'amizour vulcano-sédimentaire.	Poly métaux	/
Beni mansour de Boudjellil	Célestine (destinée à la fabrication du verre cathodique)	6,1 millions de tonnes (teneur moyenne en Célestine 70%)

Source : plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Bejaïa. Septembre 2012.

2.4. La pêche

La façade maritime de la wilaya de Bejaia s'étend sur 100 Km, est caractérisée par un relief accidenté et un plateau continental très réduit. Les zones d'interventions pour la production halieutique sont la zone côtière, la pêche au large, la pêche hauturière, la pisciculture en milieu continental et en mer ouverte avec plusieurs embouchures d'oueds qui s'y déversent (oued Soummam, Oued Agrioun, Oued Daas). Le stock pêchable de la frange côtiers à 10 000 Tonnes / An, en plus des possibilités de pêche en sites aquacoles continentaux grâce à l'existence d'un réseau hydrographique dense permettant le développement de celle-ci.

Les sites continentaux incluant le barrage de Kherrata pour la pêche continentale et élevage intensif de la carpe en cages flottantes et le barrage Tichi-Haf (pisciculture d'eau douce). Conchyliculture et pisciculture marine à Beniksila 01 et 02. Ces sites permettront

l'élevage intensif d'espèces telles que la dorade, le loup de mer, la crevette et la carpe (Sites en mer).

Les infrastructures du secteur de la pêche dans la wilaya de Bejaia se résument en un port de pêche à sidi Abdelkader de Bejaia ; le vieux port de Bejaia, aménagé en 2009 d'une superficie de terre pleine de 1,4 ha. Le port de pêche de Beni ksila dont la capacité d'accueil est égale à 20 sardiniers et la production projetée est de 4 200 T/an. Enfin, il y a la réalisation du port de pêche et de plaisance à Tala Guilef d'une capacité d'accueil de plus de 80 embarcations de pêche côtière, de 15 navires de pêche hauturière et 50 embarcations de plaisance. Au plan de la valorisation, il est à signaler qu'actuellement, seule la frange côtière est exploitée, et la production annuelle est de l'ordre de 2 154 Tonnes toutes espèces confondues, dont 86.3% de poissons pélagiques (bleu).

2.5. Transports, postes et télécommunications

Bejaia est desservie par tous les modes de transport : terrestre, ferroviaire, maritime et aérien, ce qui lui permet d'entreprendre des échanges au niveau régional, national et international.

Le transport routier constitue la base du développement du réseau urbain et des espaces ruraux, ce mode de transport entretient des flux importants du transport de voyageurs et de marchandises que ce soit à l'intérieur de la wilaya ou en direction d'autre wilaya du pays. Pour le transport ferroviaire qui est le plus ancien mode de transports de voyageurs et de marchandises dans la région, il n'a pas été développé en raison de l'unicité de la voie et de la concurrence du transport routier. L'aéroport affiche une progression permanente de son activité qui a vu, au fil des années, une diversification des liaisons aériennes. Deux compagnies aériennes- Air Algérie et Aigle Azur (de droit français)- assurent des dessertes régulières entre Bejaia et d'autres villes Algériennes (Alger, Hassi-Messaoud, Oran...) et avec des villes européennes comme Paris, Marseille... etc. En matière d'infrastructure aéroportuaire, elle se compose d'une piste de d'une aérogare de 250 passagers/ jour en moyenne et une aire de stationnement de 24 576 m².

Au niveau national le nombre de vols est de 632, pour ce qui est le nombre de voyage d'arrivé on enregistre 26 01, et 28 535 pour le nombre de voyage de départ, En ce qui concerne l'Aéroport international on enregistre un nombre de vols de 845 ainsi que 86 943 et 92 285 pour le nombre de voyages arrivée et départ respectivement.

Le nombre de 179 228 voyageurs ont eu recours au transport par voie aérienne pour leur déplacement à l'étranger et 54 544 voyageurs pour leur déplacement à l'intérieur du pays, ce qui donne en moyenne 640 voyageurs par jour.

Enfin le transport maritime, le port de Bejaia est l'un des principaux ports du pays. Il est composé de 03 bassins d'une superficie de plus de 156 Ha, d'une terre-plein de 50 Ha. Pour le transport de marchandises par voie routière, la wilaya dispose d'un parc de véhicules estimé à 14 300 unités pour une capacité totale disponible de 147365 tonnes. Cette capacité est nettement supérieure à celle offerte par voie ferroviaire ; voie pour laquelle il a été enregistré en 2011 un tonnage de marchandise transportées de 91 256 tonnes, pour la même année nous avons enregistré au niveau du port, un trafic de marchandises estimé à 13 605 502 tonnes.

En matière de télécommunications⁹⁴, la wilaya est dotée de 118 bureaux de poste de plein exercice, 06 guichets annexes. La capacité des centraux téléphoniques est de 104 648 lignes. Le nombre d'abonnés est de 85 895, relativement à soit 01 bureau pour 7 881 habitants. Concernant l'internet la wilaya a été dotée par 31 128 appareils ADSL avec un nombre d'abonnés de 28 391 au 31/12/2011.

Le secteur des postes et télécommunication est développé et constitue un appréciable au développement des infrastructures économiques en général.

SECTION 3 : LES POTENTIALITES NATURELLES ET CULTURELLES DU TOURISME DE LA WILAYA DE BEJAIA

3.1. Le tourisme

L'un des atouts majeurs qui donne à la wilaya de Bejaia sa vocation touristique est l'hétérogénéité de son relief (mer, montagnes, forêts) ajouter à cela une zone côtière avec de curiosités propres à la région (des sites historiques, de nombreuses manifestations et fêtes culturelles et agricoles), constituent des potentialités touristique qui lui confèrent le caractère d'une région touristique de grande importance. Les principales fêtes locales sont les fêtes de l'orange à Amizour, de figue à Beni Maouche, de l'olive à Akbou et la fête du miel à Bejaia.

La wilaya occupe une place importante dans le schéma national de développement du tourisme qui est défini, par décret de novembre 1988, 14 zones d'extension touristique (ZET), totalisant une superficie de 1696.50 hectares. La particularité de ces ZET est qu'elles ne couvrent que les zones côtières, à l'Est et à l'ouest de Bejaia, et ne concernent pas les parties intérieures du territoire de la wilaya.

Les deux entités ville et région disposent aujourd'hui d'un potentiel culturel et historique marqué comme témoin de diverses civilisations. Des dizaines de sites

⁹⁴ Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia (DPSB), 2013 .

CHAPITRE 04 : L'ACTIVITE TOURISTIQUE DANS LA WILAYA DE BEJAIA

historiques relevant des époques préhistoriques, phénicienne, Numidienne et romaine auxquels s'ajoutent d'autres sites monumentaux et naturels constituent des lieux de grandes valeurs touristiques.



Source : Direction de tourisme de Bejaia

Figure n° 6 : les potentialités touristiques de la wilaya de Bejaia

3.2. Les potentialités naturelles

La wilaya de Bejaia dispose d'un littoral doté des sites à mettre en valeur, ainsi que la variété du relief (mer, montagne, forêts) et la diversité de milieux physiques et naturels. Nous commençons par les sources thermales, qui sont au nombre de trois et caractérisent essentiellement par des caractéristiques thérapeutiques, comme le montre le tableau suivant :

Tableau n° 7 : localisation des sources thermales de la wilaya de Bejaia

Source	Commune	Débit	températures	Caractéristiques thérapeutiques
Sidi yahia l'Aidli	Bouhama	2 L/S	35/45 C°	Rhumatisme, maladies respiratoires et neurologiques
Sillal	Tifra	6 A 8 L/S	40/45 C°	Maladies respiratoires et neurologiques
Kiria(assif-el-Hammam)	Adekar	1.6 L/S	42 C°	Artères et veines, appareil urinaire

Source : plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Bejaia.

La situation géographique de la wilaya lui permet d'avoir des zones humides, des lacs et des oueds dont nous citons :

- ❖ Le lac D'ighil- Emda (Kherrata) : d'une capacité de 110 millions de m³ est destiné à la production de l'énergie électrique.
- ❖ Lac Aguelmim Aberkan (forêt d'Akfadou) c'est un lac ou une pêche continentale est envisagée.
- ❖ Lac marais de Melbou.
- ❖ Lac Tamelaht (tala hamza).

Bejaia possède ainsi : oued Soummam, oued Djemaa, Oued Agrioun, Oued Bousselam, Oued Amassine.

Bejaia bénéficie également de cascades comme la cascade de Kefrida (commune de Taskariout) et la cascade d'Amazar (commune de Ait- Ismail) et, enfin celle de Bouamara (commune de tizi n'berber). Les potentialités naturelles incluant également les parcs et forêts. La forêt d'akfadou se localise entre les deux wilayas de Bejaia et Tizi- Ouzou, ce massif de 4 de 1000 hectares recèle de magnifiques paysages montagneux encadrés de lacs, dont le fameux lac noir, ce massif est constitué de plusieurs types d'arbres denses celles de chênes zen et de liège et il abrite différents espèces animales comme les singes, les cerfs de barbarie, les porcs,...etc.et espèces végétales.

Enfin, il y'a le parc national de Gouraya qui se situe dans la montagne dominant la ville de Bejaia. Il est classé en 2004 comme réserve biosphère par l'UNESCO. Ce parc s'étend sur une surface de 2 080 ha et comprend une zone marine longue de 12 Km ainsi que le lac de Mézaia d'une surface de 03 ha. Le parc côtier abrite plusieurs espèces animales protégées, et de plantes rares (26 espaces de mammifères, 130 espaces d'oiseaux, 320 espèces végétales ont été recensées dont 81 médicinales). Le lac Mezaia renferme près de 36 espèces d'oiseaux dont certaines sont sédentaires. Le parc national de Gouraya renferme aussi plusieurs sites pittoresques à l'image de cap Carbon, l'Ile des pisans, les Aiguades, et le pic des Singes. De nombreux vestiges datant des époques Hammadite,

CHAPITRE 04 : L'ACTIVITE TOURISTIQUE DANS LA WILAYA DE BEJAIA

Espagnole et Française telles que le fort Gouraya, la muraille Hammadite et le fort Lemercier accueillent des milliers de touristes.

La wilaya de Bejaia compte également quarante-cinq (45) plages dont 35 sont autorisées à la baignade et 11 non autorisées à cause de l'absence de sécurité et les difficultés d'accès a quelques- une.

Tableau n° 8 : les plages de la wilaya de Bejaia autorisées à la baignade

Nom de la plage	Commune	Longueur (m)	Largeur (m)	Superficie m ²
El – maghra	Boukhelifa	1100	80	88000
Acherchour		1000	80	80000
Oued - afalou		800	70	56000
Oued – djoua		1200	70	84000
El – djabia		600	60	36000
Tichy centre	Tichy	1200	60	72000
Tichy stade		850	70	59500
Les hamadites		900	80	72000
Ben – said		600	60	36000
Taghzouit		800	80	64000
Oued – zitouna	Aokas	600	70	42000
Aokas – centre		700	60	42000
Oued-tablout		900	70	63000
Sidi – rihane		800	70	56000
Oued –djemaa		100	80	8000
Tassabount	Souk el Tennine	600	70	42000
Ighzerleblat		600	70	42000
Souk el thenine		900	100	90000
Lota plage		600	100	60000
Ighilhessaein		700	100	70000
Ennouar	Melbou	600	100	60000
Assif el mersa		500	70	35000
El djorf dhahabi		600	70	42000
08/mai/1945		500	70	35000
Agrioune	Bejaia	1000	60	60000
Les aiguades		200	40	8000
Boulimat		1200	70	84000
Saket		1200	60	72000
Timerdjine	Toudja	800	60	48000
Oued – daas		1200	60	72000
Tighremt		800	60	48000
Azaghar	Beni k'sila	1000	60	60000
Ait mendil		1000	60	60000

Source : direction du tourisme et de l'artisanat, Bejaia.

CHAPITRE 04 : L'ACTIVITE TOURISTIQUE DANS LA WILAYA DE BEJAIA

Selon ce tableau, 26 plages d'une superficie globale de 699000 m² et d'une largeur de 26100 m, sont situées au niveau de la côte Est des 05 communes de Boukhelifa, Tichy, Aokas, Souk El Tenine, Melbou, elle possède 09 plages au niveau des trois commune Bejaia, Toudja, et Beni k'sila. Les plages qui sont interdites à la baignade sont présentées comme suivant :

Tableau n° 9 : les plages non autorisées à la baignade

Nom de la plage	Longueur (m)	Commune	Daïra	Raison de non autorisation à la baignade
Plage du lac	1200	Melbou	Souk el tennine	Absence de postes de secours
Tiqsert	300			
Acherit	1000	Aokas	Aokas	
Carrefour aokas	700			
Tassif	650	Tichy		Danger imminent dans la mer dû à la présence de débris
Club hippique	1200	Boukhelifa	Tichy	
Sidi ali el-bahr	800	Bejaia	Bejaia	Absence de postes de secours
Oued sisi krou	1000	Beni k'sila	Adekar	Absence de poste de secours
Tizouiar	600			Absence d'accès et de postes de secours
Pointe Beni k'sila ouest	800			

Source : direction du tourisme et l'artisanat

3.3. Les potentialités culturelles et historiques

L'histoire de Bejaia est profondément marquée par les périodes préhistoriques, punique, romaine et médiévale, l'occupation espagnole, la période turque et, enfin, l'occupation française. C'est une région qui se distingue par la présence de plusieurs monuments historiques, culturels et sites naturels. Ces richesses représentent ce patrimoine historique représente une force d'attraction qu'économique, s'il est m en valeur.

3.3.1. Le parc national de Gouraya (PNG)

Le parc national de Gouraya est une aire protégée par le décret N°84-327 du 03 novembre 1984, et régit par un statu défini par le décret N°83-458 du 23 juillet 1983 fixant le statut type des parcs nationaux. Il fait partie de la chaîne côtière et ouvre sur la mer méditerranée sur une longueur de 11,5 KM de corniche et falaises tombant à pic dans la mer. Du point de vue de la superficie, il est le plus petit parc national de l'Algérie, il abrite

une grande diversité d'espèces animales et végétales ainsi que des sites naturels et historiques. Le parc dispos d'un écomusée ayant ouvert ses portes en 1997 dont le but est d'informer les gens et de valoriser le patrimoine. Il renferme une collection floristique et faunistique non seulement du parc mais aussi national et exotique.

3.3.2. Fort Gouraya

Situé à 660m d'altitude, le fort est symbole de toute l'histoire de la région de Bejaia. On y trouve le pic des singes Situé à 430m d'altitudes du côté Est du djebel Gouraya, de ce balcon, on peut apprécier un panorama unique sur le Cap Carbon avec son phare qui la domine à quelque 200m, la route en corniche est très pittoresque.

3.3.3. Le pic des Singes

Sur la route de Gouraya à droite, à une altitude de 430 m, se trouve le pic des singes, avec la table d'orientation en céramique construite à l'époque française. On peut apprécier le Cap-Carbon au Nord, le golf à l'est, ainsi que la chaîne des Babors et la ville de Bejaia. Par beau temps la côte est visible jusqu'au Cap Bougaroun (à 100 Km).

3.3.4. Cap Carbon

Le sentier du Cap-Carbon débute par un petit tunnel au débouché duquel la vie saisissante l'un des plus grands phares au monde, dôme aux pans abrupts de couleur rouge, qui se dresse isolé en avant de la côte (220 m), et se rattache en arrière à la montagne par une bande étroite, formant un sommet aigue. Le sommet est couronné d'un sémaphore (37 miles), sa base est percée de part en part d'une arche où pénètre la mer. Du haut de la terrasse de ce fameux phare, la vue est de toute beauté, tant sur le golf que sur la côté Ouest.

3.3.5. L'anse des Aiguades

Situé à l'Ouest de la ville, encadrée par le Cap Noir et le Cap Bouak. Théâtre d'une grande affluence des civilisations depuis l'antiquité (phéniciens, Grec...etc.), de par son accessibilité vers la ville, et sa richesse en source naturelles, la baie des Aiguades fut le lieu où les navires se ravitaillaient en eau douce.

3.3.6. L'île des Pisans

C'est un rocher verdoyant qui renferme une petite île appelé également Djerba. Situé sur la côte Ouest, au large de la coquette plage de Boulimat, cet ilot ou la légende veut

que mourut En-Nasser el Hammadi, fut un lieu de rencontre des marchands venu d'Europe avec ceux de l'ancienne tribu de Mezaia. Elle abrite une riche végétation marine.

3.3.7. Sidi Touati

Est situé à quelques mètres de la porte de ravin, contemporain des émirs Hammadites, il fut fondateur d'une université musulmane qui compta jusqu'à 3 000 étudiants, et fonctionna sans interruption jusqu' en 1926.

3.3.8. Bab-el Bahr (Porte sarrasines)

Situé au milieu du front de mer, c'est une construction faite de briques pleines et de pierres, dominée par une voute en forme d'ogive relativement intacte. Construite sous le règne Hammadite sarrasine par les Français.

3.3.9. La Kasbah

Vers 1154 les Almohades édifièrent la kasbah, sorte de citadelle gouvernementale accolée à la ville. Protégée par des murs épais et très élevés percé de deux portes, dont la principale est un volume à deux niveau, et la secondaire est creusée dans l'imposante muraille. Elle avait sa propre mosquée où Ibn Khaldoun donna des cours de jurisprudence religieuse aux tolbas.

3.3.10. Fort Moussa :

Construit au XVI^e siècle par Pedro Navarro sur les ruines du palais Hammadite l'étoile, occupé par les Turcs à partir de 1555, il offre une vue panoramique sur le golfe de bougie.

3.3.11. Porte des Etendards

Appelée aussi porte Fouka. Construite en l'an 1770 par le sultan Hammadite en même temps que les cinq autres portes qui perçaient le mur de l'enceinte Hammadite. Flanquée de deux tourelles, elle était la principale porte de la cité.

3.3.12. Le cippe romain

La fontaine située en face du siège de l'APC de Bejaia a été construite en 1867. Elle a été découverte au mois d'octobre de l'année 1895 par M. Charbonneau. L'ingénieur qui l'a construite utilisa la même source et le même tunnel que l'aqueduc romain de Toudja qui alimentait la ville de Bejaia en eau potable.

SECTION 4 : LE TOURISME ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE

4.1. L'offre touristique

L'offre touristique se compose de plusieurs éléments qui peuvent être regroupés en :

4.1.1. Hébergement

Les structures d'hébergement touristique dans la région de Bejaia comptent des hôtels, des villages de vacance et des résidences secondaires.

4.1.1.1. Les hôtels

La capacité hôtelière de Bejaia, tous secteurs confondus (privé et public), est, en 2014, de soixante un (61) hôtels d'une capacité de 3913 lits⁹⁵ et se répartissent comme suit :

- 17 hôtels balnéaires d'une capacité de 1549 lits
- 22 hôtels urbains d'une capacité de 1385 lits
- 29 hôtels destinés d'une capacité de 979 lits.

Par ailleurs, ces hôtels ne sont pas tous du même standing puisqu'il n'existe, que dix-sept (17) hôtels classés selon les autorités concernées mais, la question qui se pose est la suivante : qui attribue cette classification des hôtels en Algérie pour dire que tel hôtel est classé et tel autre n'est pas classé ?

En effet, la plupart de la clientèle se lamente par rapport à la qualité du service offert au niveau de ces établissements mais, parallèlement, le contrôle étatique n'existe plus. Cette dégradation du service offert peut s'expliquer par le fait que les entrepreneurs agissant dans ce secteur d'activité ne sont pas des professionnels du métier mais plutôt des opportunistes qui profitent du vide pour faire fortune.

Ajouter du personnel travailleur dans le dit motivation de ces fonctionnaires héritée de leur expérience dans le secteur public qui faisait qu'assurer un service minimum et n'assurer pas une concurrence loyale afin de faire le tri selon la compétence et la qualité du service offert par l'établissement et non selon statut juridique et la propriété.

4.1.1.2. Les villages de vacance

Les villages de vacance existant dans la wilaya de Bejaia sont type villages de toile ou camping implantés tout au long du littoral. Nous distinguons deux types de villages :

⁹⁵ Direction de tourisme et l'artisanat de la wilaya de Bejaia.

CHAPITRE 04 : L'ACTIVITE TOURISTIQUE DANS LA WILAYA DE BEJAIA

- Les villages commerciaux, à but lucratif dont les forfaits comprennent la tente, le service collectif et les activités diverses d'animation et de loisirs, proposés généralement par les agences de voyages et les particuliers.
- Les villages de vacances sociales, à but non lucratifs, proposés généralement par les œuvres sociales des entreprises.

Tableau n° 10 : les campings de la wilaya de Bejaia

Commune	Nombre de camping	Capacité en lits	Superficie m ²
Melbou	10	3225	82552
s.el.tenine	21	12180	281510
Aokas	17	7556	188325
Tichy	05	735	19572
Boukhelifa	01	/	/
Bejaia	02	400	40000
Béni K'sila	02	/	13000
Total	58	24156	624959

Source : direction du tourisme et de l'artisanat.

Il faut souligner que ces parcs campings sont occupés uniquement durant les trois mois de la saison estivale et sont réservés généralement aux familles et aux colonies de vacances.

Les commodités qu'ils offrent sont loin de répondre aux normes de qualité et d'hygiène.

4.1.2. La restauration

En général, le personnel des établissements ont suivi des formations dans le domaine. Pour ce qui est des spécialités offertes, les établissements préparent des plats variés mais ils négligent l'art culinaire local à l'exception du couscous.

Tableau n° 11 : les restaurants classés de la wilaya de Bejaia

Dénomination	Classification	Nombre d'emploi
Corniche	2*	6
Savouri	2*	4
Le petit bateau	2*	4
Le berbère	1*	3
Le symbole	1*	4
Mignon	2*	4
Le palmier	2*	4

Source : direction du tourisme et de l'artisanat

CHAPITRE 04 : L'ACTIVITE TOURISTIQUE DANS LA WILAYA DE BEJAIA

On constate que ces restaurants classes sont tous situés au niveau de la ville de Bejaia. Mais il faut dire que l'absence d'une commission de classement et de suivi de la qualité des prestations de ces restaurants ne permet pas aux services administratifs du tourisme d'enregistrer et de prendre en compte toutes les catégories de lieux de restaurations : Gargotes pizzerias, restaurants traditionnels, restaurants Gastonia Relais ...etc. qui sont ouverts ces dernières années.

4.1.3. Les agence de voyages

Les agences de voyage font partie de l'offre touristique, leurs prestations sont multiples et variées : vente de titres de transport, réservation d'hôtel, location de voiture, vente de voyages à forfait, services divers, etc. En 2012, la wilaya compte 24 agences de tourisme et de voyages.

4.2. La demande touristique dans la wilaya de Bejaia

La demande touristique recouvre deux acception différentes ,à savoir la demande potentielle et la consommation touristique (ensemble des biens et services consommés par le touriste, dans les paragraphes qui vont suivre, la demande touristique désignera seulement la demande potentielle qui est évaluée par le nombre d'arrivées aux frontière (tourisme international) et au niveau des structures d'hébergement (pour la demande touristique internationale et nationale) Nous analyserons ci-après, les fréquentations au niveau des hôtels et les villages de vacance

4.2.1. La fréquentation dans les hôtels

Tableau n° 12 : arrivée et nuitée dans les hôtels

Nationaux		Etrangers	
Arrivée	Nuitée	Arrivée	Nuitée
214 132	304 637	9595	23 485

Source : direction du tourisme et de l'artisanat, Bejaia.

Aussi bien que ça peut apparaître possible, la répartition des arrivées et des nuitées que ce soit des nationaux ou des étrangers est contradictoire. En effet, le nombre d'arrivées, pour les nationaux pour l'année 2013, est estimé à 214132 arrivées qui ont séjourné, en moyenne, 304.637 nuitées pour la même année soit 1.42 nuitées par arrivée, ce qui fait que les touristes nationaux venant à Bejaia n'y séjournent pas et ce phénomène

peut être expliqué par le fait que ces touristes viennent des régions limitrophes qui sont, pour la plus part : Bejaïa, Bouira, Tizi-Ouzou, Biskra ...⁹⁶

La deuxième constatation est que le nombre officiellement donné en ce qui concerne les arrivées des touristes étrangers, les algériens qui résident à l'étranger y sont compris, est de 9595 arrivées qui se sont séjournés 23485 nuitées soit 2,45 nuitée par arrivée, ce qui peut être interpréter de différentes manières. Ainsi, soit ces étrangers ne séjournent pas dans la région, soit ils reprennent leur chemin une fois la journée terminée.

Mais, cette deuxième supposition est à rejeter d'autant que le seul moyen qui permettra cette pratique est le transport aérien et quand on sait que ce dernier n'est pas assez développer dans la région en particulier et dans le pays en général (le nombre de vols par jour vers l'étranger peut l'attester). Ce qui reste de ces suppositions est la première hypothèse selon laquelle les touristes qui viennent à Bougie n'y séjournent pas. En effet, la plus part des arrivées étrangères à Bejaia sont d'origines algériennes qui viennent y passer les vacances en famille et prennent la route de 'chez eux localement' à chaque fin de journée. Et le peu de nuitées constatées sont pour la plus part des touristes étrangers, mais, ils peuvent être calculés sur les doigts d'une seule main.

4.3. Le poids économique du tourisme dans la wilaya de Bejaia

Au plan économique, le tourisme joue un rôle important. Les dépenses touristiques génèrent des emplois, procurent des revenus (salaires, bénéfices, impôts...), créent des activités productives directes et indirectes, suscitent des investissements, etc. Faute de statistiques qui concernent essentiellement les revenus générés par le secteur touristique et l'absence d'une méthodologie bien définie du secteur touristique (un compte satellite qui permet l'évaluation de la place du tourisme dans l'économie) nous nous contenterons d'étudier l'emploi et l'investissement touristique.

4.3.1. L'impact sur l'emploi

Le secteur touristique, par son utilisation intensive de facteur travail, est créateur d'emplois, que nous pouvons réparti en trois catégories d'emplois :

- Les emplois directs qui sont fournis par le secteur touristique au sens strict (hébergement, restauration, formation touristique...)
- Les emplois indirects qui sont créent dans les activités contribuant à la satisfaction de la consommation touristique dans le secteur autre que le secteur touristique (bâtiment, agriculture, ameublement, équipement divers, transport...)

⁹⁶ Direction de tourisme et l'artisanat de la wilaya de Bejaia.

- Les emplois induits qui sont le résultat des dépenses des personnes tirant leur revenu du tourisme.

Le recensement de l'emploi direct arrêté au 31/12/2012 donne un nombre de 987 emplois permanent et saisonniers répartis principalement entre l'hôtellerie, et les agences de voyages.

Tableau n° 13 : Emplois permanents et saisonnier

	Nombre d'emplois créés en 2012		Total
	Permanent	Saisonnier	
Les établissements d'hébergement touristique	782	144	926
Les ATV	48	13	61
Total général	830	157	987

Source : direction du tourisme et de l'artisanat, Bejaia

4.3.2. L'investissement touristique

L'investissement touristique, concerne aussi bien l'investissement strictement touristique (hôtellerie, équipements distractifs, aménagement touristique) que l'investissement qui n'a pas pour seule fin le tourisme (transport, moyens de communication, diverses infrastructures). Ce qui nécessite avant tout l'aménagement d'espaces, à titre d'exemple un hôtel classé n'exige pas moins de 5 hectares. Afin d'offrir des terrains viabilisés dans des zones propices au tourisme pour les investissements, la région de Bejaia s'est dotée de quatorze zones d'expansion touristique (ZET) qui sont gérées par le décret n°88 232 du 05/11/1988 et le décret n°10131 de la 29/04/2010 portant déclaration des ZET. Les objectifs principaux des ZET visant la mise en valeur et la sauvegarde des potentialités touristiques, la décentralisation des investissements, la dynamisation et l'intégration de l'économie nationale par la création d'emplois et désenclavement des zones enclavées. Une ZET délimite un espace protégé où seront réalisés les travaux de viabilisation (réseaux de distribution d'eau, d'énergie, etc.) afin de préparer le terrain pour l'implantation des différents équipements touristique et récréatifs⁹⁷.

Les quatorze zones délimitées par l'établissement national des études touristiques (ENET) pour la région de Bejaia ne touchent que le littoral (9 sur la côte Ouest et 5 sur la côte Est) avec une superficie de 956,50 ha. Les ZET rencontrent de nombreux problèmes

⁹⁷ Direction de tourisme et l'artisanat de la wilaya de Bejaia.

CHAPITRE 04 : L'ACTIVITE TOURISTIQUE DANS LA WILAYA DE BEJAIA

alors qu'elles ne sont qu'à un stade embryonnaire d'aménagement. Absence d'infrastructures de base (gaz, moyens de télécommunication, canalisation d'évacuation des eaux usées...), prolifération de constructions illicites, dégradation des sites touristiques (pollution, pillage de sable, avance dangereuse de la mer ...) et litiges sur le foncier (la nature juridique de plusieurs terrains n'est pas encore déterminée)⁹⁸.

La délimitation de ces zones et les avantages fiscaux accordés dans le cadre de leur promotion n'ont pas incité les investisseurs.

En conclusion, il faut apporter des critiques

Ne faut-il pas penser à créer deux types de zones : zones d'expansion touristiques et des zones éco-touristiques car il faut distinguer entre le tourisme de masse et de consommation et le tourisme écologique et culturel destinés à des groupes de visiteurs guidés qui cherchent à s'enrichir sur le plan immatériel en s'appropriant des valeurs culturelles et du patrimoine de la région.

Tableau n° 14 : Les investissements touristiques

	Nombre	Nombre de lits	Coût de réalisation	Nombre d'emplois
Projets en cours de réalisation	28	2333	3506654793.00	1311
Les projets à l'arrêt	04	282	422218641.00	152
Les projets non lancés	02	164	602055595.00	75
Les nouveaux Projets d'investissement	10	776	978970590.00	233

Source : Tableau établi à partir des données fournies par la direction du tourisme, Bejaia

D'après ce tableau, on constate que la priorité première des autorités administratives est plutôt l'aspect quantitatif sans indiquer la qualité de chacun des projets et de son personnel ainsi que le type de touristes ciblés : hommes d'affaires, les familles, les étrangers, les scientifiques, les jeunes...etc.

⁹⁸ Direction de tourisme et l'artisanat de la wilaya de Bejaia.

Conclusion

L'état actuel du secteur touristique dans la région de Bejaia est loin de permettre une exploitation pleine et satisfaisante des ressources touristiques que recèle la région.

Le secteur touristique est dans un stade embryonnaire et peu industrialisé. Son opérateur reste l'établissement d'hébergement et son produit touristique est peu diversifié. Ce dernier se limite à l'hébergement et la restauration dans l'absence d'un réel produit qu'est l'assemblage de diverses prestations offertes par plusieurs opérateurs (transport, hébergement, restauration, diverses activités...)

Face à la demande qui reste beaucoup plus interne (les touristes étrangers se limitent aux émigrés) et saisonnière (cette saisonnalité est due à l'existence d'un seul type du tourisme qui est le balnéaire devant l'absence d'autres types et produits touristiques) l'offre est loin de satisfaire qualitativement et quantitativement la demande, notamment en haute saison, en raison des carences en matière d'infrastructure d'accueil et au manque du professionnalisme.

Au plan économique, le secteur occupe une place peu importante dans l'économie régionale. Sa contribution à la création d'emplois et des richesses demeure infirme.

Introduction

Ce chapitre débutera par une section consacrée à la description de notre champ d'étude qui est le PNG. La section qui suit portera sur une présentation de la démarche méthodologique de notre travail et enfin la troisième section sera pour la présentation des caractéristiques de la population enquêtée.

SECTION 1 : DESCRIPTION DU PARC NATIONAL DE GOURAYA (PNG)

1.1. Localisation

Le parc national de Gouraya est situé sur la côte Est d'Algérie et fait partie de la chaîne côtière de l'Algérie du nord. Il s'ouvre sur la mer Méditerranée sur une longueur de 11,5km de corniches et falaises tombant à pic dans la mer (ce dernier constituant la trentaine de kilomètres environ de la côte Bougiotte qui s'étend de l'embouchure de l'oued Soummam à celui de l'oued Agrioun). En effet le parc occupe le massif montagneux qui surplombe la ville de Bejaia.

Cette situation met le parc national de Gouraya entièrement à l'intérieur même du territoire de la commune de Bejaïa, et le situe à :

- 127km à l'Est de Tizi-Ouzou,
- 110km au Nord-est de Sétif,
- 96km à l'Ouest de Jijel
- 239km au sud-est de Constantine.

L'aire marine du parc national de Gouraya est située à l'Ouest du golfe de Béjaia, elle est largement ouverte sur le large. Le trait de côte s'étend sur 11,5km de direction Ouest Nord-Ouest à Est Sud-Est

Le lac Mézaïa récemment intégré au parc est situé au niveau de ce qui est appelé communément le parc d'attraction situé lui-même au centre-ville de Bejaia. Il joue un rôle éducatif, récréatif et touristique.

1.2. Statut actuel, superficie, limites du site et voies d'accès

1.2.1. Statut actuel et superficie

Le parc national de Gouraya est une aire protégée créée par décret n° 84.327 du 03 Novembre 1984 et régit par un statut défini par le décret n° 83-458 du 23 Juillet 1983 fixant le statut type des parcs nationaux modifié et complété par le décret exécutif

n°98.216 du 24 juin 1998 et le décret exécutif n°13-374 du 09 novembre 2013: Il s'étend sur une superficie de 2080ha.

Actuellement, la partie marine du parc national de Gouraya n'a aucun statut particulier.

Ce site est d'une superficie de **7 842ha**.

La partie marine du parc n'a fait l'objet d'aucune protection légale jusqu'à maintenant.

Dans la littérature spécialisée, la partie marine du parc national est considérée comme une partie intégrante du parc (PNUE/UICN, 1989).

Le lac Mézaïa s'étend sur une superficie de 2,5ha limité au nord par la maison de la culture, à l'ouest par la briqueterie Brandi et la route allant à l'université et à l'est l'ex souk el felleh. Il est situé dans le territoire de la commune de Béjaïa de la Wilaya du même nom.

Cette zone humide est placée sous la tutelle de la conservation des forêts de Béjaïa. Elle est néanmoins gérée par la commune dans le cadre de parc d'attraction, à partir de l'an 2001, il a été intégré au parc par décision du Wali n° 407/2001.

1.2.2. Description des limites du parc:

- Côté Nord-est: La limite Nord-est est une limite naturelle constituée d'un cordon de falaises donnant directement sur la mer. Cette limite commence entre la pointe de Boulimat et la pointe Mezaïa pour se terminer à la pointe noire en englobant le Cap-Carbon.
- Côté Est: La limite Est va de la pointe noire presque au Cap-Bouack, en passant par les Aiguades. C'est également, un cordon de falaises de 11,5km de long se jetant directement dans la mer.
- Côté Sud-ouest: Les limites Sud-ouest commencent du Cap-Bouack aux coordonnées (x:715,0; y:387,0) et se terminent au village Issoumer au point côté 424 dont les coordonnées Lambert sont (x:703,7; y:388,4) avec une longueur de 16,2km.
- Côté Ouest : La limite Ouest du Parc suit du nord au sud une ligne de crête, un talweg, la route nationale n° 24 et enfin, un petit talweg qui se jette directement dans la mer.

La zone marine est limitée:

- Au Nord, par la rupture de pente du plateau continental, qui coïncide avec l'isobathe (-) 100mètres.
- A l'Est, par une ligne perpendiculaire dans le prolongement du Cap Bouak.
- Au Sud, par le trait de côte.

- A l'Ouest, par une ligne perpendiculaire dans le prolongement de la pointe Boulimat vers l'île Pisan.

1.2.3. Situation Administrative:

Le parc national de Gouraya est situé entièrement dans la wilaya de Bejaïa. Il est contenu dans une seule commune, celle de Bejaia. Il occupe **10,21%** de la surface totale de la commune qui équivaut à seulement **6‰** du territoire de la wilaya.

Cette situation administrative est très favorable du fait qu'elle facilitera les tâches à la direction du parc, étant donné qu'elle n'aura à traiter qu'avec un seul et unique gestionnaire de collectivité locale.

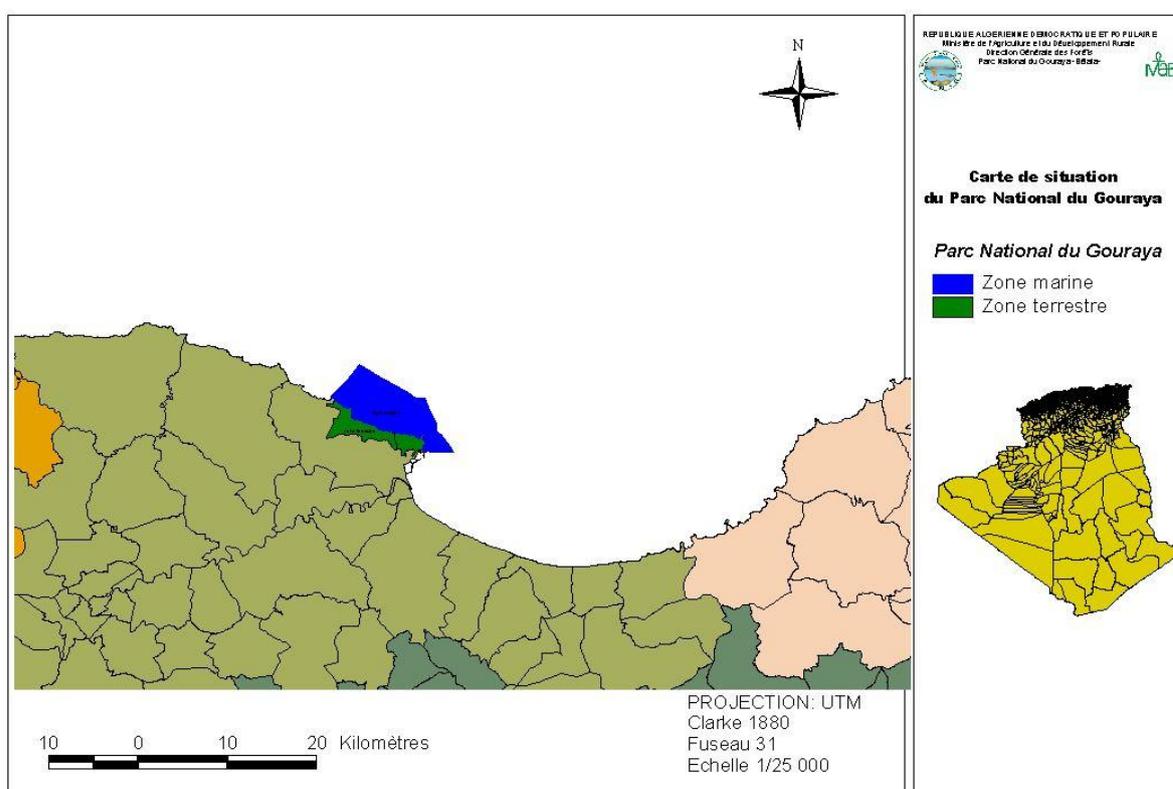


Figure n° 7 : carte de situation du parc national de Gouraya

1.2.4. Voies d'accès

Le parc national de Gouraya est accessible par une route en lacet qui sort de l'agglomération de Bejaia à la porte de Gouraya et s'élève par des rampes souvent assez raides jusqu'aux plateaux des ruines. Cette route est longue de 4km.

On y accède aussi par la forêt récréative des oliviers, en empruntant le C.W136 qui s'embranché au niveau du Cap-Bouak en deux tronçons; celui qui continu vers les

Aiguades et un autre tronçon débouchant au niveau du tunnel du Cap-Carbon d'où on peut admirer le grand phare.

La route nationale n° 24 quant à elle, se scinde en 02 tronçons:

- Un tronçon de 04km constituant une des limites Sud-est du parc.
- Un tronçon de 10km traversant le parc et reliant le village d'Ighil-El-Bordj à Boulimat.

Le C.W n° 34 longe le parc dans sa limite Sud-ouest sur une distance de 2,5km, c'est-à-dire du hameau de Taourirt au croisement avec la R.N.24 au niveau d'Ighil - El-Bordj.

En plus des voies d'accès énumérées ci-dessus, il existe, plusieurs sentiers pédestres permettant au randonneur de découvrir le parc:

- 1/ - Sentier touristique reliant le plateau des ruines au Fort Gouraya.
- 2/ - Sentier historique reliant la porte de Gouraya au plateau des ruines.
- 3/ - Sentier historique reliant le grand phare au C.W.136 débouchant aux Aiguades tout en contournant la falaise par la pointe noire.
- 4/ - Le sentier botanique reliant le Pic des singes au Cap-Carbon.
- 5/ - Le sentier touristique reliant le C.W .136 à la route de Gouraya par le Pic des singes.
- 6/ - Le sentier reliant le village des 13 Martyrs au Fort Lemercier.
- 7/ - La piste reliant le C.W.136 au Fort Lemercier.

Dans la partie occidentale du parc, plusieurs sentiers sont empruntés par la population pour rejoindre la R.N.24 à l'exemple de la piste de Tzeboucht.

1.3. La biodiversité du Parc

La biodiversité du Parc National du Gouraya présente 2198 espèces dont 974 floristiques (espèces végétales, champignons, Lichens, algues marines et d'eau douces) et 1224 faunistiques (mammifères, oiseaux, poissons et invertébrés). Dans ce contexte, le nombre d'espèces protégées est de 87 : 16 mammifères, 36 oiseaux, 06 végétaux, 08 phytoplanctons, 19 invertébrés et 02 reptiles. Cependant, le nombre d'espèces endémique est de 07 espèces.

Concernant la biodiversité du lac Mézaia, durant le mois de décembre 2013, quatre (04) comptages ont été effectués, 15 espèces d'oiseaux d'eau ont été observées dont 11 individus de Talève sultane, 162 foulques macroules, 06 canards colverts, 20 poules d'eau, 23 Grèbes castagneux, 110 Goéland leucophée, 10 Hérons gardes bœuf, 09 Fuligules nyroca et 02 Erismature à tête blanche. L'augmentation du nombre d'espèces s'explique par l'arrivée des oiseaux migrateurs hivernaux à l'exemple de Canard souchet, Fuligule morillon et Aigrette garzette.

1.4. Les objectifs du parc

- ✓ Protection de la faune, la flore et de l'avifaune particulièrement les espèces en voie de disparition.
- ✓ Protection des sites et monuments historiques.
- ✓ Protection et amélioration du couvert végétal en reboisent les terrains nus.
- ✓ Protection du foret contre la dégradation (incendies, coupes d'arbres...etc.).
- ✓ Suivi de la biodiversité, le développement durable et la surveillance écologique du territoire.
- ✓ Sensibilisation du public sur la protection de l'environnement (éducation environnementale).
- ✓ Intégration des populations riveraines (plantation d'arbres, distribution de ruches...).

1.5. Les sites historiques

15 sites historiques sont situés à l'intérieur du territoire du parc nationale de Gouraya, parmi ces derniers nous citons :

- Fort de Gouraya
- Muraille Hammadite
- Marabout de Sidi Touati
- Marabout de Sidi Aissa
- Ile des pisans

1.6. Les sites naturels

9 sites naturels ont été recensés au PNG dont les plus importants sont :

- Cap Carbon
- Cap Bouak
- Pic des singes
- La baie des Aiguades
- La corniche du Cap Carbon

Ces sites sont situés au secteur Est du PNG. Façonnés par la nature au cours du temps.

1.7. Les infrastructures d'accueil

Le parc a mis à la disposition des touristes plusieurs infrastructures d'accueil et d'orientation afin de découvrir, de connaître et apprécier chacun des sites visité. Nous pouvons en citer les infrastructures suivantes :

- ❖ Un écomusée au niveau de la maison du parc située à Ain Boukhilil sur la route de Gouraya
- ❖ Un musée de géologie et un centre de documentation spécialisé au niveau du bois sacré
- ❖ Un centre d'éducation environnementale au niveau du parc du lac Mézaia, spécialisé dans la faune et la flore marine et d'eau douce.
- ❖ Un musée spécialisé dans le savoir-faire local au niveau des 13 martyrs sur les hauteurs de sidi Ahmed
- ❖ Un centre d'information à proximité de la maison du parc.
- ❖ Un centre de réhabilitations du savoir-faire local au niveau du plateau des ruines.
- ❖ Des sentiers pédestres
- ❖ Des aires de jeux pour enfants au niveau des sites naturels
- ❖ Des aires de repos au niveau des sites naturels
- ❖ Des parkings pour le stationnement des véhicules au niveau des sites naturels

SECTION 02 : METHODOLOGIE D'ENQUETE

2.1. Objectif de l'enquête de terrain

L'enquête de terrain constitue le pivot central de chaque étude, elle permet de confronter le cadre théorique retenu avec la réalité du terrain. Dans notre étude l'enquête que nous avons menée consiste dans la collecte des informations nécessaires pour clarifier le contexte écotouristique et l'état de son développement dans le PNG.

Afin de vérifier les hypothèses suggérées au départ, nous avons réalisé des enquêtes auprès de populations riveraines et de la population des visiteurs du PNG.

Le but de la recherche empirique est de confronter les attentes et les besoins des acteurs principaux directement concernés par l'exploitation touristique des sites naturels et historiques situés à l'intérieur et à proximité des aires protégées du PNG, à savoir les habitants riverains et les visiteurs. Cette confrontation est nécessaire afin de collecter les informations susceptibles de vérifier les hypothèses suggérées au départ et de répondre à la question problématique.

Il est évident que l'analyse des résultats de cette enquête quantitative doit aboutir à des recommandations en direction des autorités locale et de la direction du PNG afin de mettre en place une stratégie de développement du tourisme dans le cadre du développement durable, seule approche capable de concilier entre l'économique et l'écologique et d'englober tous les aspects du développement regroupant une ville en

pleine extension et un espace naturel, situé à proximité, qui a besoin d'être continuellement protégé.

2.2. Technique de l'enquête

Pour les besoins de notre étude, nous avons utilisé la technique d'enquête qui consiste en une recherche qualitative basée sur l'entretien libre (une enquête par questionnaire) destiné à la population locale et aux visiteurs du PNG. Et comme il s'agit de deux populations différentes par leurs besoins et leurs attentes, nous avons élaboré deux questionnaires adoptés comportant des questions fermées, semi. Fermées et des questions ouvertes.

2.2.1. Le questionnaire n° 01 : destiné à l'échantillon des habitants riverains sont élaboré autour des axes suivants :

Axe 01 : Identifications et caractéristiques de la population locale

Le premier axe revient de façon récurrente dans tout questionnaire car il vise à recueillir des informations générales sur la population locale. Ainsi, les questions de 1 à 10 nous renseignent respectivement sur l'âge de l'enquêté, sur le lieu de son naissance, sur leur situation familiale, le nombre d'enfant, le nombre de personnes résidant sous le même toit et le nombre de chômeurs dans la famille.

Axe 02 : information sur la situation économique des riverains

Le second axe concerne la situation économique de l'enquêté, donc les questions de 11 à 25 traitent son profession principale et lieu d'exercice de son profession, le moyen de déplacement, l'exercice d'une autre activité complémentaire, le statut et la superficie de leur logement bâti, l'année de construction de son logement, la disponibilité de l'électricité, de gaz et de l'eau potable, est ce qu'il possède des locaux ?,l'années de son installation dans ce village, leur intention de changer la résidence, est ce qu'il possède des terrain dans ce village et l'intention de les vendre ?

Axe 03 : attitudes et comportements à l'égard de la nature.

Ce troisième axe regroupe des éléments relatifs à la nature. Ainsi les questions de 26 à 36 ont pour objectif de connaître si l'enquêté exerce des activités agricoles, l'élevage, apiculture, l'existence de problème entre les habitant de village, est ce que la présence du singe pose de problème et quoi faire pour faire face ?,la pratique de la chasse et la pêche, la recherche des plantes médicinales, l'utilisation du bois de la forêt.

Axe 04 : représentations et attentes de l'activité touristique

Le quatrième axe concerne la représentation et les attentes de l'activité touristique. Ainsi que les questions de 37 à 40 ont pour objectif de connaître quelle sont les services

manquant dans ce village, l'importance de l'implantation des projets touristique dans ce village

Axe 05 : opinions générales

Le dernier axe regroupe les questions de 41 à 45 qui traitent l'opinion générale de l'enquêté sur le tourisme en tant qu'activité économique en rapport avec la nature et la fonction écologique de préservation de la nature.

2.2.2. Le questionnaire n° 02: est destiné à l'échantillon des visiteurs des sites du PNG. Il est structuré autour des axes suivants :

Axe 01 : Identifications et caractéristiques de la population visiteurs

Le premier axe revient de façon récurrente dans tout questionnaire car il vise à recueillir des informations générales sur la population visiteurs. Ainsi, les questions de 1 à 9 nous renseignent respectivement sur l'âge de l'enquêté, le sexe, sur le lieu de résidence, sur leur situation familiale, le nombre d'enfant, le nombre de filles, et le nombre de garçons, sur leur profession, et le niveau d'instruction.

Axe 02 : information sur les sites de Bejaia et facteurs d'attractions et d'impulsion

Le second axe concerne la situation des sites et leur états, donc les questions de 10 à 17 traitent la connaissance des sites touristiques au niveau de la commune de Bejaia, et ce qu'il fréquente le plus et pour quelle raison, jugement l'état des sites sur la conservation et la propreté, la sécurité, leurs fréquentation des lieux de détente du PNG, ce qu'il attire le plus de ces sites.

Axe 03 : les attentes des visiteurs.

Ce troisième axe concerne le choix des lieux de détente pour les visiteurs. questions de 18 à 31 abordent les services manquent sur ces sites, les lieux qu'il fréquente pas, les plages fréquenté de la commune de Bejaia ,et comment il préfère d'aller et son raison, la visite des musée de Bejaia, la visite du parc d'attraction du Lac Mezaia et comment juger leurs états sur la conservation et la propreté et sur la sécurité.

Axe 04 : représentations et activités des visiteurs concernant la nature

Le quatrième axe regroupe des éléments relatifs à la nature. Ainsi, les questions allant de 32 jusqu'à 35 concerne les balades dans la nature, les activités sportives en plein air, la connaissance des aires protégées du PNG, la présence du singe au PNG.

Axe 05 : opinions générales

Le dernier axe de ce questionnaire regroupe des questions d'opinions générales de 36 jusqu'à 42 sur le tourisme en tant qu'activité économique en rapport avec la nature et la fonction écologique de préservation de la nature.

2.3. Echantillonnage

Nous avons élaboré un échantillon en respectant le principe de l'unité statistique de base, qui exige le choix d'un échantillon de 100 unités.

La méthode de l'échantillon stratifiée préconise de constituer à partir des deux populations mères directement concernées par notre étude, à savoir la population des résidents riverains et la population des visiteurs, deux sous-échantillons à effectif égale. Autrement dit, l'échantillon est constitué de deux catégories de populations de 50 personnes chacune.

- Les résidents représentent une population fixe et permanente qui sont en quête d'utilité pour certains et de tranquillité pour d'autres. cette population compte 221 familles totalisant 1892 individus repartis sur 12 villages. Notre échantillon porte sur six villages, dont le nombre d'habitants dépasse la centaine qui sont : Dar Nacer, Ighil El-Bordj, Oussama, Adrar Oufarnou, Issoumer, Taourirt.
- Par contre, les visiteurs représentent la population des touristes qui sont à la recherche de divertissement et de plaisir. Pour cette population, on a opté pour le choix de quatre sites du PNG qui sont visités durant la période de déroulement de l'enquête (janvier 2015) à savoir : Lac Mezaia, Gouraya, Cap Carbon et les Oliviers. Ensuite, nous avons interrogé par le moyen de questionnaire les personnes rencontrées sur les lieux.

2.4. Le déroulement de l'enquête

Avant de mener notre enquête, nous avons réalisé une pré-enquête afin de tester la validité et la pertinence de question, et de vitrifier le niveau de clarté et de compréhension des questions par les enquêtés.

Le mode de passation pratiqué est le mode direct dit « face à face » qui nous a permis de traduire chacune des questions du questionnaire de la langue écrite (français) à la langue parlé (kabyle et arabe) et transcrire les réponses obtenues du parler à l'écrit. Ce double effort de traduction est nécessaire pour favoriser la libre expression et obtenir plus de précision dans les réponses. La démarche suivie est d'interroger toute personne rencontrée sur les lieux et qui montre sa disponibilité à répondre à nos questions et d'éviter celle qui montre une certaine agressivité verbale à notre égard particulièrement chez la

population des habitants riverains, où nous avons rencontré des réticences et même des réactions violentes.

Dans l'ensemble, nous avons réussi à attendre l'objectif de cent questionnaires remplis, des deux sous échantillons. Le dépouillement de ces questionnaires a été réalisé par le moyen du logiciel SPSS, qui nous a permis de constituer des tableaux simples et des tableaux croisés.

Après la correction et la reformulation des questionnaires, apparaît ensuite l'étape de l'enquête de terrain proprement dite qui a duré 25 jours durant la saison hivernal exactement le mois de janvier.

SECTION 03 : LES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ENQUETEE

3.1. Caractéristique de l'échantillon étudié

Les caractéristiques portent sur les questions d'identification de la population interrogées à savoir : l'âge, la situation familiale, l'activité professionnelle...etc. cette description doit permettre de constituer une base d'information qui pouvait servir d'élément explicatif à l'analyse repenses aux questions axées directement sur le sujet de recherche.

3.1.1. La population locale (résidents riverain)

Dans notre étude, la population locale constitue un acteur principal qui nous permet d'apprécier leurs attitudes et leurs attentes vis-à-vis des ressources et des sites naturels et historiques du PNG. Quel regard portent-ils à ces sites ? En d'autres termes, que représentent ces sites pour eux.

Tableau n° 15 : Répartition des populations selon l'âge

Age	Effectifs	Pourcentage
20-29	17	34,0
30-39	11	22,0
40-49	10	20,0
50 et plus	12	24,0
Total	50	100,0

D'après le tableau ci-dessus montre que l'âge des résidents riverains figurant dans notre échantillon. Le pourcentage le plus élevé est concentré dans la catégorie d'âge (20 – 29 ans), avec 34%. Suivie d'une tranche d'âge celle de (50 ans et plus) dont le taux est 24%.

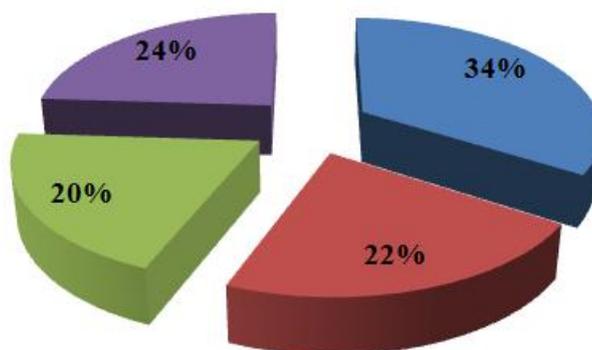


Figure n° 8 : Répartition des populations selon l'âge

Tableau n° 16 : Répartition des populations selon le lieu de naissance

le lieu de naissance	Effectifs	Pourcentage
commune de Bejaia	39	78,0
autres commune de Bejaia	9	18,0
hors wilaya de Bejaia	2	4,0
Total	50	100,0

Le tableau ci-dessus montre que la majorité des interrogés sont nés dans la commune de Bejaia avec un taux de 78%. Ceux-ci représentent une extension démographique et urbaine provenant de l'intérieur de la commune, qui s'est transformée depuis qu'elle est devenue chef-lieu de wilaya, attirant et accourant des habitants hors commune, qui représentent 22% de notre échantillon.

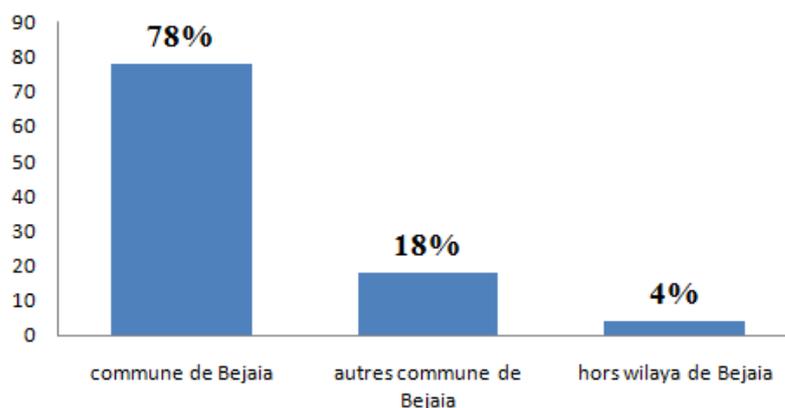


Figure n° 9 : Répartition des populations selon le lieu de naissance

Tableau n° 17 : Répartition des populations selon la situation familiale

situation familiale	Effectifs	Pourcentage
Marié	31	62,0
Célibataire	19	38,0
Total	50	100,0

La grande partie des résidents questionnés sont mariés. Ils sont représentés par un pourcentage très élevé (62%) de l'échantillon. Les célibataires sont moins nombreux avec seulement 38%.

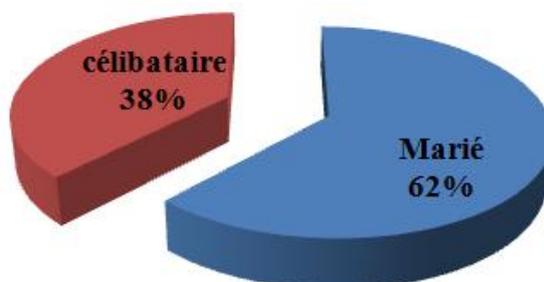


Figure n° 10: Répartition des populations selon la situation familiale

3.1.1.1. La taille de la famille :

Elle représente un indicateur des besoins actuels et futurs en cadre bâti (espace d'habitation) en santé, scolarité, circulation (routes)... la croissance de ces besoins constitue une menace supplémentaire sur l'environnement proche, des espaces protégés du PNG et le risque de les voir disparaître. autrement dit, la constructions d'habitations aux alentours et à l'intérieur des espaces du PNG conduit les autorités publiques à répondre dans un futur proche aux multiples besoins des habitants sous la pression de ces derniers sans se soucier des exigences écologiques des aires protégées.

Tableau n° 18 : Répartition des populations selon le nombre d'enfants

Nombre d'enfants	Effectifs	Pourcentage
Aucun	4	12,9
1 – 3	15	48,4
4 – 6	10	32,3
7 et plus	2	6,5
Total	31	100,0

Le pourcentage est calculé par rapport au nombre des résidents mariés. Les interrogés de notre échantillon d'étude ayant de 1 à 3 enfants représentent une part plus importante qui est de 48,4%. Suivie de 32,3% pour ceux qui ont de 4 à 6 enfants. Autrement dit, 80,7% des répondants ont de 1 à 6 enfants. Que ceux qui n'ont pas d'enfants représentent avec un taux de 12,9%.

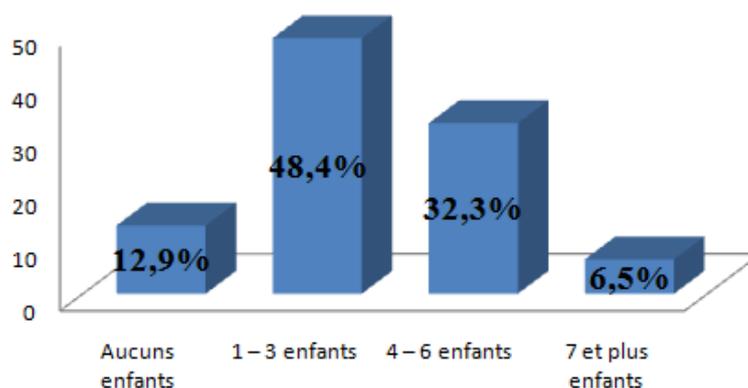


Figure n° 11 : Répartition des populations selon le nombre d'enfants

Tableau n° 19 : répartition de la population selon le nombre d'enfants scolarisés

Nombre d'enfant scolarisé	Effectifs	Pourcentage
pas d'enfant	7	22,6
1-3	18	58,1
4-6	5	16,1
7 et plus	1	3,2
Total	31	100,0

D'après ce tableau, les interrogés de notre échantillon d'étude ayant 1 à 3 enfants scolarisé représentent une part plus importante qui est 58.1%, suivi de 16% pour ceux qui ont de 4 à 6 enfants scolarisé. Que ceux qui n'ont pas d'enfants scolarisé représentent avec un taux de 22,6%.

Tableau n° 20 : Répartition des populations selon le nombre de personne résident sous le même toit

Nombre de personne résidant	Effectifs	Pourcentage
sans opinion	2	4,0
1-3 personne	2	4,0
4-6 personnes	25	50,0
7 et plus personne	21	42,0
Total	50	100,0

On remarque dans le tableau que 92% des répondons ont de 4 et plus de personne résidant sous même toit.

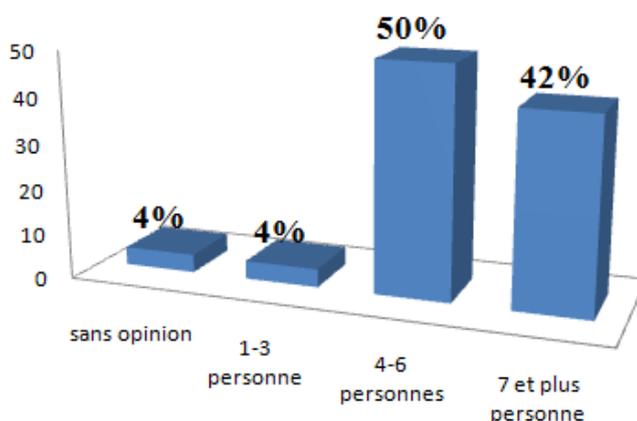


Figure n° 12: Répartition des populations selon le nombre de personne résident sous le même toit

Tableau n° 21 : Répartition de la population selon le nombre de personnes à charge

Nombre de personnes à charges	Effectifs	Pourcentage
Aucun	14	28,0
1-3	10	20,0
4-6	21	42,0
7 et plus	5	10,0
Total	50	100,0

On remarque que la majorité des personnes interrogée ayant de 1 à 6 personnes à charge avec un taux de 62 %. Et 28% de ce qui n'a pas des personnes à charge.

Tableau n° 22 : Répartition des populations selon le nombre de personne qui travail dans la famille

Nombre de personne qui travail	Effectifs	Pourcentage
Aucun	4	8,0
1-3	42	84,0
4-6	3	6,0
7 et plus	1	2,0
Total	50	100,0

D'après la lecture de résultats obtenus on remarque que plus de $\frac{3}{4}$ de notre échantillon interrogé ont de 1 à 3 de personnes qui travaillent dans la famille.

Tableau n° 23 : Répartition de la population selon l'existence de chômeurs dans la famille

Question	Réponse	Effectifs	Pourcentage
chômeur dans la famille	Oui	20	40,0
	Non	30	60,0
Nombre de chômeurs	sans opinion	1	5,0
	1-3	19	95,0

Dans ce tableau on a 60% de nos échantillons qui n'ont pas les chômeurs dans leur famille. Suivie d'un taux de 40% de nos échantillons qui ont entre 1 et 3 chômeurs dans leur famille.

3.1.2. Identification et caractéristique des visiteurs

Tableau n° 24 : Répartition des visiteurs selon l'Age

Age	Effectifs	Pourcentage
20-29	25	50,0
30-39	15	30,0
40-49	6	12,0
> 50	4	8,0
Total	50	100,0

Le tableau ci- dessus montre que l'âge des visiteurs enquêtés figurant dans notre échantillon. Le pourcentage le plus élevé est concentré dans la tranche d'âge relativement jeune celle de 20 à 29 ans, avec 50 %. Suivie d'une tranche d'âge de 30 à39 ans dans le taux de 30 %. Après une tranche d'âge plus de 50 ans avec un très faible pourcentage de 8 % ce qui nous démontre que c'est la tranche la plus jeune qui visite plus les sites de PNG.

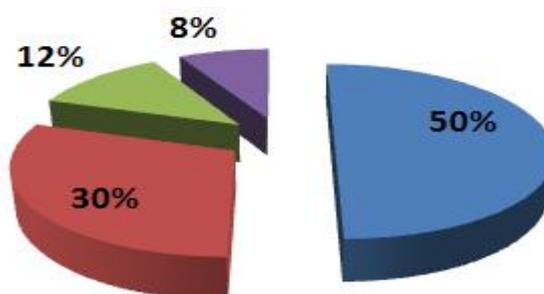


Figure n° 13 : Répartition des visiteurs selon l'Age

Tableau n° 25 : la répartition du la population visiteur selon sexe

Sexe	Effectifs	Pourcentage
Féminin	25	50,0
Masculin	25	50,0
Total	50	100,0

On remarque d'après ce tableau qu'un équilibre dans la représentativité de notre échantillon, interrogée un certain nombre de femmes et d'hommes. 25 hommes (50%) et 25 femmes (50%) ont répondu favorablement à notre questionnaire.

Tableau n° 26 : Répartition des visiteurs selon lieu de résidence

Lieu de résidence	Effectifs	Pourcentage
Commune de Bejaia	11	22,0
Autres communes de Bejaia	23	46,0
Hors wilaya	16	32,0
Total	50	100,0

46% des visiteurs enquêtés se retrouvent au niveau des autres communes de Bejaia, et 32% hors la wilaya de Bejaia, et 22% au niveau de la commune de Bejaia.

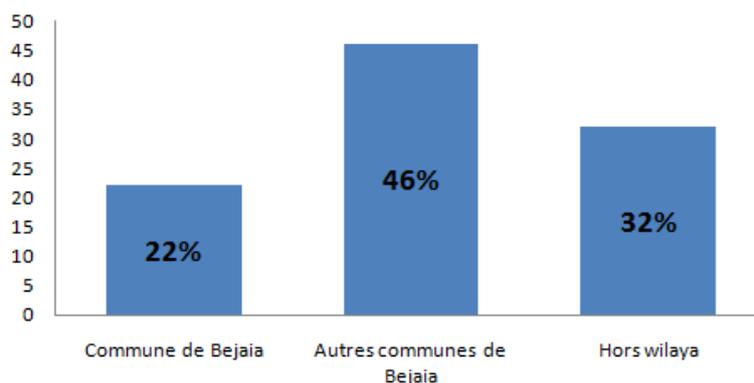


Figure n° 14 : Répartition des visiteurs selon lieu de résidence

Tableau n° 27 : Répartition des visiteurs selon situation familiale

Situation familiale	Effectif	Pourcentage
Marié	28	56,0
Célibataire	22	44,0
Total	50	100,0

La majorité des visiteurs interrogés sont marié. Ils sont représentés par un pourcentage de (56%) de l'échantillon un peu élevé par rapport aux les visiteurs célibataires avec un taux de (44%). Celles-ci ne considèrent pas le mariage comme un obstacle pour les visites touristiques.

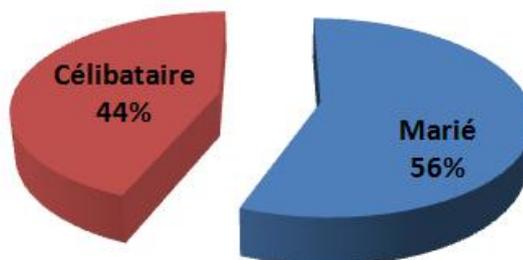


Figure n° 15: Répartition des visiteurs selon situation familiale

Tableau n° 28 : Répartition des visiteurs selon le nombre d'enfants

Nombre d'enfants	Effectif	Pourcentage
0 enfants	5	17,9
1-3 enfants	17	60,7
4-6 enfants	4	14,3
>7 enfants	2	7,1
Total	28	100,0

Le pourcentage est calculer par rapport au nombre des visiteurs mariés, les visiteurs de notre échantillon d'étude ayant (1 à 3) enfants représentent une part plus importante qui est de 60,7%.suivi de 17,9 % pour se lui qui n'ayant pas d'enfants. Alors les visiteurs ayant plus de 7 enfants sont présentés avec un taux très faible qui est de 7.1%. Pour les visiteurs célibataires ne sont pas arborer dans ce tableau.

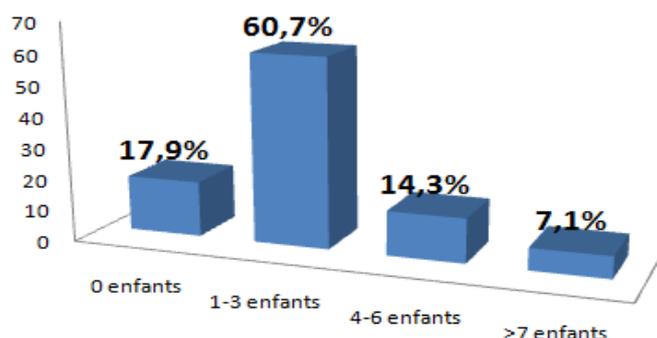


Figure n° 16: répartition des visiteurs selon nombre d'enfants

Tableau n° 29 : Répartition des visiteurs selon la profession

La profession	Effectif	Pourcentage
Sans opinions	5	10,0
Profession libérale	3	6,0
Fonctionnaire et employé	26	52,0
Sans activité	16	32,0
Total	50	100,0

Le tableau ci-dessus montre que la majorité des visiteurs (52%) sont des fonctionnaires et employés, suivi de 32% des visiteurs qui n'exerce pas un travail et cette catégorie sont des chômeurs et les étudiants et les femmes au foyer.

Tableau n° 30 : Répartition des visiteurs selon niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectif	Pourcentage
Sans opinion	6	12,0
Primaire	2	4,0
Moyen	6	12,0
Secondaire	10	20,0
Universitaire et plus	26	52,0
Total	50	100,0

D'après le tableau n° 30, la majorité des visiteurs ont un niveau d'instruction élevé (secondaire et universitaire et plus) avec un taux de 72%. Dans le deuxième rang les visiteurs avec un niveau moyen et primaire représentent 16% de l'échantillon. Alors que les visiteurs non scolarisés ne représentent que 12% de l'échantillon de notre étude.

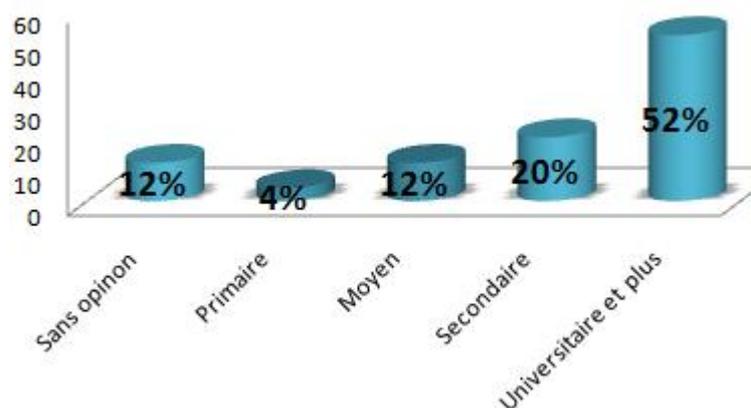


Figure n° 17: Répartition des visiteurs selon niveau d'instruction

Conclusion

Après avoir développé les aspects théoriques de ce travail tout au long des chapitres précédents et après avoir présenté la zone d'étude dans la première section, nous avons consacré ce travail que nous avons mené en ayant recours à la technique de l'échantillonnage pour arrêter la liste des riverains et les visiteurs à enquêter et ensuite, la confection d'un questionnaire pour répondre aux interrogations de la problématique.

Nous avons donc mené une enquête auprès des échantillons (riverains et visiteurs) réparties à proximité du PNG et ses sites touristiques en fonction de leurs concentrations et nous avons réussi à obtenir des réponses favorables

Introduction

Comme dans tout mémoire de recherche, ce dernier chapitre est consacré à l'analyse des données recueillies sur le terrain afin d'apporter des réponses aux questions posées au départ.

Il s'agit de vérifier les hypothèses émises au départ à partir des données recueillies auprès des deux échantillons sélectionnés de la population locale les visiteurs des sites du PNG.

Dans un premier temps, c'est la présentation et l'analyse des données de l'échantillon des riverains, dans un second temps, ce sont les données recueillies auprès des visiteurs qui seront présentées et analysées, ensuite ce sont les opinions des deux acteurs qui sont confrontées avant d'abord leurs proposition et suggestions.

SECTION 1 : LES HABITANTS RIVERAINS DU PNG

1.1. La situation économique des habitants riverains

Nous présenterons dans ce qui suit la situation économique relative à 50 habitants enquêté qui constitue notre premier échantillon.

Tableau n°31 : Répartition de la population selon leurs professions

Profession	Effectifs	Pourcentage
Sans opinion	1	2,0
Profession libérale	12	24,0
Fonctionnaire, employé	17	34,0
Sans activité	20	40,0
Total	50	100,0

Dans la plus part des cas les gens interrogés sont des personnes sans activité (chômeurs, étudiants, retraité et femmes au foyer) avec un taux de 40%, après ceux qui travaillent comme des fonctionnaires et employé avec un taux de 34%. puis ceux qui ont une profession libérale représenté par 24%.

Il y a une personne qui n'a pas déclaré sa profession.

Tableau n°32 : Répartition de la population selon le lieu de travail

lieu de travail	Effectifs	Pourcentage
Sans opinion	1	2,9
Commune de Bejaia	30	85,7
Autres commune de Bejaia	2	5,7
Hors wilaya	2	5,7
Total	35	100,0

Dans le tableau ci-dessus, les résidents sans activité ne sont pas inclus dans le calcul de pourcentage. On remarque que la majorité des résidents exercent leurs profession au niveau de la commune de Bejaia représente un taux de 85,7%. Suivie après par ceux qui travaillent à d'autre commune de la wilaya et hors wilaya avec un taux égal à 2%.

Tableau n°33 : le moyen de déplacement

Moyen de déplacement	Effectifs	Pourcentage
Sans opinion	2	4,9
Transport public	18	43,9
Transport personnel	19	46,3
Transport du personnel	2	4,9
Total	41	100,0

D'après le tableau ci-dessus, on constate que les habitants enquêtés utilisent le transport personnel et le transport public comme moyen de déplacement avec un taux de 46,3% et 43,9% respectivement.

Tableau n°34 : l'activité complémentaire et sa nature

Question	Réponses	Fréquences	Pourcentage
Activité complémentaire	Oui	6	12,0
	Non	43	86,0
	Sans opinion	1	2,0
Nature de l'activité	Commerce	3	50,0
	Agriculture	2	33,33
	Travaux publics	1	16,66

On constate qu'une grande partie de population questionnée 86% n'exerce pas une activité complémentaire.

CHAPITRE 06 : LES ATTENTES DES RIVRAINS ET DES VISITEURS DU PNG

Seules 6 personnes exercent une activité complémentaire, comme on voit dans le tableau ci-dessus, les résidents qui exercent des activités complémentaires, sont répartis selon la nature de l'activité comme suit : le commerce qui représente un taux de 50% Suivi de l'agriculture avec un taux de 33,33% et enfin le tourisme pour un taux de 16,66%.

Tableau n°35 : statut des logements

Statut de logement	Effectifs	Pourcentage
Personnelle	13	26,0
Familiale	36	72,0
Location	1	2,0
Total	50	100,0

A travers les résultats précédents, nous constatons que la majorité des interrogés disent que le statut de logement où ils habitent actuellement est une propriété familiale indivise, avec un taux de 72%. D'autre groupe qui habite dans leur logement personnel avec un taux de 26%.

Une seule personne qui habite dans un logement de location.

Tableau n°36 : La superficie de logement

Superficie du cadre bâti	Effectifs	Pourcentage
sans opinion	18	36,0
100m ² – 199m ²	18	36,0
200m ² - 299m ²	12	24,0
300m ² et plus	2	4,0
Total	50	100,0

D'après les résultats obtenus de l'enquête, une partie des enquêtés ne savent pas vraiment la superficie de leur logement bâti (36%). Une autre partie (36%), la superficie de leur logement est entre 100m² et 199m².

CHAPITRE 06 : LES ATTENTES DES RIVRAINS ET DES VISITEURS DU PNG

Tableau n°37 : La répartition des habitants riverains selon l'année de construction de leurs maisons

Année de construction	Effectifs	Pourcentage
avant 2000	46	92,0
2000 – 2009	3	6,0
2010 – 2014	1	2,0
Total	50	100,0

A travers les résultats précédents, nous constatons que la majorité des interrogés 92% que leurs maisons été construit avant l'année 2000.alors que ceux qui ont construit leurs maisons à partir de l'année 2000 jusqu'à 2009 représente 06%. Une seule personne 02% a construit sa maison dans la période 2010 – 2014.

Tableau n°38 : les commodités : électricité, gaz de ville, eau potable

Les commodités	Réponses	Fréquences	pourcentage
Electricité	Oui	50	100
Gaz de ville	Oui	34	68,0
	Non	16	32,0
Eau potable	Oui	50	100

On remarque que la totalité de la population enquêté ont toutes les commodités (électricité, gaz de ville, eau potable) sauf un taux de 32% de cette population n'ont pas encore le gaz de ville.

Tableau n°39 : Les locaux et le nombre des locaux

Question	Réponses	Fréquences	Pourcentage
Les locaux	Oui	30	60,0
	Non	20	40,0
Nombre de locaux	1 à 3	25	83,3
	4 à 6	5	16,7

Nous avons remarqué que la moitié de la population enquêtée 60% possèdent des locaux, dont la majorité 83,3% a entre 1 et 3 locaux. L'autre partie des interrogés avec un taux de 40% ne possèdent pas de locaux.

Tableau n°40 :L'utilité des locaux

Utilité des locaux	Effectifs	Pourcentage
Commerciale	8	26,7
Rentière	2	6,7
Familiale	20	66,7
Total	30	100,0

On remarque que la plus grande part des interrogée utilise leurs locaux à des besoins familiale représenté par un taux de 66,7%. La deuxième catégorie utilise ses locaux pour besoin commercial 26,7%, et certain d'autre pour l'utilité rentière 6,7%.

Tableau n°41 : l'année d'installation dans le village

Année d'installation	Effectifs	Pourcentage
Sans opinion	3	6,0
avant 1990	33	66,0
1990 – 1999	7	14,0
2000 et plus	7	14,0
Total	50	100,0

Nous avons remarqué que la majorité de la population enquêtée 66% sont installé avant les années 1990, cela explique que sont des habitants originaires de ce village. La deuxième catégorie est installée après les années 1990 qui sont présenté avec un taux égal à 14%.

Tableau n°42 : L'intention de changer le lieu de résidence et son motif

Question	Réponses	Fréquences	Pourcentage
L'intention de changer la résidence	Oui	8	16,0
	Non	42	84,0
Le motif	Le village est loin de la ville	2	25,0
	Manque de moyens	3	37,5
	Améliorer les conditions de vie	2	25,0
	Raisons familiale	1	12,5

La majorité de la population n'ont pas l'intention de changer le lieu de résidence avec un taux de 84% comme il nous dit un jeune âgé de 32 ans : « *on ne peut pas trouver*

CHAPITRE 06 : LES ATTENTES DES RIVRAINS ET DES VISITEURS DU PNG

mieux que notre village maternel » .d'autre préfère le changement de résidence avec un taux de 16% selon les causes suivantes :

- Manque de moyens dans le village
- Le village est loin de la ville
- Améliorer les conditions de vie
- raisons familiale

Tableau n°43 : les résidents possèdent des terres et leurs statuts

Question	Réponses	Effectifs	Pourcentage
Possédés de terres	Oui	27	54
	Non	23	46
Le statut	Personnelle	2	7,4
	Familiale	25	92,6

54% des interrogés possèdent des terres dans leurs villages, parmi eux 92,6 leurs terres ont le statut familiale et 7,4% avec un statut personnelle. Les autres interrogés (46%) n'ont pas des terres.

Tableau n°44 : La superficie globale des terres

Superficie	Effectifs	Pourcentage
Sans opinion	21	77,8
100m ² - 199m ²	4	14,8
200m ² - 299m ²	2	7,4
Total	27	100,0

Parmi les interrogés qui possèdent des terres, on trouve que 77,8% savent pas la superficie de leurs terres, suivit de 14,8% la superficie de leurs terres est entre 100 m² et 199 m².

Tableau n°45 : L'intention de vendre les terrains et la raison de les vendre

Question	Réponse	Effectifs	Pourcentage
L'intention de vendre les terrains	Oui	4	14,8
	Non	23	85,2
La raison de vendre les terrains	Améliorer l'avenir de la famille	2	50,0
	Changer le lieu de résidence	1	25,0
	Pour avoir de l'argent	1	25,0

CHAPITRE 06 : LES ATTENTES DES RIVRAINS ET DES VISITEURS DU PNG

A travers les résultats précédents dans le tableau ci-dessus, la majorité des habitants possèdent des terres avec un taux de 85,2% refuse de vendre ses terres à cause de leurs statut familiale, l'un des enquêté a nous dit : « *on vend jamais la terre de nos grands-parents...* » .d'autres habitants avec un taux de 14,8% confirment qu'ils veulent vendre leurs terres pour cause d'améliorer l'avenir de sa famille, pour changer le lieu de résidence ou bien pour avoir de l'argent.

1.2. Attitudes et comportements à l'égard de la nature

Tableau n°46 : l'exercice de l'activité agricole par les habitants et sa nature

Question	Réponse	fréquence	Pourcentage
L'activité agricole	Oui	16	32
	Non	34	68
La nature de l'activité	Agriculture	11	68,8
	Elevage	3	18,8
	Apiculture	2	12,5

Une majorité 68% des habitants n'exercent plus l'agricole parce qu'ils ne possèdent pas de terres ou bien à d'autres raison. Mais de l'autre côté on trouve un pourcentage de 32% de interrogés exercent l'agricole dont un taux de 68,8% exerce l'agriculture, 18,8% exerce l'élevage et 12,5% exerce l'apiculture.

Tableau n°47 : l'exercice de l'élevage par les résidents et le type d'élevage

Question	Réponse	Fréquence	Pourcentage
L'élevage	Oui	9	18
	Non	41	82
Type d'élevage	Bovins	3	33,3
	Ovins	6	66,7

On a constaté d'après les résultats que la quasi-totalité des enquêtés avec un taux de 82% n'exercent pas l'élevage. Par contre un taux de 18% exerce deux types d'élevages, dont 66,7% sont des éleveurs de bovins et 33,3% sont des éleveurs d'ovins.

Tableau n°48 : l'exercice de l'apiculture

Question	Reponse	Fréquence	pourcentage
Apiculture	Oui	16	32
	Non	34	68
Nombre de ruches	1 à 9	7	43,8
	10 à 19	6	37,5
	20 et plus	3	18,8

On remarque d'après les résultats que la majorité des interrogés avec un taux de 68% n'exercent pas l'apiculture. D'un autre coté 32% ont répondu oui, dont 43,8% possède entre 1 et 9 ruches, 37,5% possède entre 10 et 19 ruches et 18,8% possède plus de 20 ruches. Ces ruches-là étaient distribuées par le PNG, comme ils nous disent ceux qui ont ces ruches.

Tableau n°49 : la présence du singe pose de problème et le genre de problème

Question	Réponse	Fréquences	Pourcentage
La présence du singe pose de problème	Oui	18	36
	Non	32	64
Genre de problème	Sans opinion	2	11,1
	Détruit l'agriculture	12	66,7
	Déranger les habitants	2	11,1
	Attaque les maisons	2	11,1

Plus que la moitié des interrogés 64% voient que la présence du singe au niveau de leurs village ne pose pas de problème parce qu'ils ont habitué sa présence. Par contre un taux de 36% disent que le singe pose plusieurs problèmes, sont comme suit : premièrement, il détruit l'agriculture des habitants, deuxièmes il attaque les maisons et déranger les habitants avec son bruit.

Tableau n°50 : Que faire les habitants pour faire face

Quoi faire pour faire face	Effectifs	Pourcentage
Sans opinion	5	27,8
Faire peur avec les pétards et les pierres	7	38,9
Rien	6	33,3
Total	18	100,0

CHAPITRE 06 : LES ATTENTES DES RIVRAINS ET DES VISITEURS DU PNG

D'après les repenses obtenus, une première classe des interrogés représentée par un taux de 38,9% préfèrent les faire peur avec les pétards et les pierres. La deuxième classe avec un taux de 33,3% confirment qu'il ne peut rien faire aux singes.

Tableau n°51 : la pratique de la chasse

Pratique de la chasse	Effectifs	Pourcentage
Oui	2	4,0
Non	48	96,0
Total	50	100,0

On remarque que presque la totalité des habitants enquêtée avec un taux de 96% n'exercent pas la chasse.

Tableau n°52 : La pratique de la pêche et sa nature

Question	Réponse	Fréquences	Pourcentage
La pêche	Oui	28	56,0
	Non	22	44,0
Nature de la pêche	au filet	02	7,1
	à la ligne	26	92,9

A partir du tableau ci-dessus, on a remarqué que plus de la moitié des interrogés 56% exercent la pêche dont 92,9% préfèrent la pêche à la ligne. D'autre coté, 44% on répondu non.

Tableau n°53 : la recherche des plantes médicinales par les habitants par rapport à leurs âges.

Âge	Plantes médicinales	Plantes médicinales		Total
		Oui	Non	
Age	20-29	8	9	17
	30-39	5	6	11
	40-49	9	1	10
	50 et plus	7	5	12
Total		29	21	50

CHAPITRE 06 : LES ATTENTES DES RIVRAINS ET DES VISITEURS DU PNG

D'après le tableau ci-dessus, on remarque que la recherche des plantes médicinales devient très prononcés avec l'âge, autrement dit cette pratique concerne beaucoup plus les personnes âgées de plus de 40 ans que les jeunes.

Tableau n°54 : utilisation du bois de la forêt et son utilité

Question	Réponse	Fréquences	Pourcentage
Utilisation du bois de la forêt	Oui	7	14,0
	Non	43	86,0
Utilité du bois	Pour l'agriculture	4	57,1
	Pour le chauffage	2	28,6
	Pour la construction	1	14,3

Pour les résultats de ce tableau, on constate que la plus part des interrogés n'utilisent pas le bois de la forêt, parce que les villages de notre échantillons sont citadin et alimentés par le gaz donc ils ne sont pas besoin du bois. Par contre quelque habitant avec taux de 14% disent qu'ils utilisent le bois de la forêt, dont 57,1% utilisent le bois pour des besoins de l'agriculture, 28,6% pour le chauffage et 14,3% pour la construction immobilière.

Tableau n°55 : Les balades et les activités sportives

Question	Réponse	Fréquences	Pourcentage
Les balades dans la nature	Oui	45	90,0
	Non	5	10,0
Les activités sportives	Oui	32	64,0
	Non	18	36,0

Les habitants riverains du PNG aiment faire des balades dans la nature, surtout à la fin du travail, comme ils nous disent un groupe des interrogé : « *à la fin du travail, on a rien à faire, donc on préfère aller faire des balades pour qu'on se repose* ».

Pour le sport, la majorité des riverains enquêtés exercent du sport avec un taux de 64%. L'autre partie des enquêtés ont répondu non.

1.3. Attentes et représentations de l'activité touristique

Tableau n°56 : les services qui manque dans le village

Les services manquant dans le village	Effectifs	Pourcentage
sans opinion	2	4,0
services de base	33	66,0
services publique	7	14,0
service de loisirs	8	16,0
Total	50	100,0

D'après les résultats précédentes, on constate que les habitants réclament le manque de tous les services de base, ils voient que leurs village est oublier par les collectivités locales, comme il nous dise un habitant âgé de 43 ans : « *il n'y a rien dans ce village pour qu'on dire qu'il manque telle ou telle chose.* ».

Tableau n°57 : Implantation des projets touristiques dans les villages et leurs intérêts

Question	Réponse	Fréquences	Pourcentage
Implantation des projets	Oui	29	58,0
	Non	21	42,0
l'intérêt de ces projets	développer le village	14	48,3
	création d'emplois	11	37,9
	dynamique commercial	3	10,3
	sans opinion	1	3,4

On a constaté d'après le tableau, la moitié de la population avec un taux de 58%, sont pour la réalisation des projets touristiques dans leurs villages Pour eux ces projets sont une source de revenus sociaux et économiques, dont une classe de 48,3% voit que le but recherché de ces projets touristiques, c'est une occasion pour le développement local du village. L'autre groupe des enquêtés avec un taux de 37,9% disent que c'est une chance pour les chômeurs d'avoir un emploi.

Par contre, un taux de 42% refuse la réalisation de ce type de projets, qui ont l'idée que ces projets sont destructeurs de leur environnement plus que rapporteur.

SECTION 2 : LES VISITEURS DU PNG**2.1. Les sites touristiques de Bejaia et les facteurs d'attraction et d'impulsion****Tableau n°59 : la connaissance des sites touristiques par les visiteurs**

Connaissance des sites	Fréquences	Pourcentage
Sans opinion	2	4,0
Bonne connaissance	14	28,0
Moyenne connaissance	21	42,0
Faible connaissance	13	26,0
Total	50	100,0

Dans ce tableau on remarque un taux de 42 % pour une moyenne connaissance des sites touristiques au niveau de la commune. Suivi d'une partie de notre échantillon avec un taux de 26% pour une faible connaissance des sites touristiques de la commune. Ces résultats nous permet de remarqué qu'il y a un manque d'information et de publicité pour ces sites.

Tableau n°60 : les sites fréquentés

Question	Reponse	Fréquences	Pourcentage
Les sites fréquentés	les sites du PNG	32	64,0
	les sites urbains	11	22,0
	Tous les sites	1	2,0
	les plages	1	2,0
	Sans opinion	5	10,0
La cause	hygiène et sécurité	6	12,0
	calme et paysage	36	72,0
	proche de la ville	1	2,0
	Sans opinion	7	14,0

Une grande partie des visiteurs interrogés fréquentent plus les sites de PNG avec un taux de 64% dont, la cause du calme et paysages représentée avec un taux de 72%.après on trouve une petite partie avec un taux de 22% ce qui fréquente les sites urbains.

CHAPITRE 06 : LES ATTENTES DES RIVRAINS ET DES VISITEURS DU PNG

Tableau n°61 : Jugement de l'état des sites fréquentés par les visiteurs

Etat	Fréquences			Pourcentage		
	Conservati on	hygiène	Sécurité	Conservati on	hygiène	Sécurité
Sans opinion	3	3	2	6,0	6,0	4,0
très bien	7	6	11	14,0	12,0	22,0
Bien	15	10	8	30,0	20,0	16,0
Moyenne	15	16	16	30,0	32,0	32,0
Médiocre	3	4	6	6,0	8,0	12,0
Très médiocre	7	11	7	14,0	22,0	14,0
Total	50	50	50	100,0	100,0	100,0

D'après les résultats, on conclure que les interrogés jugent l'état des sites qu'ils sont dans un état moyen dans ce qui concerne la conservation, l'hygiène et la sécurité dans ces sites.

Tableau n°62 : Les sites du PNG fréquentés

Les sites	fréquences	Pourcentage
le mont de Gouraya	15	30,0
Cap Carbon	6	12,0
les Oliviers	11	22,0
le lac Mezaia	5	10,0
les Aiguades	3	6,0
hors du PNG	10	20,0
Total	50	100,0

On remarque d'après ce tableau que une partie des visiteurs interrogés préfère de fréquenté le mont de Gouraya et les Oliviers avec un pourcentage de 52 % suivi de 20 % pour les sites de hors du PNG, et un faible pourcentage pour le lac de Mezaia et les Aiguades avec un taux de 16%.

Tableau n°63 : Ce qui attire plus dans ces sites

Question	Effectifs	Pourcentage
Les aires de jeux	26	19
Le calme	43	32,83
Paysage	40	30,54
Les aires de pique- nique	22	16,80
Total	131	100

CHAPITRE 06 : LES ATTENTES DES RIVRAINS ET DES VISITEURS DU PNG

On remarque dans ce tableau que la chose qui attire les visiteurs c'est le calme et le paysage avec un taux de 63,37% suivi d'un taux de 16,80% pour les aires de pique-nique.

2.2. Les attentes des visiteurs

Tableau n°64 : les services manquant sur ces sites

Question	Effectifs	Pourcentage
Les cafés	30	14,43
Les restaurations	33	15,87
Les toilettes publiques	35	16,83
Les cybercafés	23	11,06
Les tabacs et journaux	14	6,73
Les services de sécurité	30	14,43
Les services de nettoyage	43	20,67
Total	208	100

D'après le tableau précédent, on remarque qu'une grande partie des interrogés 51,9 % remarquent le manque du service hygiène et sécurité au niveau du PNG. Aussi le manque du service restauration avec un taux de 30 %.

Tableau n°65 : les lieux non fréquentés par les visiteurs

Question	Réponse	Fréquences	pourcentage
Lieu non fréquenté	Cap carbon	20	40,0
	Les Aiguades	15	30,0
	Les oliviers	6	12,0
	Gouraya	5	10,0
	les plages	4	8,0
La cause	Sécurité et hygiène	22	44,0
	Place non familiale	14	28,0
	Trop chargé	6	12,0
	Fréquenter par les délinquants	8	16,0

D'après les résultats qu'on a obtenus dans ce tableau on remarque que la population visiteur ne fréquente pas le site de Cap Carbon et les Aiguades avec un taux plus élevé 70%. Parmi les 70% on trouve que 44% de ces visiteurs enquêtés ne fréquentent pas ces sites à cause de manque en sécurité et hygiène ce qui nous confirme que il y a pas de sécurité dans ces sites, suivi d'un taux de 28% pour ceux qui disent que sont des places non familiale.

Tableau n°66 : Fréquentation des plages par les visiteurs

Question	Réponse	Effectifs	Pourcentage
Fréquentation des plages	Oui	18	36,0
	Non	32	64,0
La raison	sans opinion	27	55,1
	pour passer du temps	9	18,4
	le calme et la tranquillité	8	16,3
	pour éviter le dérangement	5	10,2

Une grande partie de notre échantillon répond non avec un taux de 64 %. Suivi d'un taux de 36% répond oui, dont une grande partie de visiteurs n'ont pas d'opinion pour la raison de fréquentation des plages avec un taux de 55,1 %, et 18,4 % fréquente les plages à cause de passer du temps, 16,3 % le calme et la tranquillité, et un très faible taux de 10,2 % pour les visiteurs qui évite le dérangement.

Tableau n°67 : La préférence d'aller à la plage

Question	Fréquences	Pourcentage
Seul	5	6,58
En famille	35	46,05
Accompagner les enfants	14	18,42
Avec les amis	22	28,95
Total	76	100

Après la lecture des résultats du tableau précédent, 46,05% des interrogés préfèrent d'aller à la plage accompagner de sa famille. 28,95% préfère d'aller à la plage avec des amis.

Tableau n°68 : La connaissance des musées

Question	Réponse	Effectifs	Pourcentage
Musée	Oui	13	26,0
	Non	37	74,0
Musée connue	musée de la ville de Bejaia	12	92,3
	musée hors la ville de Bejaia	1	7,7

A travers les résultats de ce tableau, nous constatons que la majorité de visiteurs ont répondu à la question des musées par non avec un taux de 74%, ceux-ci explique l'absence d'informations concernant ces musées. Suivi d'un taux de 26% pour les visiteurs qui

CHAPITRE 06 : LES ATTENTES DES RIVRAINS ET DES VISITEURS DU PNG

répondu par oui, dont une grande partie connaît le musée de la ville de Bejaia avec un taux de 92%.

Tableau n°69 : La fréquentation du lac Mézaia

Question	Réponse	Fréquences	Pourcentage
Fréquentation du lac Mezaia	Régulièrement	7	14,0
	temps en temps	16	32,0
	Rarement	13	26,0
	pas du tout	14	28,0
La cause	Bon endroit	6	12,0
	endroit Moyenne	4	8,0
	Mauvais endroit	13	26,0
	Autres	9	18,0
	sans opinion	18	36,0

Le tableau ci-dessus montre que 32% des enquêtés fréquentent le lac Mezaia temps en temps, 28% pour ceux qui ne fréquentent jamais le lac Mezaia suivi d'un taux de 26% fréquentent rarement le lac cela explique que les interrogés voient que le lac Mezaia est un endroit mauvais représenté par un taux de 26%.

18 personnes qui n'ont pas répondu à la cause de ne pas fréquenté le lac parce qu'ils ne savent pas bien le parc d'attraction

Tableau n°70 : l'état du lac de Mezaia

Question	Fréquences			Pourcentage		
	Conservation	Hygiène	sécurité	Conservation	Hygiène	sécurité
sans opinion	11	10	10	22,0	20,0	20,0
très bien	1	1	3	2,0	2,0	6,0
Bien	4	4	5	8,0	8,0	10,0
Moyen	13	9	6	26,0	18,0	12,0
Médiocre	6	5	9	12,0	10,0	18,0
très médiocre	15	21	17	30,0	42,0	34,0
Total	50	50	50	100,0	100,0	100,0

Selon le tableau on remarque une partie des visiteurs qui juge l'état de conservation du parc d'attraction du lac de Mezaia qu'il est très médiocre avec un taux de 30%, suit une partie qui disent qu'il est moyen avec un taux de 26%, un taux de 10% qui jugé la conservation de lac très bien et bien. On a une partie des visiteurs qu'ils n'ont pas d'opinion avec un taux de 22%.

CHAPITRE 06 : LES ATTENTES DES RIVRAINS ET DES VISITEURS DU PNG

La propreté du lac Mezaia on remarque une partie des visiteurs qui juge l'état de propreté du parc d'attraction du lac de Mezaia qu'il est très médiocre avec un taux de 42%, suivi d'une partie qui disent qu'elle est moyen avec un taux de 18%, un taux de 10% juge la propreté de lac très bien et bien. Une autre partie des visiteurs qu'ils n'ont pas d'opinion avec un taux de 20%.

Pour la sécurité dans le lac Mezaia on remarque que les visiteurs qui juge l'état de sécurité du parc d'attraction du lac de Mezaia est très médiocre avec un taux de 34%, suivi d'une partie qui disent moyen avec un taux de 12%. Un taux de 16% qui juge la sécurité de lac très bien et bien.

2.3. Représentations et activités des visiteurs concernant la nature

Tableaux n°71 : Les activités sportives et les balades dans la nature

Question	Réponse	Effectifs	Pourcentage
Les balades	Oui	39	78
	Non	11	22
Les activités sportives	Oui	25	50
	Non	25	50

On remarque dans le tableau que la majorité des visiteurs faire des balades dans la nature avec un taux de 78%. Par contre les activités sportive on remarque que il y a un équilibre entre ce qui pratique le sport et ce qui ne pratique pas le sport.

Tableau n°72 : La représentation de présence du singe au PNG

La présence du singe	Fréquences	Pourcentage
sans opinion	9	18,0
Bien	25	50,0
Moyen	12	24,0
Mauvais	4	8,0
Total	50	100,0

Le singe magot est l'un des animaux protégés par le PNG, et d'après le tableau précédent, on voit que la présence du singe au PNG comme une chose de bien est la réponse de la moitié des visiteurs avec le taux de 50%. D'autres visiteurs qui disent que le singe est une chose moyenne avec un taux de 24%.

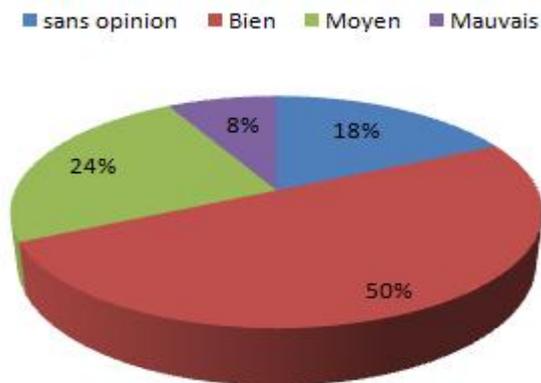


Figure n° 18: La présentation de la présence du singe au PNG

SECTION 3 : OPINIONS GENERALES

Concernant les opinions générales qui est le dernier axe des deux questionnaires de recherche, nous avons élaboré des tableaux de croisement à deux variable afin de confronter les opinions des riverains et celles des visiteurs, du moment qu'il s'agit de deux populations différent qui entretiennent des rapports différents avec les sites et les aires du PNG

Tableau n°73 : le développement du tourisme aux yeux des habitants et des visiteurs

Tourisme Catégorie	Le développement du tourisme				Total
	Développé	Moyen	Faible	Sans opinion	
Les habitants	9	15	24	2	50
Les visiteurs	13	17	13	7	50
Total	22	32	37	9	100

Selon les données de ce tableau, le développement du tourisme est jugé faible et moyen dans l'ensemble par 69% des répondants. Ce jugement est beaucoup plus prononcé chez la catégorie des habitants riverains, dont 39 sur 50 le jugent ainsi.

Tableau n°74 : Le point de vue des habitants et des visiteurs sur le PNG

PNG Catégorie	Le PNG				Total
	Un plus	Moyen	Obstacle	Sans opinion	
Les habitants	15	21	11	3	50
Les visiteurs	20	17	4	9	50
Total	32	41	15	12	100

CHAPITRE 06 : LES ATTENTES DES RIVRAINS ET DES VISITEURS DU PNG

Le tableau ci-dessus montre que les habitants voient que le PNG est une administration qui a pour mission de protéger leur territoire mais de l'autre côté les visiteurs voient que le PNG est "un plus" pour la région de Bejaia car elle est une aire protégée et sa mission est de protéger le patrimoine naturel et culturel de la région. 9 personnes n'ont pas exprimé leurs opinions sur le PNG parce qu'ils ne le connaissent pas vraiment.

Tableau n°75 : La dégradation de la nature

Réponse Catégorie	Oui		Non		Total	
	Fréquences	pourcentage	Fréquences	Pourcentage	Fréquences	Pourcentage
Les habitants	34	16	68	32	50	100
Les visiteurs	27	23	54	46	50	100
Total	64	36			100	100

Le tableau ci-dessus nous montre que 61 personnes interrogées ont remarqué qu'il y a une dégradation de la nature au niveau du PNG. Par contre 39 personnes ont déclaré qu'il n'y a pas de dégradation à cause de leurs premières visites aux sites du PNG

3.2. Raisons de la dégradation de la nature

Après la lecture des réponses des habitants enquêtés sur les raisons de dégradation de la nature, on a pu relever les points suivants d'après les résultats obtenus :

- Les constructions immobilières sur les espaces verts
- La pollution et le changement climatique
- Les décharges publiques (la décharge de Boulimat) et l'insuffisance des services de nettoyage
- La direction du PNG n'accomplit pas sa mission qui est la protection de la nature
- L'absence de l'éducation environnementale et la non responsabilité envers la nature chez les visiteurs du PNG

3.3. Les propositions des enquêtés pour arrêter la dégradation de la nature

D'après les résultats obtenus de notre enquête, les habitants riverains du PNG, ont proposé des solutions pour arrêter la dégradation de la nature comme suit :

- Encourager les résidents riverains à exercer l'agriculture et la plantation des arbres dans leurs villages.

- Créer des associations scientifiques et culturelles pour aider et orienter les habitants pour mieux protéger l'environnement naturel.
- Organiser et animer des conférences, des journées pour la sensibilisation des habitants et les visiteurs du PNG.
- Promulguer des lois qui interdisent la construction sur les frontières du PNG.

3.4. Les habitants du village et leurs contributions à la préservation de la nature

- ❖ Il faut que les habitants et les touristes soient responsables envers la nature
- ❖ Avertir les services concernés en cas d'urgence, et que les responsables prennent les réclamations en sérieux
- ❖ Il faut éduquer leurs enfants sur l'importance de la nature et comment la conserver.
- ❖ Faciliter le travail du PNG pour accomplir ses différentes missions

Conclusion générale

D'une manière générale, l'écotourisme dépend des acteurs et de leurs activités sur le milieu naturel considéré, mais ses principes de base est préconisé d'unir les populations locales avec le tourisme dans un rapport symbiotique ; apprécier la nature pour améliorer la conservation et les conditions socio-économiques des populations locales ; créer de faible impact et d'inciter les visiteurs à développer des pratiques pro-environnementales, à faire émerger une responsabilité écologique. Ainsi, son développement n'est pas soumis à la seule approche économique.

Un parc national est un espace de vie dont on partage la dynamique: c'est un territoire privilégié d'éducation à l'environnement. Ses paysages, son patrimoine faunistique et floristique, doivent donc être l'objet d'une protection mais aussi d'une gestion active, passant par le maintien de l'évolution des activités traditionnelles qui ont contribué à les façonner. Dans cette équation de protection, le développement doit être pris en considération. Ainsi, un parc national contribue à l'économie locale par des aménagements de l'espace, le développement d'activités adaptées, la création d'une image de marque propice à un tourisme respectueux de l'environnement.

L'aire protégée illustrée par le parc national de Gouraya présente une valeur et une originalité irrévocable, et constitue à ce titre un des sites les plus importants de l'histoire géologique et biogéographique de la région méditerranéenne.

Les paysages du PNG et ses composantes ont été façonnés au fil du temps par des activités humaines lui donnant une diversité de milieux riches, tant sur le plan biologique que sur le plan socioéconomique peu commun en Méditerranée. D'ailleurs classé comme réserve de biosphère, par l'UNESCO. Cependant ces classements ne doivent pas être perçus uniquement comme des labels, ils témoignent de la fragilité de ce parc. Ainsi la conservation pose de nos jours problème en égard aux effets conjugués de sur exploitation anthropique, de la présence humaine plus en plus nombreuse de l'extension urbaine, et par conséquent la disparition des formations végétales.

La politique de développement et d'aménagements a servi et nourri une démographie vigoureuse qui a œuvré à contre-courant du caractère planifié de la politique de développement régional.

Pour mener à bien une politique de conservation, de gestion rationnelle des ressources patrimoniales et de développement durable au sein du PNG, il faut disposer d'une stratégie

CONCLUSION GENERALE

à long terme. Cette stratégie, avant d'être élaborée, doit s'appuyer sur une connaissance parfaite de la réalité du terrain.

Mais aujourd'hui, selon de nombreux riverains que nous avons interrogés, l'administration est jugée complice des constructions illicites de particuliers et promoteurs immobilier, qui s'installent sur des terres domaniales et obtiennent facilement et rapidement les documents (permis de construire) nécessaires pour édifier leurs constructions. D'ailleurs des bâtiments de plusieurs étages sont construits sur la zone limitrophe (Ighil El-bordj, Adrar oufarnou, Tazeboujth, Boulimat...etc.)

L'expansion urbaine sur les terres du PNG s'est accentuée depuis 2000. Les villages Dar Nacer, Ighil El Bordj, Oussama, Boulimat, se sont développés ces dernières années, ce qui met en colère les populations locales c'est : les squatteurs des terres domaniales, les promoteurs immobiliers peu scrupuleux qui ont le soutien des autorités locales. Connivence des autorités locales et des promoteurs qui construisent des bâtiments à plusieurs étages un peu partout.

Néanmoins cette population et à travers l'échantillon étudié accorde de la valeur aux paysages du parc qui sont considérés comme un patrimoine qui mérite d'être protégé et c'est le même point de vue des visiteurs interrogés. Les efforts d'intégration des populations riveraines aux programmes de conservation constituent une approche et une solution sociale aux problèmes de la préservation des milieux et des ressources.

Propositions et recommandations

En tenant compte des résultats attendus, certains points sont à considérés :

- Encourager l'utilisation de moyens de transport non motorisés et limiter au maximum l'accès des véhicules motorisés en imposant une taxe de pollution et/ou un droit d'accès et de stationnement. Les sommes recueillies doivent servir à la des sols et des végétaux.
- L'entretien et le reboisement des forêts.
- Mettre fin aux constructions illicites à proximité et à l'intérieur des aires protégées du PNG.
- Délimitation des propriétés foncières privées par les services d'Etat concerné (le cadastre et les domaines) pour ne réduire l'extension urbain au dépend des sites naturels et historiques particulièrement dans les zones sensibles et tampon.

CONCLUSION GENERALE

- Etablir un dialogue permanent entre l'administration locale et la population riveraine représentée par le mouvement associatif car cette dernière n'est plus une communauté homogène avec des relations de solidarité fortes. Elle est hétérogène dans son ensemble même si l'échantillon de l'étude ne le montre pas clairement.
- Créer un Centre de l'écologie au sein du PNG, il comprend deux services municipaux. : le Service Espace Vert; responsable de l'entretien du parc, et la Police de l'écologie; responsable de la surveillance écologique du territoire, de la sensibilisation du public et des interventions lors d'infractions en matière de pollution.
- Renforcer des programmes d'éducation afin de susciter l'intérêt à la conservation des ressources naturelles
- Renforcer les contrôles sur les exploitations des ressources naturelles comme le cas des récoltes des plantes médicinales et l'utilisation de bois de forêt.
- créer des guides et des accompagnateurs dans le cadre de visites organisées des différents sites du PNG et motivés par un apprentissage naturel et culturel.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- ❖ BARBAULT Robert ; Ecologie Générale - Structure et fonctionnement de la biosphère, 5^{ème} édition, DUNOD. Paris 2003, ISBN 210 0073427.326P.
- ❖ BRETON J.-M., et Alli., L'écotourisme dans la caraïbe : au nouveau défi ?, Paris, Karthala, 2001. 524 p.
- ❖ CEBALLOS-LASCURAIN. H., Estudio de Perfectabilidad Socioeconomica del Turismo Ecologico y Anteproyecto Arquitectonico y Urbanistico del Centro del Turismo Ecologico de Sian Ka'an, Mexico, Quintana Roo, SEDUE, 1987, 321 p
- ❖ Dauvin Jean-Claude ; Gestion Intégrée Des Zones Côtières : Outils et Perspectives Pour la Préservation du Patrimoine Naturel. Publications scientifiques du muséum national d'histoire naturel, Paris 2002, ISBN 2-85653-549 P.
- ❖ EPLER WOOD. M, Ecotourism, principles, practices & policies for sustainability, UNEP, 2002, 64 p.
- ❖ HEDDAR Belkacem, « rôle socio-économique du tourisme cas de l'Algérie » coédition. ENA- OPU- ENAL, 6 avenue pasteur- Alger, 1988.
- ❖ HERTZER N.D., « Environment, Tourism, Culture », Ecosphère, vol.1, n°2, 1970, pp. 1-3.
- ❖ LEQUIN M., Ecotourisme et gouvernance participative, PUQ, 2001.255p
- ❖ PASQUALINI. J-P –JACOUT. B, «tourisme, organisation, économie et action touristiques», DUNOD, France, 1989.218 P .
- ❖ PELLERIN Jean-Claude ; La Montée De La Pensée Ecologique Dans L'économie, L'aménagement Et La Construction P 223-236 ; Alger les nouveaux défis de l'urbanisation ; Ed L'Harmattan, 2003 ISBN :2-7475-4529 6 ; 298 P.
- ❖ SACHS I., Stratégies de l'écodéveloppement, Paris, Economie et Humanisme, Ouvrières, 1980,140 pages
- ❖ REED D., Ajustement structurel, environnement et développement durable, Paris, l'Harmattan, 1999, 377p.
- ❖ TESSA Ahmed, «économie touristique et aménagement du territoire » office des publications universitaires, Alger, 1993. 132 p

BIBLIOGRAPHIE

- ❖ ZIFFER, K.A. Ecotourism: The Uneasy Alliance, Conservation International, The Ecotourism Society, Working paper n° 1, 1989. 58 p.

Thèses et mémoires :

- ❖ CHABBI. Karima, « essai d'exploitation de l'écotourisme dans la commune de chetaibi », Mémoire de Magister, faculté des sciences de la terre, université de badji mokhtar annaba, 2012.
- ❖ HADJIEDJ. A. « le tourisme une des alternatives économiques de l'après pétrole essai d'analyse du cas algérien » actes du colloque international sur le tourisme, secteur de l'économie de substitution et de développement durable » Alger. Avril 2008
- ❖ IDIR M. Sofiane, « le développement régional : le tourisme peut-il être une solution pour la région de Bejaia », Mémoire de Magister, Faculté de droit des sciences économiques, Université de Bejaia, Septembre 2002.
- ❖ YOUBI Ahlem. « Politiques publiques et aires protégées paysage –patrimoine, outils de gestion du parc national d'El Kala ? », Mémoire de Magister, Faculté des Sciences de la Terre Département d'Architecture, Annaba, janvier 2010.

Rapports et documents :

- ❖ Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia (DPSB) 2013.
- ❖ Bejaïa, carrefour des civilisations, Direction de tourisme et l'artisanat de la wilaya de Bejaia
- ❖ BUTLER R.W., « Tourism An Evolutionary Perspective», dans NELSON et al. Tourism and Sustainable Development: Monitoring, Planning, Managing, University of Waterloo, Department of Geography Publication, 1993, Series Number 37, pp. 27-45. (Traduction)
- ❖ BUDOWSKI G., « Tourism and Environmental Conservation : Conflict, Coexistence or Symbiosis ? », Environmental Conservation, vol.31, n°1, 1976, pp. 27-31.

BIBLIOGRAPHIE

- ❖ Célestine Mengue-Medou, Les aires protégées en Afrique: perspectives pour leur conservation ; Vertigo – La revue en sciences de l'environnement sur le WEB, Vol 3 No 1, Avril 2002
- ❖ CNUED, Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, Déclaration de Rio, ONU, New York, 1992(a).
- ❖ CNUED, Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, Action 21, ONU, New York, 1992(b).
- ❖ Convention Sur La Diversité Biologique ; Recommandations Du Congrès Mondial Sur Les Parcs Durban, Afrique du Sud, du 8 au 17 septembre 2003.
- ❖ Direction Générale des forêts (2006); Atlas des parcs nationaux algériens.
- ❖ FELLOUS Amina - MAAZIZ Samira séminaire sur les antilopes Sahélo-Sahariennes.2003.
- ❖ Guide touristique, Direction de tourisme et l'artisanat de la wilaya de Bejaia.
- ❖ GARROD, B., Local Participation in the Planning and Management of Ecotourism: A Revised Model Approach. In Journal of Ecotourism, Vol 2 No 3.2003. p 33-53
- ❖ GRIMES Samir, Algérie : indicateurs du développement du tourisme durable, l'Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT) du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme (MATET) et le Centre d'Activités Régionales pour le Programme d'Actions Prioritaires, 2009, 50 p.
- ❖ JENNER P et SMITH C., The Tourism Industry and the Environment, London (United Kingdom): The Economist Unit, Special Report n°2453, 1992. (Traduction)
- ❖ Le tourisme et la réduction de la pauvreté, Publication de l'OMT, (2002a) 123 p
- ❖ Office national du tourisme : Algérie balnéaire, guide touristique
- ❖ Office national du tourisme : Algérie sources thermales, guide touristique
- ❖ Plans de gestion du parc national de Gouraya (PNG), 2013.
- ❖ ROUXEL F., RIST D., Le développement durable : approche méthodologique dans les diagnostics territoriaux, CERTU, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, 2000.

BIBLIOGRAPHIE

- ❖ ROMERIL M., «Tourism and the Environment, Towards a Symbiotic Relationship», International Journal of Environmental Studies, vol. 25, pp. 215-218.
- ❖ Schéma Directeur d'Aménagement Touristique "SDAT 2025». Livre 3 : Les pôles touristiques d'excellence (POT) et les villages touristiques d'excellence (VTE) ».
- ❖ Schémas directeurs d'aménagement du territoire. SDAT 2025, janvier 2008.
- ❖ TUBIANA L., « Rapport, environnement et développement, l'enjeu pour la France », La documentation française, 2000UICN 1994 ; Lignes directrices pour les catégories de gestion des aires protégées <http://www.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/1994-007-Fr.pdf>.

Règlements et textes juridiques

- ❖ L'ordonnance n° 66-62 du 26 Mars 1966, relative aux zones et sites touristiques.
- ❖ La loi 03-03 du 17 février 2003 relatives aux zones d'expansions et sites touristiques.
- ❖ La loi n°99-01 du 6 janvier 1999 fixant les règles relatives à l'hôtellerie.
- ❖ La loi n° 99-06 du 4 avril 1999 fixant les règles régissant l'activité touristique des agences de tourisme et voyages.
- ❖ La loi n° 02-02 du 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral. La loi n° 03-01 du 17 février 2003, relative au développement durable du tourisme.
- ❖ La loi 03-02 du 17 février 2003, fixant les règles générales d'exploitation touristiques des plages.
- ❖ la loi n°01.20(2010) relative à l'aménagement et développement durable du territoire et à
- ❖ la loi n°03.01(2003) relative au développement durable du territoire.

Sites internet :

- ❖ Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme <http://www.matet.dz>
- ❖ La Cellule Informatique - Direction Générale des Forêts

BIBLIOGRAPHIE

<http://www.dgf.org.dz>

- ❖ Office National du tourisme Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme. <http://www.ont-dz.orgf>
- ❖ Algérie-Monde. <http://www.algerie-monde.com>
- ❖ Site de l'UNESCO : www.unesco.org
- ❖ http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=transport_es_Algerie&oldid=113570910
- ❖ http://www.worldtourism.org/sustainable/IYE/Regional_Activites/Algeria/Algeria/Lemaistre-fr.htm
- ❖ <http://www.sustainabletourism.com>
- ❖ <http://www.lejournaldelecotourisme.com>
- ❖ WWW.Algerie-infotourisme.dz.
- ❖ WWW.ONS.dz.
- ❖ WWW.tourisme.dz.
- ❖ <http://www.ecotourism.org/retiesselfr>.

Annexe: Questionnaire 01

UNIVERSITE A-MIRA DE BEJAIA
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DES SCIENCES DE
GESTION ET DES SCIENCES COMMERCIALES
MASTER: MANAGEMENT ECONOMIQUE DES
TERRITOIRES ET ENTREPRENEURIAT

ETUDE DES ATTENTES DES HABITANTS RIVRAINS D'UNE AIRE PROTEGEE CAS : HABITANTS RIVRAINS DU PNG

Cher répondant :

La présente enquête fait partie de l'élaboration d'un mémoire de Master en Sciences de Gestion, option Management économique des territoires et entrepreneuriat, à la Faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales de l'Université de Bejaia.

Nous vous demandons de bien vouloir répondre en toute objectivité aux questions du présent questionnaire. Nous vous assurons que les informations que vous allez nous fournir ne seront utilisées que pour des fins scientifiques.

Merci d'avance pour votre contribution.

JANVIER 2015

Village :

1- Age :

2- Lieu de naissance :

3- situation familiale : Marié Célibataire

4- Nombre d'enfants :

5- Nombre d'enfants scolarisés :

6- Nombre de personnes résidant sous le même toit :

7- Nombre de personnes à charge :

8- Nombre de personnes exerçant une activité professionnelle :

9- Ya-t- il des chômeurs dans votre famille ? Oui Non

Si oui précisez le nombre :

Situation économique des riverains

10- Activité professionnelle principal :

11- Lieu d'exercice du travail :

12- Moyen de déplacement principal :

13- exercez-vous une activité complémentaire ?

Oui Non

Si oui, précisez sa nature :

14- Statu du logement où vous habitez actuellement :

Propriété personnelle Propriété familiale indivise Location

Autre , Précisez :

15- Superficie du cadre bâti :

16- Année de construction : Avant 2000

De 2000 à 2009 De 2010 à 2014 En cours de construction

17- Avez-vous les commodités suivantes ?

Electricité Oui Non

Gaz Oui Non

Eau potable Oui Non

Avez-vous des locaux ? Oui Non

Si oui, précisez le nombre :

18- Quelle est l'utilité de ces locaux?.....

.....

19- Depuis quelle année êtes- vous installé dans ce village ?

.....

20- Avez-vous l'intention de changer lieu de résidence ?

Oui Non

Si oui, précisez le motif :.....

.....

21- Possédez- vous des terres dans ce village ?

Oui Non

Si oui, précisez leur statut :.....

22- Quelle est la superficie globale de vos terres ?

23- Avez- vous l'intention de vendre ces terres ?

Oui Non

Si oui, pour quelle raison ?.....

.....

Rapports et attitude a la nature

24- pratiquez- vous l'élevage ? Oui Non

Si oui, précisez le type d'élevage :.....

Et quel genre d'aliment vous leur procurez ?.....

.....

25- pratiquez-vous l'apiculture ? Oui Non

Si oui, Combien de ruches ?.....

26- y'a-t-il un problème particulier qui se pose aux habitants de ce village ?

Oui Non

Si oui, précisez sa nature :.....

.....

27- Est-ce que la présence du singe ne pose pas de problème ?

Oui Non

Si oui, quel genre de problème ?.....

Et que faite-vous en faire face ?.....

.....

28- pratiquez-vous la chasse ? Oui Non

29- pratiquez-vous la pêche ? Oui Non

Si oui, précisez la nature (à la ligne, au filet...)

.....

30- Cherchez-vous des plantes médicinales dans la nature ?

Oui Non

31- Utilisez-vous le bois de forêt ? Oui Non

Si oui, pour quelle utilité ?.....

32- Est-ce que vous faites des balades dans la nature ?

Oui Non

33- pratiquez-vous une activité sportive en plein air ?

Oui Non

Attentes et représentation de l'activité touristique

34- Quels sont les services qui manquent dans ce village et dont vous avez besoin.....

.....

35- Pensez-vous qu'il est utile d'implanter des projets touristiques dans ce village (Hôtels,

Restaurants...) ? Oui Non

Si oui, précisez pour quel intérêt ?

.....

Opinions générales

36- Comment jugez-vous le développement du tourisme dans région ?.....

.....

.....

37- pensez-vous qu'il y a dégradation de la nature depuis votre installation dans ce

village ? Oui Non

Si oui, Expliquez les raisons de cette dégradation :.....

.....

.....

38- Que proposez- vous pour arrêter cette dégradation ?.....

.....

.....

39- Et que doivent faire les habitants de ce village pour y contribuer ?

.....

.....

.....

40- A votre avis, comment permettre aux habitants de votre village de contribuer à la préservation de nature ?.....

.....

.....

Annexe: Questionnaire 2

UNIVERSITE A-MIRA DE BEJAIA
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DES SCIENCES DE
GESTION ET DES SCIENCES COMMERCIALES
MASTER: MANAGEMENT ECONOMIQUE DES
TERRITOIRES ET ENTREPRENEURIAT

ETUDE DES ATTENTES DES VISITEURS DES
SITES TOURISTIQUES D'UNE AIRE PROTEGEE
CAS VISITEURS DES SITES DU PNG

Cher répondant :

La présente enquête fait partie de l'élaboration d'un mémoire de Mastre en Sciences de Gestion, option Management économique des territoires et entrepreneuriat, à la Faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales de l'Université de Bejaia.

Nous vous demandons de bien vouloir répondre en toute objectivité aux questions du présent questionnaire. Nous vous assurons que les informations que vous allez nous fournir ne seront utilisées que pour des fins scientifiques.

Merci d'avance pour votre contribution.

JANVIER 2015

Axe 01 : Identifications et caractéristiques de la population visiteurs

1- Age :.....

2- Sexe : Féminin

Masculin

3- Lieu de résidence :commune.....wilaya.....

4- Situation familiale : Marié

célibataire

5- Nombre d'enfants :.....

6- Nombre de filles :.....

7- Nombre de garçons :.....

8- Profession :.....

9- Niveau d'instruction :

Axe 02 : information sur les sites de Bejaia et facteurs d'attractions et d'impulsion

10- quelle sont les sites touristiques que vous connaissez au niveau de la commune de Bejaia ? :

11- Quels sont ceux que vous fréquentez le plus ?

12- pourquoi ?

13- comment jugez-vous leur état ?

Items	Très bien	Bien	moyenne	Médiocre	Très médiocre	Sans opinion
Conservation						
Propreté						
Sécurité						

14- Quels sont les lieux de détente du PNG que vous fréquentez le plus souvent ? :

.....

15- Qu'est-ce qui vous attire le plus de ces sites ? : (Tu peux cocher plusieurs réponse)

- Les aires de jeux pour enfants

- Le calme et la tranquillité

- Les paysages

- les aires de pique-nique

- autres Précisez.....

16- A votre avis quels sont les services qui manquent sur des sites ? (Tu peux cocher plusieurs réponse)

- Les cafés
- Les restaurations
- Les toilettes publiques
- Les Cybercafés
- Les tabacs et journaux
- Les services de sécurité
- Les services de nettoyage
- Autres précisez.....

17- Quels sont les lieux que vous ne pouvez fréquenter ?.....

18- pourquoi ?.....

19- fréquentez- vous les plages de la commune de Bejaia ?

Oui Non

Si oui, précisez la plage préférée ?.....

20- Est-ce que préférez aller à la plage :

- Seul
- En Famille
- Accompagner Les Enfants
- Avec Les Amis
- Autres précisez

21- Pour quelle raison?.....

22- Avez-vous visité les musées de Bejaia?

Oui Non

Si oui, précisez quel musée?.....

23- Avez- vous visité le parc d'attraction du lac de mezaia?

Régulièrement

De temps en temps

Rarement

Pas du tout

24- Pourquoi?.....

25- Comment jugez-vous l'état du parc d'attraction du lac de Mezaia ?

Items	Très bien	Bien	Moyenne	Médiocre	Très médiocre	Sans opinion
Conservation						
Propreté						
Sécurité						

Représentation et activités des visiteurs concernant la nature

26- Est-ce que vous faites des balades dans la nature ?

Oui Non

31- Pratiquez-vous une activité sportive en plein air ?

Oui Non

27- connaissez-vous les aires protégées du parc national de Gouraya ?

Oui Non

28- Que représente pour vous la présence du singe au parc national de Gouraya ?

.....

Opinion générales

29- comment juger- vous le développement du tourisme dans la région de Bejaia ?

.....

.....

.....

30- Que représente pour vous le parc national de Gouraya ?

.....

.....

.....

31- Pensez-vous qu'il y a dégradation de la nature ?

Oui Non

Si oui, Expliquez les raisons de cette dégradation :

.....

.....

32- Que proposez-vous pour arrêter cette dégradation ?.....

.....

.....

33- Et que doivent faire les visiteurs du PNG pour y contribuer ?

.....

.....

34- A votre avis, comment permettre aux visiteurs du PNG de contribuer à la préservation de la nature ?.....

Résumé

L'écotourisme constitue une voie de conciliation entre l'économique, l'écologique et le social, qui nécessite un travail de construction et de mobilisation à long terme pour assurer la fonction de conservation et l'objectif de pérennisation des sites naturels et historiques qui deviennent des richesses, source de richesse et de bien être.

Le parc national de Gouraya est une aire protégée qui se caractérise par la présence d'une variété d'écosystème offrant des richesses en paysages et patrimoine est ayant requis un classement auprès de l'UNESCO comme réserve de la biosphère, est soumis à plusieurs sources de dégradations qui détruisent son image malgré les efforts de conservation.

Ce parc est un territoire, dont les paysages naturel et le patrimoine historique sont juridiquement protégés depuis 1984. Ils sont devenus depuis quelques années l'objet d'attraction et source de convoitise pour les promoteurs et investisseurs dans le cadre des multiples projets de développement du tourisme.

Ainsi, la présente étude se veut une contribution à l'établissement d'un équilibre durable entre la fonction de la conservation des sites du PNG et le développement du tourisme en tant que secteur d'activité économique à travers la mise en place d'une zone écotouristique dans le cadre du développement durable.

Mots clés : Tourisme, écotourisme, développement durable, écosystèmes, aire protégée, le PNG.

Abstract

The ecotourism constitutes a way of conciliation between the economic, the ecological and the social, that require a work of construction and long-term mobilization to assure the function of conservation and the objective of perpetuation of the natural and historic sites that become wealths, source of wealth and to be well.

The national park of Gouraya is a protected area that is characterized by the presence of an ecosystem variety offering wealths in landscapes and heritage is having required an ordering by the UNESCO like reserve of the biosphere, is submitted to several sources of deteriorations that destroy his/her/its picture in spite of the efforts of conservation.

This park is a territory, of which the natural landscapes and the historic heritage are protected juridically since 1984. They became since some years the object of attraction and source of lust for the promoters and investors in the setting of the multiple projects of development of the tourism.

Thus, the present survey wishes to be a contribution to the establishment of a lasting balance between the function of the conservation of the sites of the PNG and the development of the tourism as sector of economic activity through the setting up of a zone écotouristique in the setting of the lasting development.

Key words: Tourism, ecotourism, lasting development, ecosystems, protected area, the PNG.